

OFFRE PRIORITAIRE DE CERTIFICATION ET DE FORMATION À L'ATTENTION DES ORGANISMES DE FORMATION LABELLISÉS 2024

Pour la période du 01/01/2024 au 31/12/2024





PRÉAMBULE

PROFESSIONNALISER LES MÉTIERS DU SECTEUR DES PARTICULIERS EMPLOYEURS ET DE L'EMPLOI À DOMICILE : UNE AMBITION AU CŒUR DE L'OFFRE PRIORITAIRE DE CERTIFICATION ET DE FORMATION 2024

2023 a été marquée par un recours sans précédent au plan de développement des compétences démontrant l'importance et l'intérêt portés à la professionnalisation par les salariés et leurs particuliers employeurs.

Comme vous allez le découvrir avec ce catalogue, le maître mot reste celui de la stabilité qui ancre l'offre de certification et de formation dans l'accompagnement des parcours professionnels propice à la montée en compétences des salariés et futurs salariés.

Cette année sera marquée par le déploiement des trois titres à finalité professionnelle repensés et réenregistrés au RNCP avec particulièrement une nouvelle mise en perspective du métier d'employé familial. Les changements de modules (11 suppressions/13 créations) sont majoritairement corrélés aux évolutions des référentiels d'activité et de compétences.

Le dispositif de VAE a été adapté pour répondre aux exigences de l'Etat et la mise en œuvre annoncée d'un service public autour de France VAE. A l'heure où nous écrivons ces lignes, nous sommes en attente du décret d'encadrement. C'est pourquoi les modalités d'accompagnement ont évolué pour préparer les changements à venir.

Parce que le secteur a à cœur de permettre au plus grand nombre de pouvoir continuer à se former tout en tenant compte des demandes en constante augmentation, les règles d'accès au plan de développement des compétences évoluent. Ainsi, les modules hors quota sont désormais encadrés et mobilisables une seule fois par an, exception faite des RAVIE mobilisables deux fois maximum.

Ces mesures sont nécessaires pour garantir un accès à la certification et la formation au plus grand nombre tout en encourageant à la diversification du recours à la variété des blocs et modules proposés. Nous savons que c'est un défi qu'ils nous faut relever ensemble notamment pour les salariés du particulier employeur.

C'est pourquoi nous tenons à vous remercier d'être à nos côtés depuis de nombreuses années. Ainsi, malgré les tensions financières, la politique tarifaire est reconduite à l'identique et la prise en charge bonifiée des formations à visée certifiante est maintenue. En effet, vous continuez à être de plus en plus nombreux à proposer des parcours qualifiants.

La commission paritaire nationale emploi formation (CPNEFP) se mobilise pour envisager de nouvelles mesures en faveur du soutien à la professionnalisation des salariés permettant de consolider les départs au plus haut. Engagement qui se concrétise également dans la mise en œuvre de projets innovants et structurants à même proposer de nouveaux axes de développement dès 2024 : alternance, LabMigration, future certification de Niveau 2...

**SOYEZ ASSURÉS DE NOTRE INVESTISSEMENT
ET DE NOTRE ENGAGEMENT.**

ÉLIGIBILITÉ DE L'ORGANISME DE FORMATION



Seuls les organismes de formation labellisés par la branche professionnelle du secteur des particuliers employeurs et de l'emploi à domicile et habilités par IPERIA peuvent mettre en œuvre des parcours certifiants (parcours par la voie de la formation et la voie de la VAE).

Pour faire la demande d'habilitation, vous pouvez adresser un courriel à labellisation@iperia.eu.

SOMMAIRE

NOTE GÉNÉRALE D'ORGANISATION

p.10

Offre de certification et de formation professionnelle

p.12

Modalités pédagogiques à distance

p.27

Espaces connectés

p.29

Légende

p.29

SÉCURISER & FINALISER LES PARCOURS DE CERTIFICATION

p.19

		Réussir son parcours de formation vers la certification	MIRPFC22	14 heures	p.19
		Accompagnement à la certification	MIAC2018	14 heures	p.20

VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE

p.30

		Accompagnement à la VAE post-recevabilité - parcours 1		MIVAE124	20 heures	p.32
		Accompagnement à la VAE post-recevabilité - parcours 2		MIVAE224	28 heures	p.32
		Accompagnement à la VAE post-recevabilité - parcours 3		MIVAE324	38 heures	p.32
		Accompagnement à la VAE post-jury		MIVAEPOJ23	14 heures	p.34

COMPÉTENCES NUMÉRIQUES

p.37

		Accompagner aux usages numériques 1		MIAUN124	21 heures	p.38
		Accompagner aux usages numériques 2		MIAUN224	14 heures	p.39
		Accompagner aux usages numériques 3		MIAUN324	7 heures	p.40
		Utiliser le traitement de texte dans son activité professionnelle		MITAP24	14 heures	p.41
		S'organiser avec un tableur		MIOT21	14 heures	p.42

COMPÉTENCES LANGAGIÈRES

p.45

		Acquérir les compétences de base en français professionnel		MIACBFP22	56 heures	p.46
		Améliorer ses compétences en français professionnel		MIACFP22	49 heures	p.47
		Affiner ses compétences en français professionnel		MIAFCFP22	49 heures	p.48
		Développer ses compétences à l'écrit en français professionnel		MIDCFP22	35 heures	p.49

SECTEUR, DÉMARCHES ET OUTILS						p.51
AM	SPE	Développer et pérenniser son activité professionnelle auprès de particuliers employeurs	NEW	MIDPAP24	21 heures	p.52
AM	SPE	Créer et entretenir de bonnes relations professionnelles : communiquer et s'organiser	NEW	MICEBR24	14 heures	p.53
AM	SPE	Droits et devoirs dans l'exercice de son métier		MIDDM2018	21 heures	p.54
AM	SPE	Communication interpersonnelle		MICIP21	14 heures	p.55
AM	SPE	Améliorer la qualité de ses écrits professionnels		MIAQEP22	35 heures	p.56
AM	SPE	L'analyse des pratiques professionnelles : démarche et séances		MIAPP21	14 heures	p.57
	SPE	L'analyse des pratiques professionnelles : démarche et séances		IDAPP21	14 heures	p.58
AM	SPE	Gérer son stress en situation professionnelle		MISSP21	14 heures	p.59
AM	SPE	Prendre soin de soi et prévenir l'épuisement professionnel		MIPSSE21	14 heures	p.60
AM	SPE	Se préparer à sa fonction de tuteur		MITU2018	21 heures	p.61
AM	SPE	Améliorer son anglais pour mieux communiquer avec son particulier employeur		MIACEPE21	35 heures	p.62
AM		Préparer son entretien de renouvellement d'agrément avec la PMI		AMRPMI21	14 heures	p.63

PRÉVENTION & SÉCURITÉ						p.65
AM	SPE	Prévenir les risques professionnels et sécuriser son intervention		MIRPSI21	21 heures	p.66
AM	SPE	Organisation, aménagement et sécurisation de l'espace professionnel		MIOASEP21	21 heures	p.67
AM	SPE	Risque et sécurité dans les déplacements avec les enfants		MIRSDE21	14 heures	p.68
AM	SPE	Préparation du certificat « Sauveteur Secouriste du Travail » (SST)		MISST21	14 heures	/
AM	SPE	Recyclage « Sauveteur Secouriste du Travail » (SST)		MIRSST2018	7 heures	/
AM	SPE	Préparation du certificat « Acteur Prévention Secours » Aide et Soins à Domicile		MIAPS23	32 heures	/
AM	SPE	Formation complémentaire Aide à la Mobilité « Acteur Prévention Secours »		MIALMAPS23	21 heures	/
AM	SPE	Recyclage « Acteur Prévention Secours » Aide et Soins à Domicile		MIRAPS23	14 heures	/
	SPE	Préparation du certificat Acteur « Prévention des Risques liés à l'Activité Physique » option 2S		IDPRAP2S23	28 heures	/
	SPE	Formation complémentaire Aide à la Mobilité Acteur PRAP 2S		IDALMRAP2S23	14 heures	/
	SPE	Recyclage Acteur « Prévention des Risques liés à l'Activité Physique » option 2S		IDRPRAP2S23	14 heures	/
AM	SPE	Préparation du certificat Acteur « Prévention des Risques liés à l'Activité Physique » option IBC		MIPRAPIBC23	14 heures	/
AM	SPE	Recyclage Acteur « Prévention des Risques liés à l'Activité Physique » option IBC		MIRPRAPIBC23	7 heures	/

PRISE EN CHARGE DU DOMICILE						p.71
AM	SPE	Entretien du cadre de vie et pratiques écoresponsables		MIECER21	21 heures	p.72
AM	SPE	Entretien du linge et pratiques écoresponsables		MIELER21	21 heures	p.73
AM	SPE	Entretien du cadre de vie et du linge		MIECVL21	14 heures	p.74
	SPE	Entretien du cadre de vie - approfondissement		IDECV21	14 heures	p.75
	SPE	Entretien du linge et repassage - approfondissement		IDELR21	14 heures	p.76
AM	SPE	Fabrication de produits ménagers écoresponsables		MIFPM21	14 heures	p.77
AM	SPE	Intégrer des pratiques professionnelles écoresponsables		MIPPER21	14 heures	p.78

ACCUEIL ET ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ DE L'ENFANT

p.81

AM	SPE	Construire son projet d'accueil	MIPA21	21 heures	p.82
AM	SPE	Soutenir la parentalité au quotidien	NEW MISPAQ24	14 heures	p.83
AM	SPE	S'inscrire dans une démarche d'accompagnement personnalisé de l'enfant et travailler en collaboration	MIDAP21	21 heures	p.84
AM		Accueils occasionnels	AMAO21	14 heures	p.85
AM	SPE	La démarche d'observation auprès de l'enfant	MIDDE21	14 heures	p.86
AM	SPE	Interculturalité et accueil de l'enfant	MIICAE21	14 heures	p.87
	SPE	Garde d'enfants en garde partagée	GEGP2018	14 heures	p.88

ACCOMPAGNEMENT DE L'ENFANT AU QUOTIDIEN

p.91

AM	SPE	Accompagnement dans les actes du quotidien et autonomie de l'enfant	MIAAQ21	21 heures	p.92
AM	SPE	Bien porter pour mieux accompagner, manipulations et déplacements	MIPMD21	21 heures	p.93
AM	SPE	État de santé de l'enfant : les bonnes pratiques	MIESE21	14 heures	p.94
	SPE	Accompagner l'enfant de plus de 3 ans dans ses actes quotidiens	IDAEQ-P3-21	14 heures	p.95
AM	SPE	Favoriser la bientraitance envers les enfants, prévenir « les douces violences »	MIBEP21	21 heures	p.96
AM	SPE	Accompagner et prévenir les situations difficiles avec l'enfant ou sa famille	MIPSSEF21	21 heures	p.97
AM	SPE	Maltraitance et enfance en danger	MIMED21	14 heures	p.98
AM	SPE	S'occuper d'un enfant né prématurément	MIENP19	21 heures	p.99
AM	SPE	Accompagner un enfant avec un trouble déficit de l'attention / hyperactivité	MIAEH21	21 heures	p.100

ÉVEIL & DÉVELOPPEMENT DE L'ENFANT

p.103

AM	SPE	Comprendre pour mieux accompagner : les nouvelles connaissances sur le développement global de l'enfant	MICDE21	14 heures	p.104
AM	SPE	Éveil des enfants : le jeu sous toutes ses formes	MIEE21	21 heures	p.105
AM	SPE	Adapter sa communication avec l'enfant	MIASCE21	14 heures	p.106
AM	SPE	Comprendre pour mieux accompagner : les nouvelles connaissances sur le cerveau de l'enfant	MICDCE21	14 heures	p.107
AM	SPE	Comprendre les émotions pour mieux accompagner l'enfant au quotidien	MICE21	14 heures	p.108
AM	SPE	Développement et troubles du langage	MIDTL21	14 heures	p.109
AM	SPE	Parler avec un mot et un signe - niveau 1	MIPMS121	21 heures	p.110
AM	SPE	Parler avec un mot et un signe - niveau 2	MIPMS221	14 heures	p.111
AM	SPE	Accompagner l'évolution motrice et sensorielle de l'enfant	MIEMSE21	14 heures	p.112
AM	SPE	Approches pédagogiques plurielles : penser ses pratiques autrement	MIPAP21	14 heures	p.113
AM	SPE	Comprendre l'impact du numérique pour mieux accompagner l'enfant et sa famille	NEW MINEF24	14 heures	p.114
AM	SPE	Contes et histoires à raconter	MICHR2018	14 heures	p.115
AM	SPE	Éveil musical et artistique	MIEMA21	14 heures	p.116
AM	SPE	Favoriser le jeu libre et aménager ses espaces	MIFJAE21	14 heures	p.117
AM	SPE	Sensibilisation à l'environnement et activités à moindre coût	MISE21	14 heures	p.118
AM	SPE	Mieux comprendre les stéréotypes de genre pour renforcer l'égalité fille-garçon	MICSEFG21	14 heures	p.119
AM	SPE	Accompagnement durant les temps périscolaires	NEW MIATP24	14 heures	p.120
AM	SPE	Proposer un environnement favorable à la réalisation des devoirs	MIEFRD21	14 heures	p.121
AM	SPE	S'occuper d'un enfant de 0 à 3 ans	MISE0-3ANS2018	35 heures	p.122
	SPE	Développement et rythme de l'enfant de plus de 3 ans et de l'adolescent	IDDREA21	14 heures	p.123

REPAS DE L'ENFANT p.125

AM	SPE	Alimentation et prise de repas de l'enfant	MIAPRE21	21 heures	p.126
AM	SPE	Prévention et gestion des troubles alimentaires de l'enfant	MITAE24	21 heures	p.127
AM	SPE	Nutrition et consommation responsables	MINCR24	14 heures	p.128
AM	SPE	Équilibre alimentaire et cuisine du quotidien	MIEACQ21	21 heures	p.129

TRAVAILLER EN MAM p.131

AM		Spécificités et fondamentaux d'une MAM	AMMAM24	14 heures	p.132
AM		Démarche d'étude de besoins à la création d'une MAM	AMEBMAM21	14 heures	p.133
AM		Gestion financière et plan de communication d'une MAM	AMGFAM21	14 heures	p.134
AM		Les réglementations d'une MAM	AMRMAM21	14 heures	p.135
AM		Communication et organisation en équipe en MAM	AMCOMAM21	21 heures	p.136
AM		Accompagnement des enfants en MAM	AMAEMAM22	21 heures	p.137

ACCOMPAGNEMENT D'UN ENFANT AVEC TROUBLES DU SPECTRE DE L'AUTISME p.139

AM	SPE	Se repérer dans les troubles du spectre de l'autisme chez l'enfant	MIRTS22	14 heures	p.140
AM	SPE	Collaborer avec les familles et les professionnels pour mieux accompagner un enfant avec un trouble du spectre de l'autisme	MIATSA22	14 heures	p.141
AM	SPE	Communiquer avec un enfant présentant un trouble du spectre de l'autisme	MICETSA22	14 heures	p.142
AM	SPE	Favoriser l'autonomie et le bien-être d'un enfant avec un trouble du spectre de l'autisme	MIABETSA22	14 heures	p.143
AM	SPE	Accompagner une personne avec un trouble du spectre de l'autisme	MIAPTA21	21 heures	p.144

ACCOMPAGNEMENT D'UN ENFANT EN SITUATION DE HANDICAP p.147

AM	SPE	Comprendre le handicap pour mieux accompagner l'enfant	MICHA22	21 heures	p.148
AM	SPE	Collaborer avec les familles et les professionnels pour mieux accompagner un enfant en situation de handicap	MICFPAEH22	21 heures	p.149
AM	SPE	Accompagner un enfant en situation de handicap dans les actes du quotidien	MIAEHAQ22	21 heures	p.150
AM	SPE	Accompagner un enfant en situation de handicap dans les activités sociales et de loisirs	MIAEHL22	14 heures	p.151
AM	SPE	Apprentissage de la langue des signes française	MILDS2018	35 heures	p.152

ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ DU PARTICULIER EMPLOYEUR

p.155

	Projet et accompagnement personnalisés : cadre, méthode et principes		PAPAP24	21 heures	p.156
	Découvrir et comprendre les principales pathologies liées au vieillissement et aux situations de handicap pour ajuster son accompagnement		PAPAVH24	21 heures	p.157
	Travailler en collaboration pour mieux accompagner la personne en situation de dépendance		PATCPD24	14 heures	p.158
	La communication et la relation d'aide avec une personne en situation de dépendance		PACRPD21	21 heures	p.159
	Développer des pratiques bientraitantes auprès d'une personne en situation de dépendance		PAPBPD21	14 heures	p.160
	Assistant de vie auprès d'une personne atteinte de la maladie d'Alzheimer : accompagnement et communication		IDAVMA21	21 heures	p.161
	Accompagner une personne souffrant d'addictions		IDAPA21	14 heures	p.162
	Accompagner une personne victime d'un accident cardio-vasculaire		IDACV21	21 heures	p.163
	 Accompagner une personne avec une déficience auditive		MIDA21	14 heures	p.164
	Apprentissage de la langue des signes française		MILDS2018	35 heures	p.165
	 Accompagner une personne avec une déficience visuelle		MIDV20	14 heures	p.166
	Accompagner les personnes adultes atteintes d'un cancer		IDPAC2018	21 heures	p.167
	Accompagner les personnes atteintes de la maladie de Parkinson ou de maladies apparentées		IDSN2018	21 heures	p.168
	Accompagner les personnes atteintes de sclérose en plaques		PAMI2018	21 heures	p.169
	Accompagner et prévenir les situations difficiles avec une personne en situation de dépendance		PASDPD21	14 heures	p.170
	Accompagnement de la fin de vie		PAAFV21	21 heures	p.171
	Aidant familial salarié auprès d'un adulte dépendant		IDAFAD21	14 heures	p.172

ACCOMPAGNEMENT AU QUOTIDIEN DU PARTICULIER EMPLOYEUR EN SITUATION DE DÉPENDANCE

p.175

	Accompagner une personne en situation de dépendance dans les actes d'hygiène et de confort		PAPDAHC21	21 heures	p.176
	Transferts et déplacements d'une personne en situation de dépendance		PATDPD24	28 heures	p.177
	Favoriser le bien-être et l'estime de soi d'une personne en situation de dépendance		PABEPD21	14 heures	p.178
	Découvrir la gérontechnologie		PABEPD21	14 heures	p.179
	Assistance administrative d'une personne en situation de dépendance		IDAAPD21	14 heures	p.180

ACCOMPAGNEMENT DES ACTIVITÉS SOCIALES ET DE LOISIRS DU PARTICULIER EMPLOYEUR EN SITUATION DE DÉPENDANCE

p.183

	Accompagner une personne en situation de dépendance dans ses loisirs et contribuer au maintien du lien social		PAAPDL21	21 heures	p.184
	Animer les activités sociales et de loisirs		PAASL24	14 heures	p.185
	Accompagner le particulier employeur dans la découverte et l'utilisation des outils numériques		PADUON21	14 heures	p.186

REPAS DE LA PERSONNE EN SITUATION DE DÉPENDANCE

p.189

	Équilibre alimentaire et cuisine du quotidien		MIEACQ21	21 heures	p.190
	Élaboration de menus spécifiques adaptés et aide à la prise de repas		IDEMS21	21 heures	p.191
	Nutrition et consommation responsables		MINCR24	14 heures	p.192

COORDINATION AU DOMICILE p.195

SPE	La fonction de coordination au domicile : le cadre et les acteurs	IDCACD22	14 heures	p.196
SPE	Faciliter la circulation des informations au domicile	IDFCICD22	21 heures	p.197
SPE	Organiser les interventions au domicile	IDOICD22	14 heures	p.198
SPE	Favoriser la coopération au domicile	IDFCD22	14 heures	p.199
SPE	Animer une équipe de salariés du particulier employeur	IDAECD22	21 heures	p.200
SPE	Gérer les démarches, le matériel et les équipements au domicile	IDGECD22	14 heures	p.201

ADAPTER SON ACCOMPAGNEMENT À DOMICILE D'UNE PERSONNE ÂGÉE AYANT DES TROUBLES COGNITIFS p.203

SPE	Adapter son intervention au domicile d'une personne âgée atteinte de troubles cognitifs	PAIDTC22	21 heures	p.204
SPE	Relation et communication avec une personne âgée atteinte de troubles cognitifs	PARCTC22	21 heures	p.205
SPE	Collaborer avec les proches aidants d'une personne âgée atteinte de troubles cognitifs	PAPATC22	14 heures	p.206

ADAPTER SON ACCOMPAGNEMENT À DOMICILE D'UNE PERSONNE EN SITUATION DE HANDICAP MOTEUR p.209

SPE	Connaissances des troubles moteurs pour un meilleur accompagnement	IDAHM22	14 heures	p.210
SPE	Technique d'accompagnement aux actes du quotidien et équipements de compensation du handicap moteur	IDAAQHM22	21 heures	p.211
SPE	Communiquer et favoriser le bien-être de la personne en situation de handicap moteur	IDCBHM22	21 heures	p.212

SERVICES PERSONNALISÉS AUX FAMILLES p.215

SPE	Définir et valoriser ses compétences professionnelles au service des familles	NEW	IDCPSF24	21 heures	p.216
SPE	Proposer et adapter ses services aux spécificités de chaque famille	NEW	IDSSF24	21 heures	p.217
SPE	Accompagner le particulier employeur dans la découverte et l'utilisation des outils numériques		PADUON21	14 heures	p.218
SPE	Aide à la gestion des tâches administratives et quotidiennes de la famille		PAGTA21	14 heures	p.219
SPE	Entretien et réparation de biens		IDERB21	14 heures	p.220
SPE	Soin des animaux et entretien des plantes		IDSAP21	14 heures	p.221
SPE	Besoins de la personne âgée et maintien de l'autonomie		PAMAPA21	21 heures	p.222
SPE	Maintien du lien social et activités de loisirs pour la personne âgée autonome		PALSIPA21	21 heures	p.223
SPE	Accompagner l'enfant de plus de 3 ans dans ses actes quotidiens		IDAEAQ-P3-21	14 heures	p.224
AM SPE	Accompagnement durant les temps périscolaires	NEW	MIATP24	14 heures	p.225
AM SPE	Proposer un environnement favorable à la réalisation des devoirs		MIEFRD21	14 heures	p.226

REPAS DE LA FAMILLE p.229

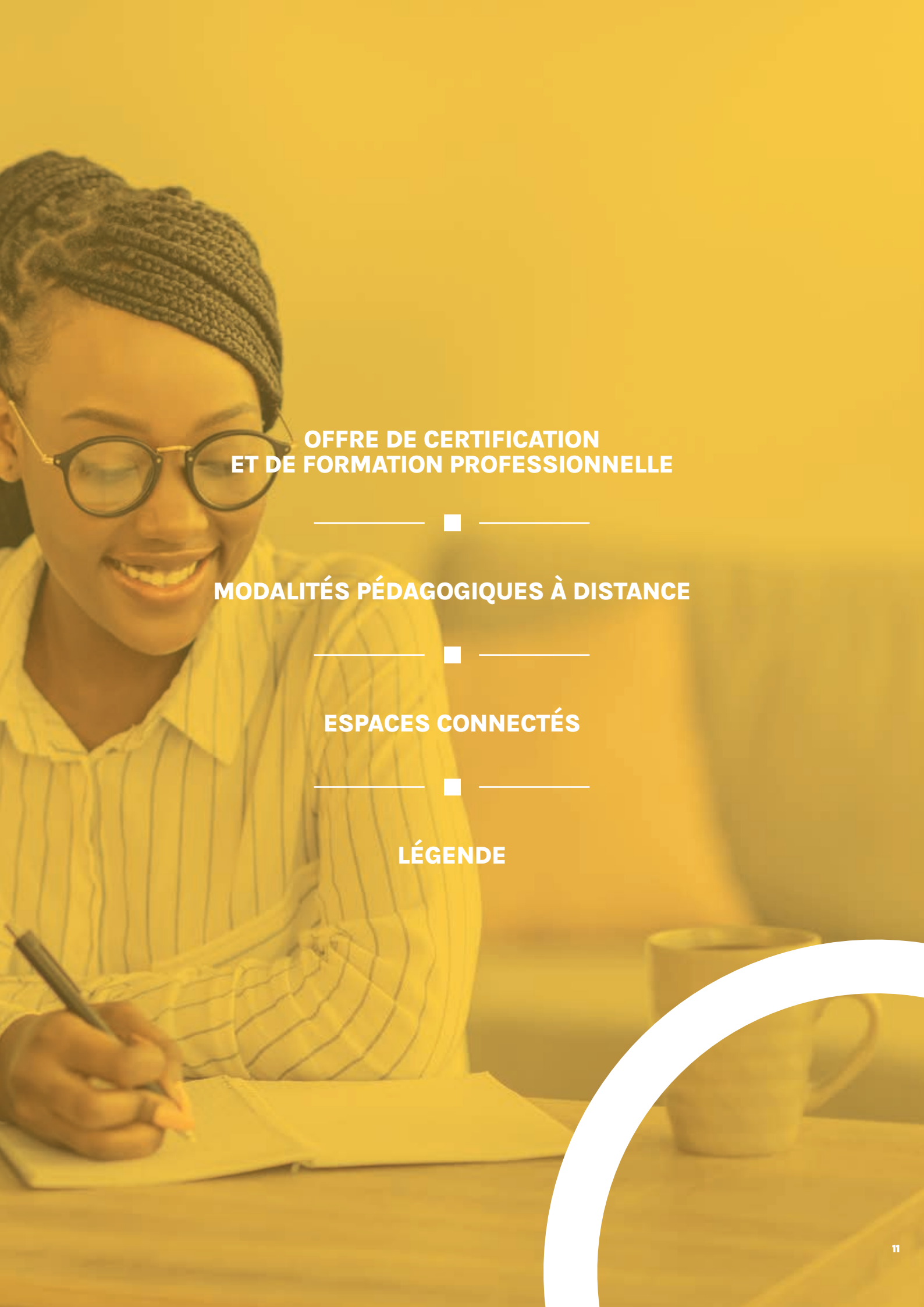
SPE	Nutrition et consommation responsables	NEW	MINCR24	14 heures	p.230
SPE	Cuisiner au quotidien	NEW	IDCAQ24	21 heures	p.231
SPE	Adapter sa cuisine aux spécificités alimentaires et culturelles de chaque membre de la famille	NEW	IDSAC24	21 heures	p.232
SPE	Repas de fêtes et réceptions familiales		IDFR21	21 heures	p.233

INDEX p.234



NOTE GÉNÉRALE D'ORGANISATION



A smiling woman with glasses and a beanie is writing in a notebook. The background is a warm, yellowish-orange gradient. The text is overlaid on the right side of the image.

OFFRE DE CERTIFICATION ET DE FORMATION PROFESSIONNELLE

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES À DISTANCE

ESPACES CONNECTÉS

LÉGENDE

OFFRE DE CERTIFICATION ET DE FORMATION PROFESSIONNELLE

CONTEXTE DES MÉTIERS ET DES EMPLOIS

La branche professionnelle du secteur des particuliers employeurs et de l'emploi à domicile s'investit pour accompagner au développement et à la valorisation de compétence de chaque salarié et futur salarié en proposant une offre de certification professionnelle permettant une employabilité plus forte.

Aujourd'hui, il existe quatre métiers reconnus par la branche professionnelle exercés auprès des particuliers employeurs :

L'ASSISTANT MATERNEL

LE GARDE D'ENFANTS

L'EMPLOYÉ FAMILIAL

L'ASSISTANT DE VIE

Ces métiers se répartissent en trois grands domaines :



Accompagnement de la famille



Accompagnement des enfants



Accompagnement des personnes en perte d'autonomie et/ou en situation de handicap

La branche professionnelle du secteur des particuliers employeurs et de l'emploi à domicile soutient les salariés dans leur évolution professionnelle grâce à des certifications qui reprennent les compétences mobilisées dans les activités quotidiennes.

Elles se répartissent comme suit :

■ L'employé familial intervient au domicile des particuliers principalement pour faciliter la vie quotidienne des familles. L'entretien du cadre de vie, du linge et la préparation des repas sont les principales missions. Il peut également se voir proposer un certain nombre de services pouvant faciliter la vie quotidienne de la famille selon le besoin de cette dernière et selon ce qu'il peut proposer. Ces services peuvent recouvrir des domaines et des compétences très différents :

- ✓ préparation des repas de la famille ou de repas de fêtes (achat des denrées, cuisine, gestion des stocks),
- ✓ entretien du linge de la maison (lessive, couture...),
- ✓ petits travaux de jardinage (aide au rempotage...),
- ✓ travaux de bricolage simples (bas de porte à revisser, aide à suspendre un tableau...),
- ✓ services du quotidien (pressing, courses et livraison...),
- ✓ démarches pratiques (rechercher des prestataires pour des travaux au domicile des particuliers employeurs),
- ✓ démarches administratives (accompagnement à l'utilisation du numérique),
- ✓ prise en charge des enfants dans le temps périscolaire,
- ✓ garde ou promenade des animaux de compagnie du particulier employeur.

L'employé familial se trouve majoritairement en situation de multi-employeurs. Il est amené à se déplacer aux différents domiciles des particuliers employeurs.

■ L'accompagnement des enfants, qui peut correspondre à des emplois très différents en fonction du lieu d'exercice du métier, que celui-ci se fasse au domicile du particulier employeur, pour les gardes d'enfants, à leur propre domicile, ou dans des maisons d'assistants maternels pour les assistants maternels. Cet exercice varie également en fonction du nombre d'enfants pris en charge, leur lien de parenté (une fratrie ou des enfants issus de familles différentes) ou encore des difficultés de développement, telles que des situations de handicap, qui peuvent être rencontrées. Les gardes d'enfants et les assistants maternels accompagnent les enfants au quotidien dans leur développement, en collaboration avec les parents et les autres professionnels. L'accompagnement d'enfants en situation de handicap peut être une compétence spécifique proposée par le salarié. Le garde d'enfants et l'assistant maternel se trouvent majoritairement en situation de multi-employeurs. Le garde d'enfants est amené à se déplacer aux différents domiciles des particuliers employeurs.

■ L'accompagnement de la dépendance et du handicap est au cœur de la mission de l'assistant de vie qui intervient, de fait, auprès de publics très variés, tels que les personnes en perte d'autonomie et les personnes en situation de handicap. Il est confronté à des pathologies ayant des conséquences sur le quotidien au domicile, très spécifiques à chaque personne. L'individualisation de son intervention est, par conséquent, centrale. L'assistant de vie dépendance se trouve majoritairement en situation de multi-employeurs. Il est amené à se déplacer aux différents domiciles des particuliers employeurs.

Les professionnels du secteur des particuliers employeurs et de l'emploi à domicile devront s'adapter et développer des compétences en fonction des besoins des particuliers employeurs. L'offre de certification répond pleinement à ces enjeux et constitue un véritable levier pour sécuriser leur parcours professionnel et leur permettre de s'insérer durablement dans l'emploi.

ÉLIGIBILITÉ DE L'ORGANISME DE FORMATION

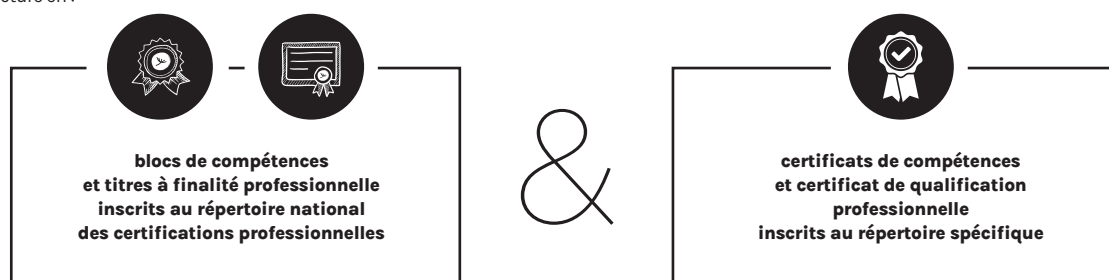


Seuls les organismes de formation labellisés par la branche professionnelle du secteur des particuliers employeurs et de l'emploi à domicile et habilités par IPERIA peuvent mettre en œuvre des parcours certifiants (parcours par la voie de la formation et la voie de la VAE).

Pour faire la demande d'habilitation, vous pouvez adresser un courriel à labellisation@iperia.eu.

ARTICULATION ET MODE D'ACCÈS DE L'OFFRE DE CERTIFICATION

Elle se structure en :



Chaque certification professionnelle a une vocation spécifique

Les certifications déposées au RNCP (titres et blocs) ont pour vocation de valoriser les compétences de chaque métier. Pour des salariés du secteur qui ont besoin de valoriser leur expérience par le biais de la VAE, ou de maîtriser certaines compétences par le biais de la formation (parcours blocs) et, pour de nouveaux salariés entrant dans notre secteur par le biais de la formation (parcours Titre ou multi-blocs).



Les certifications déposées au RS ont pour vocation d'accompagner nos salariés ou futurs salariés dans leur parcours professionnel en leur proposant de valoriser des compétences complémentaires liées aux publics ou aux situations d'emploi spécifiques. Ainsi, l'accompagnement lié aux handicaps, le travail en MAM et la coordination au domicile du particulier employeur peuvent être proposés à tous vos publics, prescripteurs et financeurs.



Cette offre de certification est construite en filière professionnelle avec les deux modes d'accès (VAE et Formation) et permet dès à présent de répondre aux enjeux d'individualisation de parcours pour l'ensemble de vos publics.

■ Vous pouvez donc construire des parcours en adéquation avec les besoins et les projets des salariés et des demandeurs d'emploi, en combinant des blocs de compétences et des certificats de compétences, des titres et des certificats de compétences permettant ainsi d'acquérir et de valoriser les compétences professionnelles visées.

■ Vous pouvez également proposer des modalités d'accès aux certifications professionnelles en adéquation avec les besoins et les projets des salariés et des demandeurs d'emploi en conjuguant la VAE et la formation.

■ Enfin, vous pouvez proposer des parcours certifiants en fonction du rythme et de la capacité de mobilisation des salariés et des demandeurs d'emploi en mettant en place des parcours bloc, multi blocs et titre.

! RÉFORME VAE :

■ Cette individualisation de parcours va dans le sens de la réforme de la VAE avec ce nouveau rôle qu'IPERIA met en œuvre pour le compte de la branche : **Architecte de parcours.**

FILIÈRES PROFESSIONNELLES DU SECTEUR



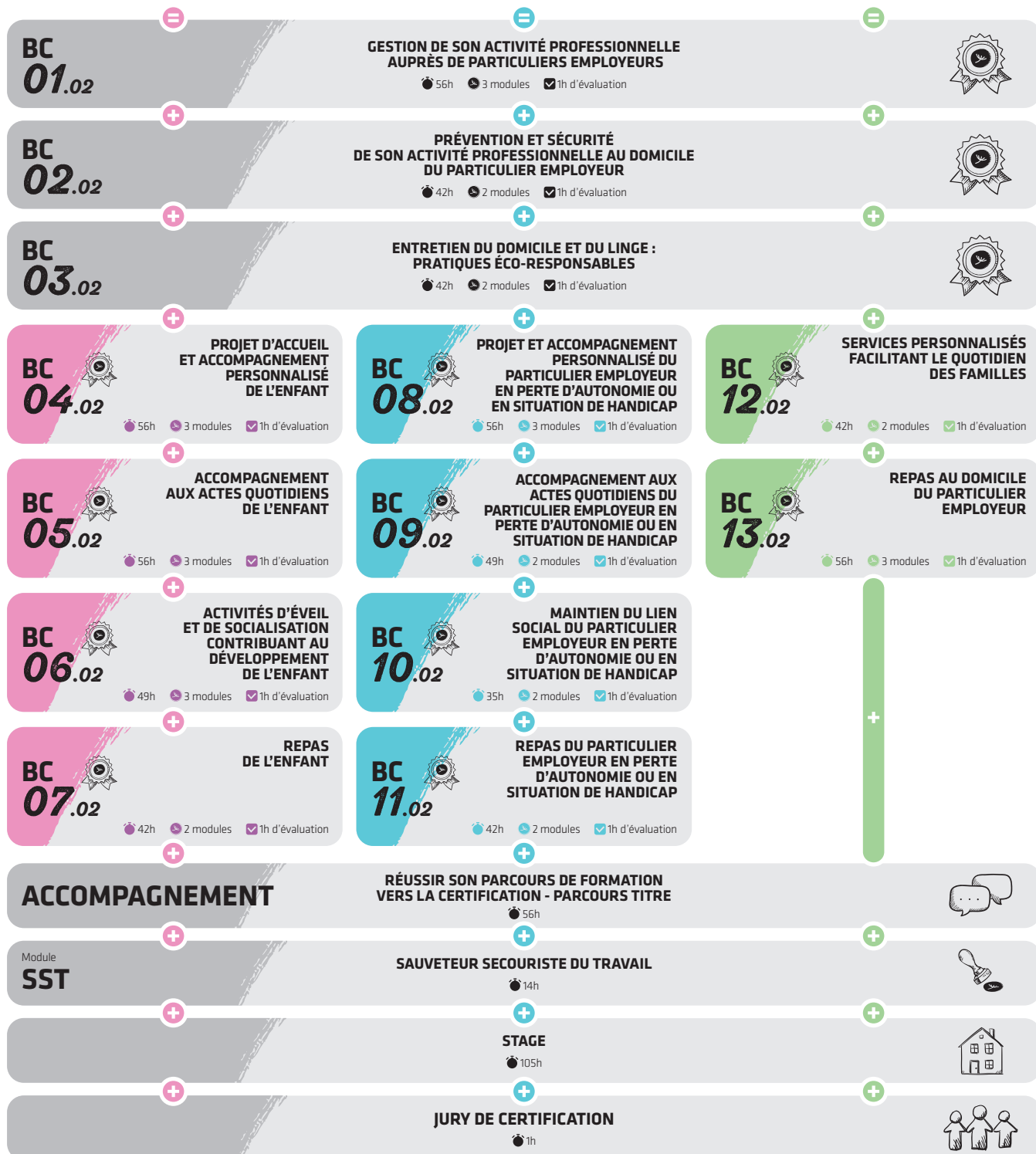
L'ARCHITECTURE DES CERTIFICATIONS PROFESSIONNELLES

■ Pour tout renseignement sur les métiers, compétences et certifications professionnelles, vous pouvez contacter votre chargé de mission compétences et certifications de votre territoire au sein d'IPERIA.


TITRE
 « *Assistant maternel/*
Garde d'enfants »
 TOTAL PARCOURS LONG
 526h
 RNCP37795


TITRE
 « *Assistant de vie dépendance* »
 TOTAL PARCOURS LONG
 505h
 RNCP37780


TITRE
 « *Employé familial* »
 TOTAL PARCOURS LONG
 419h
 RNCP37792



✓ *Assistant maternel***Certificat de qualification professionnelle****TRAVAILLER EN MAISON D'ASSISTANTS MATERNELS**

RS5451

Composante 1**CRÉATION ET PÉRENNISATION DE LA MAM**56h 4 modules
✓ 1h d'évaluation**Composante 2****TRAVAIL D'ÉQUIPE EN MAM ET ACCOMPAGNEMENT DES ENFANTS**

42h 2 modules ✓ 1h d'évaluation

**COMMISSION D'ATTRIBUTION**✓ *Assistant maternel* ✓ *Garde d'enfants***Certificat de compétences****ADAPTER L'ACCOMPAGNEMENT À DOMICILE D'UN ENFANT AVEC TROUBLES DU SPECTRE DE L'AUTISME**

RS5439

56H 4 MODULES ✓ 1H D'ÉVALUATION

**COMMISSION D'ATTRIBUTION**✓ *Assistant maternel* ✓ *Garde d'enfants***Certificat de compétences****ADAPTER L'ACCOMPAGNEMENT À DOMICILE D'UN ENFANT EN FONCTION DE SON HANDICAP**

RS5442

Composante 1**PROJET PERSONNALISÉ DE L'ENFANT EN SITUATION DE HANDICAP ET TRAVAIL EN ÉQUIPE**42h 2 modules
✓ 1h d'évaluation**Composante 2****ACCOMPAGNEMENT AU QUOTIDIEN DE L'ENFANT EN SITUATION DE HANDICAP**35h 2 modules
✓ 1h d'évaluation**COMMISSION D'ATTRIBUTION**✓ *Assistant de vie***Certificat de compétences****ADAPTER SON ACCOMPAGNEMENT À DOMICILE D'UNE PERSONNE AGÉE AYANT DES TROUBLES COGNITIFS**

RS5441

56H 3 MODULES ✓ 1H D'ÉVALUATION

**COMMISSION D'ATTRIBUTION**✓ *Assistant de vie***Certificat de compétences****ADAPTER L'ACCOMPAGNEMENT À DOMICILE D'UNE PERSONNE EN FONCTION DE SON HANDICAP MOTEUR**

RS5440

56H 3 MODULES ✓ 1H D'ÉVALUATION

**COMMISSION D'ATTRIBUTION**✓ *Assistant de vie***COORDONNER LES ACTEURS EN LIEN AVEC LE PARTICULIER EMPLOYEUR POUR FAVORISER LE MAINTIEN À DOMICILE**

98H 6 MODULES ✓ 2H D'ÉVALUATION

**COMMISSION D'ATTRIBUTION**

CATÉGORIE ET NOMBRE DE MODULES

Il y a ainsi **151** modules de formation au total dans l'offre 2024.

- > **97** modules de formation pour les assistants maternels
- > **90** modules de formation pour les gardes d'enfants
- > **81** modules de formation pour les assistants de vie
- > **63** modules de formation pour les employés familiaux

Cette offre est accessible aux salariés par la mobilisation de leurs 58 heures annuelles dans le cadre du plan de développement des compétences.

TYPOLOGIE DES MODULES DE FORMATION 2024



BLOCS DE COMPÉTENCES POUR LES TITRES

Bloc 01 ⁰² GESTION DE SON ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE AUPRÈS DE PARTICULIERS EMPLOYEURS 56h			Évaluation  Étude de situation professionnelle numérique +1h
NEW	Développer et pérenniser son activité professionnelle auprès de particuliers employeurs MIDPAP24	21h	
NEW	Créer et entretenir de bonnes relations professionnelles : communiquer et s'organiser MICEBR24	14h	
	Droits et devoirs dans l'exercice de son métier MIDDM2018	21h	
Bloc 02 ⁰² PRÉVENTION ET SÉCURITÉ DE SON ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE AU DOMICILE DU PARTICULIER EMPLOYEUR 42h			Évaluation  Étude de situation professionnelle numérique +1h
	Organisation, aménagement et sécurisation de l'espace professionnel MIOASEP21	21h	
	Prévenir les risques professionnels et sécuriser son intervention MIRPSI21	21h	
Bloc 03 ⁰² ENTRETIEN DU DOMICILE ET DU LINGE : PRATIQUES ÉCORESPONSABLES 42h			Évaluation  Mise en situation professionnelle +1h
	Entretien du cadre de vie et pratiques écoresponsables MIECER21	21h	
	Entretien du linge et pratiques écoresponsables MIELER21	21h	
Bloc 04 ⁰² PROJET D'ACCUEIL ET ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ DE L'ENFANT 56h			Évaluation  Étude en situation professionnelle écrite +1h
	Construire son projet d'accueil MIPA21	21h	
NEW	Soutenir la parentalité au quotidien MISPAQ24	14h	
	S'inscrire dans une démarche d'accompagnement personnalisé de l'enfant et travailler en collaboration MIDAP21	21h	

Bloc 05⁰² ACCOMPAGNEMENT AUX ACTES QUOTIDIENS DE L'ENFANT 56h

Accompagnement dans les actes du quotidien et autonomie de l'enfant MIAAQ21	21h
Bien porter pour mieux accompagner, manipulations et déplacements MIPMD21	21h
État de santé de l'enfant : les bonnes pratiques MIESE21	14h

Évaluation

Mise en situation
professionnelle
+1h

Bloc 06⁰² ACTIVITÉS D'ÉVEIL ET DE SOCIALISATION CONTRIBUANT AU DÉVELOPPEMENT DE L'ENFANT 49h

Comprendre pour mieux accompagner : les nouvelles connaissances sur le développement global de l'enfant MICDE21	14h
Éveil des enfants : le jeu sous toutes ses formes MIEE21	21h
Adapter sa communication avec l'enfant MIASCE21	14h

Évaluation

Étude de situation professionnelle
numérique
+1h

Bloc 07⁰² REPAS DE L'ENFANT 42h

Alimentation et prise de repas de l'enfant MIAPRE21	21h
NEW Prévention et gestion des troubles alimentaires de l'enfant MITAE24	21h

Évaluation

Mise en situation
professionnelle
+1h

Bloc 08⁰² PROJET ET ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ DU PARTICULIER EMPLOYEUR EN PERTE D'AUTONOMIE OU EN SITUATION DE HANDICAP 56h

NEW Projet et accompagnement personnalisé : cadre, méthode et principes PAPAP24	21h
NEW Découvrir et comprendre les principales pathologies liées au vieillissement et les situations de handicap pour ajuster son accompagnement PAPVH24	21h
NEW Travailler en collaboration pour mieux accompagner la personne en situation de dépendance PATCPD24	14h

Évaluation

Étude en situation
professionnelle écrite
+1h

Bloc 09⁰² ACCOMPAGNEMENT AUX ACTES QUOTIDIENS DU PARTICULIER EMPLOYEUR EN PERTE D'AUTONOMIE OU EN SITUATION DE HANDICAP 49h

Accompagner une personne en situation de dépendance dans les actes d'hygiène et de confort PAPDAH21	21h
NEW Transferts et déplacements d'une personne en situation de dépendance PATDPD24	28h

Évaluation

Mise en situation
professionnelle
+1h

Bloc 10⁰² MAINTIEN DU LIEN SOCIAL DU PARTICULIER EMPLOYEUR EN PERTE D'AUTONOMIE OU EN SITUATION DE HANDICAP 35h

Accompagner une personne en situation de dépendance dans ses loisirs et contribuer au maintien du lien social PAAPDL21	21h
NEW Animer les activités sociales et de loisirs PAASL24	14h

Évaluation

Étude de situation professionnelle
numérique
+1h

Bloc 11⁰² REPAS DU PARTICULIER EMPLOYEUR EN PERTE D'AUTONOMIE OU EN SITUATION DE HANDICAP 42h

Équilibre alimentaire et cuisine du quotidien MIEACQ21	21h
Élaboration de menus spécifiques adaptés et aide à la prise de repas IDEMS21	21h

Évaluation

Mise en situation
professionnelle
+1h

Bloc 12⁰² SERVICES PERSONNALISÉS FACILITANT LE QUOTIDIEN DES FAMILLES 42h

NEW Définir et valoriser ses compétences professionnelles au service des familles IDCPSF24	21h
NEW Proposer et adapter ses services aux spécificités de chaque famille IDSSF24	21h

Évaluation

Étude en situation
professionnelle écrite
+1h

Bloc 13 ⁰² REPAS AU DOMICILE DU PARTICULIER EMPLOYEUR		56h
	Nutrition et consommation responsables MINCR24	14h
	Cuisiner au quotidien IDCAQ24	21h
	Adapter sa cuisine aux spécificités alimentaires et culturelles de chaque membre de la famille IDSAC24	21h

Évaluation



Mise en situation
professionnelle
+1h

CERTIFICATS DE COMPÉTENCES

CQP TRAVAILLER EN MAISON D'ASSISTANTS MATERNELS		98h
 COMPOSANTE 1 - Création et pérennisation de la MAM		56h
	Spécificités et fondamentaux d'une MAM AMMAM24	14h
	Démarche d'étude de besoins à la création d'une MAM AMEBMAM21	14h
	Les réglementations d'une MAM AMRMAM21	14h
	Gestion financière et plan de communication d'une MAM AMGFMAM21	14h
 COMPOSANTE 2 - Travail d'équipe en MAM et accompagnement des enfants		42h
	Communication et organisation en équipe en MAM AMCOMAM21	21h
	Accompagnement des enfants en MAM AMAEMAM22	21h
ADAPTER L'ACCOMPAGNEMENT À DOMICILE D'UN ENFANT AVEC TROUBLES DU SPECTRE DE L'AUTISME		56h
	Se repérer dans les troubles du spectre de l'autisme chez l'enfant MIRTSA22	14h
	Collaborer avec les familles et les professionnels pour mieux accompagner un enfant avec un trouble du spectre de l'autisme MIATSA22	14h
	Communiquer avec un enfant présentant un trouble du spectre de l'autisme MICETSA22	14h
	Favoriser l'autonomie et le bien-être d'un enfant avec un trouble du spectre de l'autisme MIABETSA22	14h
ADAPTER L'ACCOMPAGNEMENT À DOMICILE D'UN ENFANT EN FONCTION DE SON HANDICAP		77h
 COMPOSANTE 1 - Projet personnalisé de l'enfant en situation de handicap et travail en équipe		42h
	Comprendre le handicap pour mieux accompagner l'enfant MICHA22	21h
	Collaborer avec les familles et les professionnels pour mieux accompagner un enfant en situation de handicap MICFPAEH22	21h
 COMPOSANTE 2 - Accompagnement au quotidien de l'enfant en situation de handicap		35h
	Accompagner un enfant en situation de handicap dans les actes du quotidien MIAEHAQ22	21h
	Accompagner un enfant en situation de handicap dans des activités sociales et de loisirs MIAEHL22	14h

Évaluation



Jury professionnel
+1h

Évaluation



Étude de situation
professionnelle orale
+1h

Évaluation



Étude de situation professionnelle
numérique
+1h

Évaluation



Étude de situation professionnelle
numérique
+1h

Évaluation



Étude de situation professionnelle
orale
+1h

**ADAPTER SON ACCOMPAGNEMENT À DOMICILE
D'UNE PERSONNE ÂGÉE AYANT DES TROUBLES COGNITIFS**

56h

Relation et communication avec une personne âgée atteinte de troubles cognitifs PARCTC22	21h
Adapter son intervention au domicile d'une personne âgée atteinte de troubles cognitifs PAIDTC22	21h
Collaborer avec les proches aidants d'une personne âgée atteinte de troubles cognitifs PAPATC22	14h

Évaluation
 Étude de situation professionnelle
numérique
+1h

**ADAPTER L'ACCOMPAGNEMENT À DOMICILE
D'UNE PERSONNE EN FONCTION DE SON HANDICAP MOTEUR**

56h

Connaissances des troubles moteurs pour un meilleur accompagnement IDAHM22	14h
Techniques d'accompagnement aux actes du quotidien et équipements de compensation du handicap moteur IDAAQHM22	21h
Communiquer et favoriser le bien-être de la personne en situation de handicap moteur IDCBHM22	21h

Évaluation
 Étude de situation professionnelle
numérique
+1h

COORDONNER LES ACTEURS EN LIEN AVEC LE PARTICULIER EMPLOYEUR POUR FAVORISER LE MAINTIEN À DOMICILE

98h

La fonction de coordination au domicile : le cadre et les acteurs IDCADC22	14h
Faciliter la circulation des informations au domicile IDFCICD22	21h
Organiser les interventions au domicile IDOICD22	14h
Favoriser la coopération au domicile IDFCD22	14h
Animer une équipe de salariés du particulier employeur IDAECD22	21h
Gérer les démarches, le matériel et les équipements au domicile IDGECD22	14h

Évaluation
 Étude de situation
professionnelle orale
+1h
Évaluation
 Étude en situation
professionnelle écrite
+1h

RÉUSSIR SON PARCOURS DE FORMATION VERS LA CERTIFICATION

MIRPFC22 - 14^h

Prérequis : ■ Module accessible pour les candidats positionnés sur un parcours certifiant hors titre complet

LES OBJECTIFS DE L'ACCOMPAGNEMENT

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure de se présenter à l'évaluation ou aux évaluations correspondant à la certification visée bloc(s) de compétences ou certificat du répertoire spécifique.

ÉTAPES

- Temps d'accueil et de positionnement des apprenants
- Suivi individualisé en collectif ou en individuel selon les besoins du groupe et des apprenants
- Accompagnement aux usages numériques
- Retour d'expériences et analyse de pratique
- Préparation aux évaluations
- Bilan de formation avec les apprenants
- Questionnaire de satisfaction

LE PARCOURS DE FORMATION POUR PRÉPARER UNE CERTIFICATION

Bloc(s) de compétences, certificat(s) compétences ou certificat de qualification professionnelle

DÉCOUPAGE DU PARCOURS	Blocs de compétences des titres à finalité professionnelle		Certificats de compétences et certificat de qualification professionnelle
	Volumétrie en heures		Volumétrie en heures
Formation	35/42/49/56		56/77/98
Accompagnement : accueil, positionnement, retours d'expérience, suivi individualisé, bilan, recueil de satisfaction et préparation aux évaluations	Réussir son parcours de formation vers la certification <i>MIRPFC22</i>	14	14
Sous-total avant évaluation	49/56/63/70		70/91/112
Évaluation pour un candidat	1		1/2/2
TOTAL	50/57/64/71		71/93/114

ACCOMPAGNEMENT À LA CERTIFICATION



MIAC2018 - 14^h

Prérequis :

- Candidats ayant validé tous les blocs de compétences d'un titre à finalité professionnelle : "Assistant de vie dépendance", "Employé familial" et "Assistant maternel/Garde d'enfants".
- Candidats souhaitant réussir l'épreuve du jury.

LES OBJECTIFS DE L'ACCOMPAGNEMENT

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure de se présenter devant le jury professionnel en ayant construit et retranscrit une réflexion organisée autour des compétences sociales et transversales mobilisées dans son métier.

PUBLICS CONCERNÉS ET DISPOSITIFS DE FINANCEMENT

PARCOURS MODULAIRES ET CERTIFIANTS	Qui	Conditions d'accès	Financement	Combien d'heures
	■ Tout public intéressé par le secteur de l'emploi à domicile : ✓ Tout demandeur d'emploi ✓ Tout salarié de branche extérieure à celle du secteur des particuliers employeurs et de l'emploi à domicile souhaitant se reconverter ou élargir ses activités professionnelles	■ Majeur ■ Maîtrise des savoirs de base : lire/écrire/compter ■ Projet professionnel identifié	■ Compte personnel de formation + abondement éventuel (en fonction des politiques territoriales et de branches) ■ Financements publics et/ou privés	Selon les règles définies par le financeur et dans le respect des volumétries préconisées pour chaque dispositif
	■ Tout salarié de la branche du particulier employeur et de l'emploi à domicile	■ Majeur ■ Maîtrise des savoirs de base : lire/écrire/compter ■ Être salarié du particulier employeur à minimum 1h travaillée sans condition d'ancienneté	■ Mobilisation du plan de développement des compétences (58 heures) ■ Compte personnel de formation (selon le compteur du salarié) + abondement éventuel	58h pour la formation Si le parcours de formation attaché à la certification dépasse les 58 heures, une tolérance est permise pour aller au-delà du quota annuel.

OUVERTURE DE PARCOURS CERTIFIANTS ET MODULAIRES (FORMATION & VAE)

Type de parcours	Conditions préalables à l'ouverture des parcours	Délais	Documentation	Contacts
■ Parcours certifiants dans le cadre du plan de développement des compétences — PDC — du secteur des particuliers employeurs et de l'emploi à domicile	■ Vous devez proposer l'intégralité du parcours certifiant choisi et programmer l'évaluation. La programmation est à formaliser sur la plateforme administrative YODA et sur la fiche "parcours certifiant".	■ 30 jours avant l'ouverture du parcours	■ Vous pouvez vous référer au mode d'emploi et aux démarches administratives mis à disposition dans votre espace administratif (www.iperia.eu/espace-administratif-of) dans les rubriques : ✓ Demande d'ouverture ✓ Plan de développement des compétences ✓ Certification	■ Les assistantes administratives du service gestion administrative formation affectées aux demandes d'ouverture sont à votre disposition pour tout renseignement :  do@udd.eu  02 33 82 68 28
■ Module dans le cadre du PDC du secteur des particuliers employeurs et de l'emploi à domicile	■ La durée d'une journée de formation est de 7 heures. ■ Une session en présentiel et en téléformation comprend entre 2 et 12 apprenants. ■ Pour le module RAVie , une session en présentiel entre 4 et 12 apprenants. ■ Pour les modules INRS , une session en présentiel comprend entre 4 et 10 apprenants , durée des journées de formation spécifiques. ■ Pour le module « Analyse des pratiques professionnelles » , une session en présentiel comprend entre 4 et 10 apprenants. ■ Une session en FOAD comprend entre 1 et 24 apprenants. ■ Les dates de vos formations sont à nous transmettre uniquement via votre plateforme administrative YODA.	■ 30 jours calendaires avant la date de début de formation pour les modules des assistants maternels et des salariés du particulier employeur.	■ Veuillez vous reporter au mode d'emploi disponible sur votre espace administratif (www.iperia.eu/espace-administratif-of) dans les rubriques : ✓ Demande d'ouverture ✓ Plan de développement des compétences	
■ Parcours certifiants hors PDC (CPF, Financements publics et/ou privés...)	■ Lorsqu'un parcours certifiant (bloc de compétences ou certificat de compétences) est envisagé en mobilisant un financement par le CPF, et/ou par des financements publics/privés, la déclaration du parcours certifiant incluant l'évaluation doit impérativement se faire au début du parcours par le biais de la fiche « déclaration d'ouverture » – Service gestion de la certification	■ Dans les 30 jours avant la date de démarrage de l'action.	■ Vous trouverez les étapes administratives des ouvertures des actions certifiantes, ainsi que la fiche « déclaration d'ouverture » – Service gestion de la certification, sur votre espace e-BI (www.iperia.eu/espace-administratif-of) dans la rubrique : ✓ Certification	

INRS

Afin de pouvoir délivrer une attestation de stage à chaque apprenant en fin de formation, nous vous rappelons que le formateur qui dispense les modules « Prévention et sécurité » (y compris les modules recyclage) doit être habilité par l'INRS en tant que formateur et doit être impérativement à jour de son recyclage pour pouvoir dispenser les formations. L'organisme qui met en place la formation INRS doit impérativement être habilité INRS. Vous trouverez toutes les informations concernant l'habilitation de votre organisme de formation et la certification du formateur sur le site Internet de l'INRS (www.inrs.fr). L'envoi du CV du formateur doit être impérativement accompagné de la carte INRS.

 RAPPEL DES MODULES

- Préparation du certificat « Sauveteur Secouriste du Travail » (SST) | 14 heures | MISST21
- Recyclage « Sauveteur Secouriste du Travail » (SST) | 7 heures | MIRSST2018
- Préparation du certificat « Acteur Prévention Secours » Aide et Soins à Domicile | 32 heures | MIAPS23
- Formation complémentaire Aide à La Mobilité « Acteur Prévention Secours » | 21 heures | MIALMAPS23
- Recyclage « Acteur Prévention Secours » Aide et Soins à Domicile | 14 heures | MIRAPS23
- Préparation du certificat Acteur « Prévention des Risques liés à l'Activité Physique » option IBC | 14 heures | MIPRAPIBC23
- Recyclage Acteur « Prévention des Risques liés à l'Activité Physique » option IBC | 7 heures | MIRPRAPIBC23
- Préparation du certificat Acteur « Prévention des Risques liés à l'Activité Physique » option 2S | 28 heures | IDPRAP2S23
- Recyclage Acteur « Prévention des Risques liés à l'Activité Physique » option 2S | 14 heures | IDRPRAP2S23
- Formation complémentaire Aide à La Mobilité Acteur PRAP 2S | 14 heures | IDALMPRAP2S23

CONDITIONS DE FINANCEMENT, CERTIFICATIONS, ÉVALUATIONS & VAE

VAE

AM	SPE	Accompagnement à la VAE post-recevabilité	38 heures max	39,00 € (tarif horaire par apprenant)
AM	SPE	Accompagnement à la VAE post-jury	14 heures	39,00 € (tarif horaire par apprenant)

ÉVALUATIONS DANS LE CADRE DES PARCOURS CERTIFIANTS

AM	SPE	Étude de situation professionnelle numérique	Forfait 1 heure	7,00 € (tarif par apprenant)
AM	SPE	Mise en situation professionnelle	Forfait 1 heure	35,00 € (tarif par apprenant)
AM	SPE	Étude de situation professionnelle écrite ou orale	Forfait 1 heure	35,00 € (tarif par apprenant)

PARCOURS DE FORMATION À VOCATION CERTIFIANTE

AM	Dans le cas d'une inscription à un parcours de formation permettant l'obtention d'un bloc de compétences de l'un des trois titres à finalité professionnelle de niveau 3 - "Assistant maternel/Garde d'enfants", "Employé familial", "Assistant de vie dépendance" - ou d'un certificat de compétences porté par la branche professionnelle du secteur des particuliers employeurs et de l'emploi à domicile, le tarif horaire par apprenant est bonifié, sous réserve du passage de l'évaluation finale.	Vous trouverez la documentation associée sur votre espace e-BI (www.iperia.eu/espace-administratif-of), dans la rubrique : ✓ Plan de développement des compétences	18,00 € (tarif horaire par apprenant)
----	---	--	---------------------------------------

Si le parcours de formation attaché à la certification dépasse les 58 heures, une tolérance est permise pour aller au-delà du quota annuel.

PARCOURS DE FORMATION À VOCATION CERTIFIANTE

SPE	Dans le cas d'une inscription à un parcours de formation permettant l'obtention d'un bloc de compétences de l'un des trois titres à finalité professionnelle de niveau 3 - "Assistant maternel/Garde d'enfants", "Employé familial", "Assistant de vie dépendance" - ou d'un certificat de compétences porté par la branche professionnelle du secteur des particuliers employeurs et de l'emploi à domicile, le tarif horaire par apprenant est bonifié, sous réserve du passage de l'évaluation finale.	Vous trouverez la documentation associée sur votre espace e-BI (www.iperia.eu/espace-administratif-of), dans la rubrique : ✓ Plan de développement des compétences	21,50 € (tarif horaire par apprenant)
-----	---	--	---------------------------------------

Si le parcours de formation attaché à la certification dépasse les 58 heures, une tolérance est permise pour aller au-delà du quota annuel.

PARCOURS DE FORMATION À VOCATION CERTIFIANTE HORS PDC

AM	SPE	Dans le cadre des parcours de formation à vocation certifiante financés en dehors de Plan de développement des compétences, Iperia a mis en place une politique tarifaire spécifique concernant les évaluations des parcours certifiants et les parcours certifiants dont IPERIA est le certificateur. CONDITIONS D'APPLICATION : Seules les heures dédiées au parcours de formation, sur la base du référentiel de formation, vous seront facturées (hors heures de stage et modules spécifiques).	Vous trouverez la documentation associée sur votre espace e-BI (www.iperia.eu/espace-administratif-of), dans la rubrique : ✓ Certification
----	-----	--	--

CONDITIONS DE FINANCEMENT DES PARCOURS DE FORMATION MODULAIRES

AM ASSISTANTS MATERNELS DU PARTICULIER EMPLOYEUR

MODULES DE FORMATION DE L'OFFRE PRIORITAIRE

Modules hors cas spécifiés

17,00 € (tarif horaire par apprenant)

La prise en charge sera limitée à 12 apprenants par groupe.

PRÉVENTIONS DES SITUATIONS DIFFICILES

Prendre soin de soi et prévenir l'épuisement professionnel

14 heures

15,50 € (tarif horaire par apprenant)

Gérer son stress en situation professionnelle

14 heures

15,50 € (tarif horaire par apprenant)

La prise en charge sera limitée à 12 apprenants par groupe.

SÉCURITÉ ET PRÉVENTION

Préparation du certificat « Sauveteur Secouriste du Travail » (SST)

14 heures

12,50 € (tarif horaire par apprenant)

Recyclage « Sauveteur Secouriste du Travail » (SST)

7 heures

12,50 € (tarif horaire par apprenant)

Préparation du certificat « Acteur Prévention Secours » Aide et Soins à Domicile

32 heures

12,50 € (tarif horaire par apprenant)

Formation complémentaire Aide à la Mobilité « Acteur Prévention Secours »

21 heures

12,50 € (tarif horaire par apprenant)

Recyclage « Acteur Prévention Secours » Aide et Soins à Domicile

14 heures

12,50 € (tarif horaire par apprenant)

Préparation du certificat Acteur « Prévention des Risques liés à l'Activité Physique » option IBC

14 heures

12,50 € (tarif horaire par apprenant)

Recyclage Acteur « Prévention des Risques liés à l'Activité Physique » option IBC

7 heures

12,50 € (tarif horaire par apprenant)

La prise en charge sera limitée à 10 apprenants (groupe de 4 personnes au minimum). Se référer aux référentiels de l'INRS.

MODULES HORS QUOTA **58 HEURES/AN**Accompagnement à la VAE post-recevabilité | **38 heures max**Accompagnement à la VAE post-jury | **14 heures**Acquérir les compétences de base en français professionnel | **56 heures**Améliorer ses compétences en français professionnel | **49 heures**Affiner ses compétences en français professionnel | **49 heures**Développer ses compétences à l'écrit en français professionnel | **35 heures**Améliorer la qualité de ses écrits professionnels | **35 heures**Code de la route | **Forfait**Permis de conduire | **40 heures au maximum**Permis de conduire - Renforcement | **20 heures**Renforcer ses compétences pour transporter des personnes | **16 heures**Transporter des personnes en toute sécurité | **24 heures**Se préparer à sa fonction de tuteur | **21 heures**Accompagner aux usages numériques 1, 2 et 3 | **21 heures, 14 heures et 7 heures**Réussir son parcours de formation vers la certification | **14 heures**

Les modules hors quota ne sont mobilisables qu'une seule fois par apprenant et par an.



MODULES DE FORMATION DE L'OFFRE PRIORITAIRE

Modules hors cas spécifiés

20,50 € (tarif horaire par apprenant)

La prise en charge sera limitée à 12 apprenants par groupe.

PRÉVENTIONS DES SITUATIONS DIFFICILES

Prendre soin de soi et prévenir l'épuisement professionnel

14 heures

18,50 € (tarif horaire par apprenant)

Gérer son stress en situation professionnelle

14 heures

18,50 € (tarif horaire par apprenant)

La prise en charge sera limitée à 12 apprenants par groupe.

SÉCURITÉ ET PRÉVENTION

Préparation du certificat « Sauveteur Secouriste du Travail » (SST)

14 heures

18,50 € (tarif horaire par apprenant)

Préparation du certificat « Acteur Prévention Secours » Aide et Soins à Domicile

32 heures

18,50 € (tarif horaire par apprenant)

Formation complémentaire Aide à la Mobilité « Acteur Prévention Secours »

21 heures

18,50 € (tarif horaire par apprenant)

Préparation du certificat Acteur « Prévention des Risques liés à l'Activité Physique » option 2S (assistant de vie et employé familial)

28 heures

18,50 € (tarif horaire par apprenant)

Formation complémentaire Aide à la Mobilité Acteur PRAP 2S

14 heures

18,50 € (tarif horaire par apprenant)

Préparation du certificat Acteur « Prévention des Risques liés à l'Activité Physique » option IBC (garde d'enfants)

14 heures

18,50 € (tarif horaire par apprenant)

Recyclage « Sauveteur Secouriste du Travail » (SST)

7 heures

18,50 € (tarif horaire par apprenant)

Recyclage « Acteur Prévention Secours » Aide et Soins à Domicile

14 heures

18,50 € (tarif horaire par apprenant)

Recyclage Acteur « Prévention des Risques liés à l'Activité Physique » option IBC

7 heures

18,50 € (tarif horaire par apprenant)

Recyclage Acteur « Prévention des Risques liés à l'Activité Physique » option 2S

14 heures

18,50 € (tarif horaire par apprenant)

La prise en charge sera limitée à 10 apprenants (groupe de 4 personnes au minimum). Se référer aux référentiels de l'INRS.

RELAIS ASSISTANTS DE VIE

Relais assistants de vie

15 heures

3 060,00 € (tarif de groupe)

Tarif de groupe à partir de 4 apprenants.

MODULES HORS QUOTA 58 HEURES/AN

- Accompagnement à la VAE post-recevabilité | 38 heures max
- Accompagnement à la VAE post-jury | 14 heures
- Acquérir les compétences de base en français professionnel | 56 heures
- Améliorer ses compétences en français professionnel | 49 heures
- Affiner ses compétences en français professionnel | 49 heures
- Développer ses compétences à l'écrit en français professionnel | 35 heures
- Améliorer la qualité de ses écrits professionnels | 35 heures
- Code de la route | Forfait
- Permis de conduire | 40 heures au maximum
- Permis de conduire - Renforcement | 20 heures
- Renforcer ses compétences pour transporter des personnes | 16 heures
- Transporter des personnes en toute sécurité | 24 heures
- Relais assistants de vie | 15 heures
- Se préparer à sa fonction de tuteur | 21 heures
- Accompagner aux usages numériques 1, 2 et 3 | 21 heures, 14 heures et 7 heures
- Réussir son parcours de formation vers la certification | 14 heures

Les modules hors quota ne sont mobilisables qu'une seule fois par apprenant et par an, à l'exception du Relais assistant de vie qui est mobilisable 2 fois par apprenant et par an.

CONDITIONS PARTICULIÈRES POUR LES FORMATEURS

L'habilitation à la certification est obligatoire pour l'ouverture des **modules ci-dessous**.

- Accompagnement à la certification | **MIAC2018**
- Accompagnement à la VAE post-recevabilité | **Parcours de 38 heures max** | **MIVAE124, MIVAE224, MIVAE324**
- Accompagnement à la VAE post-jury | **MIVAEPOJ23**

La formation des accompagnateurs VAE peut être assurée par l'Université Du Domicile.

Modules « Analyse des pratiques professionnelles » **MIAPP21** et **IDAPP21**

Ces modules doivent être dispensés par un formateur spécialisé ayant suivi une formation de formateur à l'analyse de pratiques ; attestation de formation faisant foi et à fournir au service des demandes d'ouverture à la programmation du parcours de formation ou d'une expérience d'au moins un an dans l'animation d'analyse des pratiques professionnelles.

L'animation des modules langagiers

L'animation des modules langagiers requiert une vigilance particulière de la part des OF qui les mettent en place. En effet, ces modules nécessitent une expertise avérée des formateurs, afin de pouvoir proposer une formation qui réponde pleinement aux attentes des apprenants. L'UDD préconise que les formateurs soient titulaires de l'un de ces diplômes : master FLE/DAEFLE/DU en lien avec le FLE. Si ce n'est pas le cas, il est recommandé que le formateur ait au minimum un an d'expérience en formation de français langue étrangère.

Les formations de formateurs en français : master FLE/DAEFLE/Pro FLE

- Cette liste de formations n'est pas exhaustive, elle donne un aperçu des formations adéquates pour l'animation de la thématique langagière.
- Pour les formateurs n'ayant pas de diplôme associé à leur expérience professionnelle dans l'enseignement des langues, l'organisme de formation doit s'assurer que les compétences de ces derniers ont été régulièrement actualisées dans le cadre de leur activité ou par de la formation professionnelle.

CONDITIONS PRÉALABLES À L'OUVERTURE DES PARCOURS MODULAIRES

Pour tout renseignement sur les contenus pédagogiques, nous vous invitons à contacter votre consultante Formation & Pédagogie au sein de l'UDD.

Dans le cadre du suivi qualité de la formation, les équipes du service Ingénierie de formation & pédagogie et digital learning vous accompagnent à l'écriture de vos fiches pédagogiques.

1 Vous souhaitez mettre en place un ou plusieurs modules parmi :

- ✓ Modules « Analyse des pratiques professionnelles » **MIAPP21** et **IDAPP21**
- ✓ Modules de l'offre langagière en français compétence professionnelle **MIACBFP22, MIACFP22, MIAFCFP22** et **MIDCFP22**

■ **Quoi ?** Envoi de la fiche pédagogique et du CV du formateur associé.

■ **À qui et pourquoi ?** - Aux assistantes administratives du service gestion administrative formation, affectées aux demandes d'ouverture, pour le suivi administratif (do@udd.eu).
- Et à votre consultante Formation & Pédagogie et/ou au service Digital Learning qui s'assurera du respect des contenus du module et de la qualité de la proposition pédagogique au regard de l'objectif de formation et des compétences du formateur.

■ **Quand ?** Un mois avant l'ouverture du module.

2 Vous souhaitez mettre en place un ou plusieurs modules de l'offre – hors cas 1 :

■ **Quoi ?** Envoi de trois fiches pédagogiques et des CV des formateurs associés.

■ **À qui et pourquoi ?** - Aux assistantes administratives du service gestion administrative formation, affectées aux demandes d'ouverture, pour le suivi administratif (do@udd.eu).
- Et à votre consultante Formation & Pédagogie qui s'assurera du respect des contenus du module et de la qualité de la proposition pédagogique au regard de l'objectif de formation et des compétences du formateur.

■ **Quand ?** - Pour les organismes de formation ayant mis en place moins de trois parcours depuis leur labellisation : un mois avant l'ouverture du module.

- Pour tous les autres, une fois dans l'année et/ou à la demande de votre consultante Formation & Pédagogie / du service Digital Learning dans le cadre du suivi qualité.

La validation des fiches pédagogiques, par votre consultante Formation & Pédagogie et/ou au service Digital Learning, ne conditionne pas l'ouverture administrative de la formation. L'analyse de ce document pédagogique reste indispensable au suivi qualité et contribue au processus de labellisation.

FORMATION OUVERTE À DISTANCE

Pour proposer des formations en FOAD, l'organisme de formation doit être titulaire du passeport FOAD délivré par l'Université du domicile. Pour cela, il doit en faire la demande auprès de l'UDD à l'adresse foad@udd.eu. Le service Digital Learning est à votre disposition pour tout renseignement à cette même adresse.

QUESTIONNAIRE DE SATISFACTION

À la fin des modules de formation dans le cadre de la démarche Qualiopi, les apprenants doivent saisir le questionnaire de satisfaction mis à disposition par l'UDD.

Vous retrouverez le mode d'emploi de l'utilisation du questionnaire sur votre espace administratif e-BI.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES À DISTANCE

FOAD/TÉLÉFORMATION/BLENDED LEARNING : COMMENT S'Y RETROUVER ?

Pour les organismes de formation qui souhaitent proposer de la formation ouverte et à distance, il est nécessaire de vérifier que les apprenants possèdent les compétences numériques requises pour suivre un module en FOAD. Si tel n'était pas le cas, vous pouvez proposer un module hors quota : le **MIAUN**, à destination aussi bien des salariés du particulier employeur que des assistants maternels. Trois formats vous sont proposés, selon les besoins des apprenants, avec des volumétries et des modalités définies comme suit : MIAUN124 / 21 heures / présentiel, MIAUN224 / 14 heures / distanciel possible, MIAUN324 / 7 heures / distanciel possible. Des contenus multimédias pour animer ce module (tutoriels vidéo et supports PDF) sont à votre disposition sur l'espace OF.

Afin de respecter le cadre du label IPERIA délivré par la branche, notamment la territorialité qui en découle, nous avons dû définir chaque modalité de formation en distinguant parcours module et parcours certifiant (bloc, RS ou CQP).

Dans le cadre d'un parcours module :

La **téléformation** désigne la transposition des formations présentielles en **classes virtuelles**.

Règle de territorialité applicable : la téléformation est régie par la territorialité du label et exclut les départements limitrophes.

La **FOAD** désigne la formation **distancielle asynchrone**. Les apprenants suivent la formation en autonomie sur une plateforme d'apprentissage en ligne (ou LMS). Des temps synchrones peuvent être organisés :

- en ouverture pour la présentation du parcours et la prise en main des outils ;
- pendant la formation pour le suivi (individuel ou collectif) des apprenants ;
- en clôture pour le bilan du parcours.

Règle de territorialité applicable : la FOAD peut être proposée sur l'ensemble du territoire national.

Le **Blended Learning**, appelé aussi formation mixte ou hybride, désigne un modèle de formation combinant temps de formation **synchrones** (présentiel ou téléformation) et temps de formation **asynchrones** (FOAD).

Règle de territorialité applicable :

- Présentiel + FOAD = régime présentiel.
- Téléformation + FOAD = régime téléformation.

Dans le cadre d'un parcours certifiant :

L'ensemble des parcours certifiants (Bloc, RS ou CQP) peut être proposé en **Blended Learning**. Ils doivent alors faire l'objet d'une demande d'ouverture en FOAD et nécessitent l'obtention du passeport FOAD.

Règle de territorialité applicable : l'ensemble du territoire national.



Nous préconisons les modalités "présentiel" et "téléformation" pour les modules qui portent ce logo.



Les modules qui portent ce logo peuvent être réalisés en présentiel, téléformation ou FOAD.

⚠ CAS PARTICULIERS :

- Les **modules INRS** ainsi que le **MIAUN124** ne peuvent être réalisés qu'en **présentiel**.
- Les **modules « Analyse des pratiques professionnelles » (MIAPP et IDAPP)** et le **module « Réussir son parcours de formation vers la certification » (MIRPFC)** ne peuvent pas être réalisés en FOAD (uniquement en **présentiel** ou en **téléformation**).

Nous avons synthétisé dans le tableau suivant la procédure administrative afférente à chaque modalité pédagogique

MODALITÉ ET PROCÉDURE ADMINISTRATIVE

Modalités	Passeport FOAD	Documents communs	Documents spécifiques	Informations complémentaires	YODA
Présentiel	Non		✓ Feuille d'émargement présentiel	Entre 4 et 10 apprenants pour les modules INRS et APP. Entre 4 et 12 apprenants pour le module RAVie	Présentiel ✓ Dates et horaires ✓ Adresse
FOAD	Oui	✓ CPS	✓ Feuille de présence FOAD	Entre 1 et 24 apprenants	FOAD ✓ Dates début/fin
Blended (présentiel + FOAD)	Oui*	✓ BI + pièces obligatoires ✓ Convocation ✓ Dispositif d'évaluation en amont et en aval	✓ Feuille d'émargement présentiel ✓ Feuille de présence FOAD	Idem présentiel	Présentiel ✓ Dates et horaires (présentiel) ✓ Adresse
Téléformation	Non	✓ Questionnaire de satisfaction apprenant	✓ Attestation sur l'honneur téléformation	Idem présentiel	Téléformation ✓ Dates et horaires ✓ Adresse (siège de l'OF)
Blended (présentiel + téléformation)	Non	✓ Attestation de formation	✓ Feuille d'émargement présentiel ✓ Attestation sur l'honneur téléformation	Idem présentiel	Présentiel ✓ Dates et horaires ✓ Adresse
Blended (téléformation + FOAD)	Oui*		✓ Attestation sur l'honneur téléformation ✓ Feuille de présence FOAD	Idem FOAD	FOAD ✓ Dates début/fin

* Contacter le service Digital Learning dans le cadre de l'accompagnement FOAD

Modalité	Présentiel	Distanciel	Zone de labellisation	Asynchrone	Synchrone
Présentiel	✓		Tolérance départements limitrophes		✓
FOAD		✓	Tout le territoire	✓	
Blended (présentiel + FOAD)	✓	✓	Tolérance départements limitrophes	✓	✓
Téléformation		✓	Zone de labellisation stricte		✓
Blended (présentiel + téléformation)	✓	✓	Zone de labellisation stricte		✓
Blended (téléformation + FOAD)		✓	Tout le territoire	✓	✓

Vous retrouverez ces informations sur e-BI dans la brique [Demande d'ouverture](#). N'hésitez pas à contacter le service Digital Learning pour toutes demandes de précisions !

! IMPORTANT : tout apprenant hors zone de labellisation ne sera pas pris en charge dans votre coût pédagogique.

! L'ensemble des parcours certifiants (Bloc, RS ou CQP) peut être proposé en Blended Learning. Ils doivent alors faire l'objet d'une demande d'ouverture en FOAD et nécessitent l'obtention du passeport FOAD.

L'ACCOMPAGNEMENT VAE À DISTANCE : TÉLÉFORMATION ET FOAD

La VAE 100 % à distance conjugue des temps d'accompagnement synchrones et asynchrones, collectifs et individuels. L'accompagnement synchrone se concrétise par des entretiens par téléphone et des rendez-vous en visioconférence ; en asynchrone, il comprend des échanges par e-mail : conseils méthodologiques et retours sur le dossier VAE, notamment. Hors plateforme, on parle de **VAE en mode téléformation**.

Quand l'accompagnement à la VAE combine des techniques et des modalités pédagogiques intégrées à une plateforme collaborative, il s'agit d'une VAE en FOAD. Le candidat dispose d'activités et de ressources disponibles à tout moment, favorisant son autonomie. Ce dispositif facilite les échanges indirects et directs entre utilisateurs.

Dans les deux cas (téléformation et FOAD), les interactions en temps réel avec l'accompagnateur VAE restent nécessaires pour aider le candidat à verbaliser et à analyser les situations vécues, avec un plus grand niveau de précision, et à donner du sens à sa pratique.

ESPACES CONNECTÉS

ESPACE ADMINISTRATIF E-BI

 www.iperia.eu/espace-administratif-of

 Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter le service labellisation d'IPERIA (labellisation@iperia.eu).

Sur cet espace, vous trouvez sept rubriques :

- demande d'ouverture ;
- plan de développement des compétences ;
- modules français compétences ;
- modèles d'attestation sur l'honneur ;
- outils d'accompagnement à la certification VAE ;
- certification ;
- référentiel de labellisation.

Par rubrique, vous avez accès à l'ensemble des modes d'emploi et des procédures concernant la gestion, l'administration et les ingénieries de formation et de certification, en présentiel et à distance, ainsi que les tarifs.

ESPACE NUMÉRIQUE POUR LES ORGANISMES DE FORMATION LABELLISÉS

 www.iperia.eu/espace-administratif-of

 Votre code d'accès à of.iperia.eu est le même que pour votre plateforme administrative e-BI.

Sur cet espace, vous trouvez cinq rubriques :

- tableau de bord ;
- image et notoriété ;
- veille (bientôt disponible) ;
- ressources pédagogiques ;
- relais assistants de vie.

Vous pourrez [télécharger ici l'offre prioritaire 2024](#) et accéder à la saisie des dates et aux procédures afférentes.

LÉGENDE

- | | | | |
|---|---|---|-----------------------------|
|  | Offre de certification professionnelle, avec indication du bloc de compétences concerné ou du certificat au répertoire spécifique | | |
|  | Salariés du particulier employeur | | |
|  | Assistants maternels du particulier employeur | | |
|  | Les modules qui portent ce logo peuvent être réalisés en présentiel, téléformation ou FOAD. | | |
|  | Nous préconisons les modalités "présentiel" et "téléformation" pour les modules qui portent ce logo. | | |
|  | Module nécessitant un prérequis | | |
|  | Nouveauté 2024 |  | Cible |
|  | Métier « Assistant maternel » |  | Métier « Assistant de vie » |
|  | Métier « Garde d'enfants » |  | Métier « Employé familial » |



VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE





ACCOMPAGNEMENT À LA VAE POST-RECEVABILITÉ

- MIVAE124
- MIVAE224
- MIVAE324



NEW

38h^{max}

OBJECTIFS DE L'ACCOMPAGNEMENT

À l'issue de l'accompagnement, le candidat sera en mesure de démontrer ses compétences, acquises par l'expérience, devant un jury de certification, pour obtenir tout ou partie de la certification visée, titre ou bloc(s).

- Public visé :** ■ Candidat recevable à la validation des acquis de l'expérience en vue d'obtenir l'une des trois certifications : « Assistant maternel/Garde d'enfants », « Assistant de vie dépendance », « Employé familial » et souhaitant être accompagné dans sa démarche de VAE.
- Prérequis :** ■ Avoir établi avec l'architecte de parcours un plan d'action visant l'acquisition d'une certification et transmis la notification de recevabilité à l'Université du domicile. **Le niveau d'accès requis en français correspond au niveau B1 du CECRL.** Des modules de français pourront être proposés en amont de la VAE pour améliorer l'expression écrite/orale du candidat (Cf. modules de l'offre langagière en français compétence professionnelle [MIACBFP22](#), [MIACFP22](#), [MIAFCFP22](#) et [MIDCFP22](#)).

L'ACCOMPAGNEMENT À LA VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Le référentiel professionnel.
- Le dossier de validation.
- Le cahier d'activités du candidat.
- Le diaporama présentant les étapes de travail et les consignes méthodologiques pour l'élaboration du dossier de validation.
- La trame pédagogique de référence.
- Le dossier de suivi du candidat.

COMPÉTENCES

- Mettre en évidence ses compétences à partir d'une expérience.
- Formaliser et verbaliser sa pratique en décrivant des situations de travail.
- Préparer l'entretien avec le jury de certification.
- Démontrer ses compétences professionnelles.
- Mettre en évidence sa posture professionnelle : autonomie, organisation, communication, anticipation et convivialité.
- Développer des compétences descriptives, analytiques, réflexives, communicationnelles et linguistiques.
- S'auto-questionner, s'auto-expliciter, s'auto-informer, donner du sens à son action, se remettre en question, s'auto-valoriser.

Durée des temps collectifs et de suivi individuel

Profils candidats (Niveau de formation recommandé)	Type de parcours	Durée totale	Heures collectives et individuelles	Codes administratifs
Niv.4	Parcours 1	20h	15h + 5h	MIVAE124
Niv.3	Parcours 2	28h	18h + 10h	MIVAE224
Niv.2	Parcours 3	38h	18h + 20h	MIVAE324

NB : les parcours sont déterminés avec l'architecte de parcours, selon le niveau d'étude du candidat, l'étendue de son expérience en rapport avec la certification visée.

MODALITÉS D'ACCOMPAGNEMENT

L'accompagnement alterne des ateliers collectifs et des entretiens individuels en présentiel ou à distance, espacés par des intersessions, pour favoriser le travail personnel du candidat entre les regroupements.

LE SUIVI INDIVIDUEL HORS ATELIERS COLLECTIFS

Le suivi individuel est assuré par l'accompagnateur VAE à l'occasion de rendez-vous planifiés entre les ateliers collectifs. Les entretiens permettent de faire le point sur l'avancée du travail ou les difficultés rencontrées par le candidat et d'affiner la description des activités. Pour ce faire, l'accompagnateur a recours à l'entretien d'explicitation qui conduit à une analyse plus précise et plus fine des activités décrites.

Objectifs

- Analyse et étayage des productions écrites (technique d'explicitation).
- Conseils pour la mise en forme du dossier.

OUTIL D'ÉVALUATION

Le dossier de suivi du candidat* permettra d'évaluer l'atteinte des objectifs du module d'accompagnement, à savoir :

- La constitution du dossier de VAE.
- La préparation à l'entretien avec le jury.

* Document disponible dans l'espace des organismes de formation (e-bi)

SUITE DE PARCOURS

Dans l'éventualité où le candidat serait en situation de validation partielle ou de non-validation à l'issue d'un jury VAE, celui-ci dispose de 80h de formation pris en charge par le plan de développement de compétences (hors quota). Il peut également bénéficier d'un accompagnement complémentaire* pour enrichir son dossier de validation et se préparer au prochain entretien, en vue de finaliser son projet de certification.

* « Le périmètre de l'accompagnement à la VAE peut s'étendre, en cas de validation partielle, jusqu'au contrôle complémentaire effectué par le jury, » décret n° 2014-1354 du 12 novembre 2014.

POINT DE VIGILANCE

L'accompagnement à la VAE est surtout méthodologique. Il permet au candidat de valoriser ses compétences implicites et réelles pour obtenir une reconnaissance officielle.

L'accompagnateur guide le candidat dans la description et l'analyse de ses expériences, la prise de distance, la capitalisation des apprentissages, la structuration et l'organisation de son dossier de VAE, et la préparation à l'entretien avec le jury. Il s'appuie sur une méthodologie et des outils adaptés à la VAE, disponibles dans l'espace des organismes de formation (e-BI).

L'accompagnateur n'enseigne pas le métier, ne corrige pas les pratiques ni les fautes d'orthographe.
C'est au jury d'évaluer et de valider les compétences du candidat et de lui proposer un parcours de professionnalisation si besoin.

RAPPEL DU CAHIER DES CHARGES

L'habilitation à la certification est obligatoire pour l'ouverture des modules VAE. L'accompagnement à la VAE débute dès que le dossier de demande de validation a été déclaré recevable [...]. Il comprend un module de base composé d'une aide méthodologique à la description des activités et de l'expérience du candidat correspondant aux exigences du référentiel de la certification visée, à la formalisation de son dossier de validation, à la préparation de l'entretien avec le jury, décret n° 2014-1354 du 12 novembre 2014.



ACCOMPAGNEMENT À LA VAE POST-JURY

MIVAEP0J23



14^h

OBJECTIFS DE L'ACCOMPAGNEMENT

À l'issue de l'accompagnement, le candidat sera en mesure de se représenter au jury VAE, pour obtenir tout ou partie de la certification visée, titre ou bloc(s).

- Public visé :**
- Candidat ayant obtenu une validation partielle ou aucune validation lors d'un premier jury VAE et souhaitant poursuivre son parcours pour obtenir l'une des trois certifications : "Assistant maternel/Garde d'enfants", "Assistant de vie dépendance", "Employé familial".
- Prérequis :**
- Être titulaire d'une notification de recevabilité émise par IPERIA.
 - Être titulaire de la notification de décision et de préconisation du jury IPERIA.
 - Souhaiter poursuivre son parcours pour obtenir la certification visée, en vue d'une nouvelle présentation devant un jury VAE.

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Le référentiel professionnel.
- La fiche métier.
- Le dossier de validation.
- Le cahier d'activités du candidat.
- Le diaporama présentant les étapes de travail et les consignes méthodologiques pour l'élaboration du dossier de validation.
- La trame pédagogique de référence.
- Le dossier de suivi du candidat.

Durée : 14h par candidat, sur une amplitude maximale de 4 mois.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Méthode participative, interactive et individualisée.
- Apprentissage par l'expérience via l'entretien d'exploration et d'explicitation.

MODALITÉS D'ACCOMPAGNEMENT

L'accompagnement alterne des ateliers collectifs et des entretiens individuels en présentiel ou à distance, espacés par des intersessions, pour favoriser le travail personnel du candidat entre les regroupements.

COMPÉTENCES VISÉES

Étape 1

- Analyser les résultats et les préconisations du jury
- Définir un plan d'action pour finaliser son parcours

Étape 2

- Analyser le dossier de validation présenté lors du premier jury
- Identifier les compétences explicites ou manquantes, en vue de compléter le dossier
- Étayer les productions écrites de façon méthodique :
 1. lecture du référentiel professionnel ;
 2. inventaire des emplois/activités/tâches ;
 3. exploration et choix des situations de travail pertinentes par bloc ;
 4. contextualisation des situations choisies ;
 5. description détaillée des situations par bloc ;
 6. réalisation de preuves annexes ;
 7. analyse/réflexion sur la pratique professionnelle ;
 8. mise en évidence des compétences.
- Mettre en évidence sa posture professionnelle, ses compétences sociales et transversales : autonomie, adaptation et capacité relationnelle.
- Développer des compétences descriptives, analytiques, réflexives, communicationnelles et linguistiques.
- Poursuivre la démarche d'autoformation engagée initialement : s'auto-informer, s'auto-questionner, s'auto-expliciter, donner du sens à son action, se remettre en question, s'auto-valoriser.

Étape 3

- Préparer l'entretien avec le jury de certification

PARCOURS PROPOSÉ

Entretien préalable individuel	Ateliers collectifs	Suivis individuels
1h	10h	3h
Étape 1	Étapes 2 et 3	Étapes 2 et 3

LE SUIVI INDIVIDUEL HORS ATELIERS COLLECTIFS

Le suivi individuel est assuré par l'accompagnateur VAE à l'occasion de rendez-vous planifiés entre les ateliers collectifs. Les entretiens permettent de faire le point sur l'avancée du travail ou les difficultés rencontrées par le candidat et d'affiner la description des activités. Pour ce faire, l'accompagnateur a recours aux techniques d'explicitation qui conduisent à une analyse plus précise et plus fine des activités décrites.

OUTIL D'ÉVALUATION

Le dossier de suivi du candidat* permettra d'évaluer l'atteinte des objectifs du module d'accompagnement, à savoir :

- La constitution du dossier de VAE.
- La préparation à l'entretien avec le jury.

* Document disponible dans l'espace des organismes de formation (e-bi)



POINTS DE VIGILANCE

L'accompagnement à la VAE est surtout méthodologique. Il permet au candidat de valoriser ses compétences implicites et réelles pour obtenir une reconnaissance officielle.

L'accompagnateur guide le candidat dans la description et l'analyse de ses expériences, la prise de distance, la capitalisation des apprentissages, la structuration et l'organisation de son dossier de VAE, et la préparation à l'entretien avec le jury. Il s'appuie sur une méthodologie et des outils adaptés à la VAE, disponibles dans l'espace des organismes de formation (e-Bi).

L'accompagnateur n'enseigne pas le métier, ne corrige pas les pratiques ni les fautes d'orthographe. C'est au jury d'évaluer et de valider les compétences du candidat et de lui proposer un parcours de professionnalisation si besoin.

SUITE DE PARCOURS

Dans l'éventualité où le candidat serait en situation de validation partielle ou de non-validation à l'issue d'un jury VAE, celui-ci peut bénéficier d'un accompagnement complémentaire pour enrichir son dossier de validation et se préparer au prochain entretien, en vue de finaliser son projet de certification.

RAPPEL DU CAHIER DES CHARGES

L'habilitation à la certification est obligatoire pour l'ouverture des modules VAE. L'accompagnement à la VAE débute dès que le dossier de demande de validation a été déclaré recevable [...]. Il comprend un module de base composé d'une aide méthodologique à la description des activités et de l'expérience du candidat correspondant aux exigences du référentiel de la certification visée, à la formalisation de son dossier de validation, à la préparation de l'entretien avec le jury. [...] « Le périmètre de l'accompagnement à la VAE peut s'étendre, en cas de validation partielle, jusqu'au contrôle complémentaire effectué par le jury, » décret n° 2014-1354 du 12 novembre 2014.



COMPÉTENCES NUMÉRIQUES

AM

SPE

NEW	Accompagner aux usages numériques 1	♦ MIAUN124	p.38
NEW	Accompagner aux usages numériques 2	♦ MIAUN224	p.39
NEW	Accompagner aux usages numériques 3	♦ MIAUN324	p.40
NEW	Utiliser le traitement de texte dans son activité professionnelle	♦ MITAP24	p.41
	S'organiser avec un tableur	♦ MIOT21	p.42



ACCOMPAGNER AUX USAGES NUMÉRIQUES 1

MI AUN124



21^h

OBJECTIFS DE FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure d'utiliser le numérique de manière autonome lors de ses parcours de formation ainsi que dans son activité professionnelle.

SAVOIRS

- Le matériel informatique.
- Le vocabulaire informatique de base.
- Les différentes manières de stocker l'information.
- Les fonctions de base des principaux navigateurs et moteurs de recherche.
- Les fonctionnalités de base d'un logiciel de traitement de texte.
- Le règlement général sur la protection des données.

SAVOIR-FAIRE

- Identifier le matériel informatique et se familiariser avec.
- Créer, enregistrer, supprimer, déplacer et organiser des dossiers et des fichiers.
- Se repérer sur Internet et se familiariser avec la recherche sur le Web.
- Télécharger et imprimer des fichiers depuis un site Web.
- Utiliser une messagerie : créer une adresse électronique, envoyer et recevoir un message, ajouter un contact, joindre un fichier et télécharger une pièce jointe.
- Compléter un formulaire en ligne.
- Créer et mettre en forme un document à l'aide d'un logiciel de traitement de texte.
- Consulter et télécharger une vidéo.
- Se connecter à une visioconférence.
- Se connecter à une plateforme LMS et y naviguer.
- Réaliser des activités pédagogiques sur une plateforme LMS : glisser/déposer, menus déroulants, etc.
- Utiliser le chat ou le forum d'une plateforme LMS.

SAVOIR-ÊTRE

Être rigoureux

Être curieux

Être méthodique



ACCOMPAGNER AUX USAGES NUMÉRIQUES 2

MIAUN224



NEW



SPE

AM

14^h

OBJECTIFS DE FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure d'utiliser le numérique de manière autonome lors de ses parcours de formation ainsi que dans son activité professionnelle.

SAVOIRS

- Le matériel informatique.
- Le vocabulaire informatique de base.
- Les différentes manières de stocker l'information.
- Les fonctions de base des principaux navigateurs et moteurs de recherche.
- Les fonctionnalités de base d'un logiciel de traitement de texte.
- Le règlement général sur la protection des données.

SAVOIR-FAIRE

- Identifier le matériel informatique et se familiariser avec.
- Créer, enregistrer, supprimer, déplacer et organiser des dossiers et des fichiers.
- Se repérer sur Internet et se familiariser avec la recherche sur le Web.
- Télécharger et imprimer des fichiers depuis un site Web.
- Utiliser une messagerie : créer une adresse électronique, envoyer et recevoir un message, ajouter un contact, joindre un fichier et télécharger une pièce jointe.
- Compléter un formulaire en ligne.
- Créer et mettre en forme un document à l'aide d'un logiciel de traitement de texte.
- Consulter et télécharger une vidéo.
- Se connecter à une visioconférence.
- Se connecter à une plateforme LMS et y naviguer.
- Réaliser des activités pédagogiques sur une plateforme LMS : glisser/déposer, menus déroulants, etc.
- Utiliser le chat ou le forum d'une plateforme LMS.

SAVOIR-ÊTRE

Être rigoureux

Être curieux

Être méthodique



ACCOMPAGNER AUX USAGES NUMÉRIQUES 3

MIAUN324



NEW



SPE

AM

7^h

OBJECTIFS DE FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure d'utiliser le numérique de manière autonome lors de ses parcours de formation ainsi que dans son activité professionnelle.

SAVOIRS

- Le matériel informatique.
- Le vocabulaire informatique de base.
- Les différentes manières de stocker l'information.
- Les fonctions de base des principaux navigateurs et moteurs de recherche.
- Les fonctionnalités de base d'un logiciel de traitement de texte.
- Le règlement général sur la protection des données.

SAVOIR-FAIRE

- Identifier le matériel informatique et se familiariser avec.
- Créer, enregistrer, supprimer, déplacer et organiser des dossiers et des fichiers.
- Se repérer sur Internet et se familiariser avec la recherche sur le Web.
- Télécharger et imprimer des fichiers depuis un site Web.
- Utiliser une messagerie : créer une adresse électronique, envoyer et recevoir un message, ajouter un contact, joindre un fichier et télécharger une pièce jointe.
- Compléter un formulaire en ligne.
- Créer et mettre en forme un document à l'aide d'un logiciel de traitement de texte.
- Consulter et télécharger une vidéo.
- Se connecter à une visioconférence.
- Se connecter à une plateforme LMS et y naviguer.
- Réaliser des activités pédagogiques sur une plateforme LMS : glisser/déposer, menus déroulants, etc.
- Utiliser le chat ou le forum d'une plateforme LMS.

SAVOIR-ÊTRE

Être rigoureux

Être curieux

Être méthodique



UTILISER LE TRAITEMENT DE TEXTE DANS SON ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE

MITAP24



NEW



SPE

AM

14^h

OBJECTIFS DE FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure d'utiliser le traitement de texte dans son activité professionnelle et lors de ses formations. Il sera capable de produire des documents présentés de manière professionnelle en leur appliquant une mise en forme et une mise en page adaptées.

SAVOIRS

- Les fonctionnalités avancées d'un logiciel de traitement de texte.
- Les différents logiciels de traitement de texte et leurs principales fonctions.
- Le vocabulaire et l'ergonomie liés au logiciel de traitement de texte.
- Savoir embellir un document.

SAVOIR-FAIRE

- Faire des copier/coller/couper.
- Utiliser les fonctions principales d'un logiciel pour effectuer la mise en page d'un document.
- Paginer un document et créer un sommaire.
- Intégrer dans un même document des éléments de types différents : des images, des liens et des tableaux.
- Enregistrer des documents, les classer, les renommer et les imprimer.
- Rechercher un document égaré.
- Insérer des symboles et caractères spéciaux.
- Insérer une forme et une zone de texte.

SAVOIR-ÊTRE

Être rigoureux

Être organisé

Être méthodique



S'ORGANISER AVEC UN TABLEUR

MIOT21

14^h

OBJECTIFS DE FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure d'utiliser les fonctionnalités de base d'un tableur et pourra ainsi créer des outils de gestion pour son activité professionnelle.

SAVOIRS

- Les fonctions de base du tableur.
- Les apports de l'utilisation d'un tableur dans son quotidien professionnel.

SAVOIR-FAIRE

- Insérer, supprimer ou modifier les lignes ou les colonnes.
- Fusionner une ou plusieurs cellules.
- Insérer, supprimer, renommer, déplacer et copier des feuilles.
- Copier/coller ou couper/coller une ou plusieurs cellules.
- Formater des nombres et des dates.
- Automatiser certains calculs.
- Réaliser des tableaux et des graphiques simples.
- Créer un planning et/ou un tableau de suivi et le tenir à jour.
- Créer une mise en page claire et lisible.
- Imprimer une feuille ou un classeur.

SAVOIR-ÊTRE

Être rigoureux

Être méthodique



COMPÉTENCES LANGAGIÈRES

AM

SPE

Acquérir les compétences de base en français professionnel	MIACBFP22	p.46
Améliorer ses compétences en français professionnel	MIACFP22	p.47
Affiner ses compétences en français professionnel	MIACFP22	p.48
Développer ses compétences à l'écrit en français professionnel	MIDCFP22	p.49



ACQUÉRIR LES COMPÉTENCES DE BASE EN FRANÇAIS PROFESSIONNEL

MIACBFP22



56^h

OBJECTIFS DE FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure de se présenter, dire ce qu'il fait avec des termes très simples et de comprendre les informations les plus courantes dans le cadre de son activité professionnelle, à l'écrit et à l'oral.

INTERAGIR À L'ÉCRIT

- Reconnaître et utiliser les noms, les mots et les expressions les plus courants dans son activité professionnelle.
- Écrire des expressions et des phrases simples isolées.
- Transmettre par écrit des informations très simples.
- Produire des écrits courts pour se présenter et décrire son travail.
- Comprendre des messages simples et brefs.
- Suivre des indications brèves et simples (par exemple, pour aller d'un point à un autre).

COMMUNIQUER À L'ORAL

- Produire des expressions simples isolées sur les gens et les choses.
- Se décrire, décrire ce qu'il ou elle fait, ainsi que son lieu d'habitation et de travail.
- Répondre à des questions simples et en poser.
- Comprendre des instructions si elles sont énoncées lentement et soigneusement articulées.

SAVOIR-ÊTRE

Être persévérant

Être à l'écoute

Être attentif



AMÉLIORER SES COMPÉTENCES EN FRANÇAIS PROFESSIONNEL

⚠ Niveau A1 validé requis

MIACFP22



49^h

OBJECTIFS DE FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure de parler de lui, de comprendre et de transmettre des informations simples sur des événements passés et à venir, à l'oral ou à l'écrit dans le cadre de son activité professionnelle.

INTERAGIR À L'ÉCRIT

- Produire des écrits d'une quarantaine de mots, décrivant son activité quotidienne ou présentant son parcours professionnel.
- Comprendre des consignes simples et des énoncés courts.
- Rechercher et comprendre un itinéraire simple sur Internet.
- Rendre compte simplement des tâches réalisées au particulier employeur.

COMMUNIQUER À L'ORAL

- Poser une série de questions simples et pouvoir répondre à des questions simples sur son activité.
- Faire des propositions simples dans le cadre de son activité.
- Commencer à donner son opinion.
- Accepter ou refuser quelque chose de façon simple.
- Énoncer de façon sommaire une situation problématique.
- Faire reformuler et préciser des informations.
- Alerter les secours en cas d'accident en décrivant, de façon sommaire, la situation.

SAVOIR-ÊTRE

Être persévérant

Être à l'écoute

Être attentif



AFFINER SES COMPÉTENCES EN FRANÇAIS PROFESSIONNEL

Niveau A2 validé requis

MIAFCFP22



49^h

OBJECTIFS DE FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure de comprendre et de transmettre des informations assez précises sur ses compétences, et il pourra décrire un événement en donnant éventuellement son opinion, que ce soit à l'oral ou à l'écrit.

INTERAGIR À L'ÉCRIT

- Produire des textes pour décrire des faits, des événements et pour donner ses impressions.
- Remplir un dossier d'inscription détaillé.
- Lire une histoire assez longue.
- Comprendre dans leur globalité les précautions d'utilisation et le mode d'emploi pour l'utilisation d'un appareil électroménager, du matériel de transport, des produits d'entretien ou d'un outil informatique.
- Rechercher et comprendre tout type d'itinéraire sur Internet.
- Comprendre des documents spécifiques et adapter sa recherche d'emploi aux différents sites de recrutement.

COMMUNIQUER À L'ORAL

- Poser des questions variées.
- Donner des conseils variés, encourager et rassurer.
- Accepter ou refuser quelque chose en expliquant sa décision.
- Décrire un problème, une situation problématique.
- Donner et commencer à défendre son opinion.
- Alerter les secours en cas d'accident en décrivant la situation.
- Rapporter des informations transmises par un tiers.
- Reformuler et préciser des informations.

SAVOIR-ÊTRE

Être persévérant

Être à l'écoute

Être attentif



DÉVELOPPER SES COMPÉTENCES À L'ÉCRIT EN FRANÇAIS PROFESSIONNEL

⚠ Niveaux A1 validé à l'écrit et A2 à l'oral requis

🔑 MIDCFP22



35^h

OBJECTIFS DE FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure de communiquer simplement à l'écrit dans le cadre de son activité professionnelle.

PRODUCTION À L'ÉCRIT

- Écrire avec une relative exactitude phonétique (mais pas forcément orthographique) des mots courts qui appartiennent à son vocabulaire oral et professionnel.
- Structurer une phrase et un écrit simple.
- Faire une description brève et élémentaire d'un événement, d'une action passée et d'une expérience professionnelle ou personnelle.
- Écrire de brèves notes simples en rapport avec des besoins immédiats (ou consignes et demandes) du particulier employeur.
- Prendre en note un message bref et simple.
- Adapter son écrit au destinataire et au contexte.

COMPRÉHENSION DE L'ÉCRIT

- Reconnaître les mots et les sons.
- Comprendre des écrits brefs, tels que recettes, courriels, SMS, cahier de liaison ou de transmission, petites annonces.
- Trouver un renseignement spécifique et prévisible dans des documents courants simples, tels que prospectus, menus, annonces, inventaires et horaires.
- Comprendre un règlement concernant, par exemple, la sécurité, quand il est rédigé simplement.
- Suivre le mode d'emploi d'un appareil d'usage courant dans le cadre de son intervention professionnelle.

SAVOIR-ÊTRE

Être persévérant

Être observateur

Être factuel

★ Ce module est relié au CQP « Travailler en Maison d'Assistants Maternels ».



SECTEUR, DÉMARCHES ET OUTILS

AM

SPE

NEW	Développer et pérenniser son activité professionnelle auprès de particuliers employeurs	 MIDPAP24		p.52
NEW	Créer et entretenir de bonnes relations professionnelles : communiquer et s'organiser	 MICEBR24		p.53
Droits et devoirs dans l'exercice de son métier		 MIDDM2018		p.54
	Communication interpersonnelle	 MICIP21		p.55
	Améliorer la qualité de ses écrits professionnels	 MIAQEP22		p.56
	L'analyse des pratiques professionnelles : démarche et séances	 MIAPP21		p.57
	L'analyse des pratiques professionnelles : démarche et séances	 IDAPP21		p.58
	Gérer son stress en situation professionnelle	 MISSP21		p.59
	Prendre soin de soi et prévenir l'épuisement professionnel	 MIPSSE21		p.60
	Se préparer à sa fonction de tuteur	 MITU2018		p.61
	Améliorer son anglais pour mieux communiquer avec son particulier employeur	 MIACEPE21		p.62
	Préparer son entretien de renouvellement d'agrément avec la PMI	 AMRPMI21		p.63



DÉVELOPPER ET PÉRENNISER SON ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE AUPRÈS DE PARTICULIERS EMPLOYEURS

MIDPAP24



NEW



SPE

AM

21^h

OBJECTIFS DE FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera capable de développer son activité professionnelle de manière autonome grâce à une stratégie de maintien de l'employabilité adaptée ainsi qu'à une utilisation cohérente des outils qu'il aura créés.

SAVOIRS

- Les 4 métiers proposés par IPERIA : champs d'intervention, spécificités et limites.
- Les lieux et les institutions-ressources adaptés au secteur et aux différents métiers.
- Les acteurs des services à la personne et les spécificités du salarié du particulier employeur et de l'assistant maternel.
- Les sites d'emploi en lien avec l'emploi à domicile entre particuliers.
- Les différentes candidatures et les outils de communication professionnelle.
- Les lieux stratégiques et les voies de diffusion pour déposer ses outils de communication.
- Les différents lieux de rencontres et d'informations locaux en lien avec le secteur et l'activité.

SAVOIR-FAIRE

- Entreprendre en autonomie ou avec l'aide d'un tiers, une démarche réflexive sur ses compétences actuelles et envisager des démarches pour pallier ses manques.
- Réaliser une étude de marché simple : proximité géographique, population présente sur la zone géographique, opportunité d'emploi.
- Définir un plan d'action de recherche d'employeurs cohérent avec son métier, son organisation et ses contraintes.
- Construire sa palette d'outils de recherche d'employeurs et sélectionner les plus appropriés aux situations rencontrées.
- Développer son réseau professionnel grâce au tissu local, aux nouvelles technologies et au bouche-à-oreille.
- Utiliser les sources de veille pour maintenir ses compétences métier actualisées.
- Créer un tableau de suivi des candidatures envoyées pour relancer au besoin.
- Anticiper, prévoir ses activités professionnelles et faire preuve d'organisation.

SAVOIR-ÊTRE

Être organisé

Être créatif

Être proactif

Être persévérant



CRÉER ET ENTRETENIR DE BONNES RELATIONS PROFESSIONNELLES : COMMUNIQUER ET S'ORGANISER

MICEBR24



NEW



SPE

AM

14^h

OBJECTIFS DE FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure de développer sa posture professionnelle, d'être proactif dans la relation avec l'employeur et d'adapter sa communication et son organisation.

SAVOIRS

- Les spécificités de la relation de travail avec un particulier employeur.
- Les fondamentaux de la communication interpersonnelle.
- L'entretien d'embauche : les grandes étapes, sa préparation et l'impact de la première impression.
- L'estime de soi, l'image de soi, et la confiance en soi.
- La démarche de recueil d'informations.
- Les transmissions orales et écrites : fonctions et supports.
- La gestion des imprévus et des priorités.
- La recherche d'efficacité : l'optimisation des temps.

SAVOIR-FAIRE

- Se présenter de manière structurée et professionnelle.
- Conduire des entretiens d'embauche et reformuler pour s'assurer d'une compréhension égale entre acteurs.
- Négocier son contrat de travail grâce à une argumentation basée sur une identification des besoins de l'employeur et adaptée à son plan d'action professionnel.
- Entretenir les relations de travail avec son ou ses employeurs grâce à une posture professionnelle adaptée et une démarche d'entretiens réguliers.
- Valoriser son métier et se positionner en tant que professionnel en utilisant notamment un vocabulaire précis et adapté à ses interlocuteurs.
- Rendre compte de ses activités et des difficultés rencontrées en vue de définir des axes d'amélioration ou de développement.
- Proposer des outils de gestion d'activité partagés ou de communication afin de s'organiser et de garder informé le particulier employeur.
- Planifier et (ré)organiser son activité professionnelle en fonction de l'évolution des besoins du particulier employeur, de ses missions ou d'un imprévu.

SAVOIR-ÊTRE

Être courtois

Être assertif

Être force de proposition

Être factuel

Être flexible



DROITS ET DEVOIRS DANS L'EXERCICE DE SON MÉTIER

MIDDM2018



21^h

OBJECTIFS DE FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure de comprendre et d'exploiter les documents cadrant son activité salariée en emploi direct en vue de la gérer, de s'informer sur ses droits et ses obligations, ainsi que de mobiliser ses droits à la formation.

SAVOIRS

- Le Code du travail et les notions de base de droit du travail.
- Le Code de l'action sociale et des familles.
- La convention collective en vigueur pour les SPE et pour les AM.
- Les obligations du salarié et celles du particulier employeur.
- Les emplois repères, la grille de classification et la rémunération.
- La lettre d'embauche, le contrat de travail et l'avenant au contrat de travail : rôles et composantes.
- Les dispositifs de déclaration ou de paiement et la mensualisation en année complète ou incomplète pour les AM.
- La période d'essai.
- La durée du travail, les absences, les congés et les jours fériés.
- La protection sociale et la retraite.
- La rupture du contrat de travail.
- Le classement et la conservation des documents professionnels.
- La formation continue : les droits à la formation, les modalités de départ en formation, les instances et les dispositifs de formation.

SAVOIR-FAIRE

- Rechercher la version papier ou numérique des textes réglementaires et conventionnels organisant les droits et obligations de l'employeur et du salarié et s'y repérer en fonction de ses besoins.
- Utiliser le simulateur de l'emploi pour déterminer son emploi repère, son niveau et son salaire en tant que SPE.
- Analyser un bulletin de salaire et ses composantes.
- Créer son compte salarié en ligne sur le site du service CESU ou PAJEMPLOI.
- Identifier, seul ou accompagné, ses besoins de professionnalisation et s'orienter vers les instances et les dispositifs appropriés pour développer ses compétences : formations, bilan de compétences, VAE.
- S'informer sur ses droits et actualiser ses connaissances en matière de réglementation via les relais d'information appropriés.

SAVOIR-ÊTRE

Être organisé

Être rigoureux

Être proactif



COMMUNICATION INTERPERSONNELLE

MICIP21

14^h

OBJECTIFS DE FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure d'adapter sa communication verbale et non verbale à tout type d'interlocuteur, dans le cadre professionnel, de prévenir les situations de conflits et ainsi d'améliorer la qualité de ses relations professionnelles.

SAVOIRS

- Le schéma de communication.
- Le cadre de référence, la perception et les *a priori*.
- Les différents modes de communication : verbale, non verbale et paraverbale.
- Les filtres et les parasites de la communication interpersonnelle.
- Les notions de faits, d'opinions et de jugements.
- Les différents types de questionnements et leurs objectifs.
- La notion d'empathie.
- La communication non violente.

SAVOIR-FAIRE

- Repérer son propre style de communication et son cadre de référence.
- Utiliser un vocabulaire neutre et objectif.
- Mettre en place les bonnes conditions pour une communication optimale.
- Mettre en pratique les techniques de communication : écoute active, reformulation, questionnement.
- Utiliser les modulations et poser sa voix.
- Maîtriser sa communication non verbale et paraverbale : gestuelle, expressions, modulations de la voix et débit de paroles.
- Identifier et s'adapter aux émotions de son interlocuteur.
- Développer une argumentation.
- Comprendre les mécanismes d'un conflit et utiliser les méthodes appropriées de résolution de conflit.
- Conclure une situation de conflit.

SAVOIR-ÊTRE

Être empathique	Être observateur et attentif	Être neutre	Être assertif
-----------------	------------------------------	-------------	---------------



AMÉLIORER LA QUALITÉ DE SES ÉCRITS PROFESSIONNELS

MIAQEP22



35^h

OBJECTIFS DE FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure de produire une communication écrite de qualité comportant une structuration claire et des formulations professionnelles.

SAVOIRS

- La déontologie et la réglementation en lien avec les droits de la personne appliqués aux situations de communication écrite.
- Le schéma de communication.
- Les typologies d'écrits professionnels dans le contexte de l'emploi à domicile.
- Les méthodologies de construction de ses écrits professionnels.
- Les formulations et les conventions des différents types d'écrits professionnels.
- Les méthodes de simplification du style.

SAVOIR-FAIRE

- Identifier les différentes situations de communication écrite dans sa pratique professionnelle.
- Identifier le support et le type d'écrit de communication adaptés.
- Trier et sélectionner les informations utiles.
- Choisir le canal de communication approprié selon le contenu du message.
- Adapter le ton et le vocabulaire du message au destinataire, au contexte et à la situation professionnelle.
- Structurer son écrit professionnel en fonction du type d'écrit.
- Distinguer faits, jugements et opinions.
- Utiliser les connecteurs logiques pour améliorer la lisibilité des écrits professionnels.
- Mettre en application la concordance des temps.
- Éviter les pièges les plus courants de l'orthographe française.
- Choisir les mots justes pour permettre une transmission écrite objective et sans jugement.

SAVOIR-ÊTRE

Être rigoureux

Être méthodique

Être factuel

★Ce module est relié au CQP« Travailler en Maison d'Assistants Maternels ».



L'ANALYSE DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES : DÉMARCHE ET SÉANCES

MIAPP21



14^h

OBJECTIFS DE FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure de développer une démarche de questionnement sur ses pratiques professionnelles et son accompagnement en vue de les améliorer.

LES INCONTOURNABLES

- La démarche d'analyse des pratiques professionnelles : objectifs, principes et règles de fonctionnement.
- Présenter une situation professionnelle et exposer ses questionnements / sa problématique aux participants.
- Analyser une situation professionnelle et rechercher les solutions possibles en collectif.
- Mettre en application un plan d'action concret sur chacun des axes d'amélioration identifiés.
- Évaluer les résultats et réajuster ses pratiques professionnelles et son accompagnement.

SAVOIR-ÊTRE

Être ouvert

Être curieux

Être bienveillant

Être dans le partage

Être réflexif

★ Ce module est relié au CQP « Travailler en Maison d'Assistants Maternels ».



L'ANALYSE DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES : DÉMARCHE ET SÉANCES

IDAPP21 



14^h

OBJECTIFS DE FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure de développer une démarche de questionnement sur ses pratiques professionnelles et son accompagnement en vue de les améliorer.

LES INCONTOURNABLES

- La démarche d'analyse des pratiques professionnelles : objectifs, principes et règles de fonctionnement.
- Présenter une situation professionnelle et exposer ses questionnements / sa problématique aux participants.
- Analyser une situation professionnelle et rechercher les solutions possibles en collectif.
- Mettre en application un plan d'action concret sur chacun des axes d'amélioration identifiés.
- Évaluer les résultats et réajuster ses pratiques professionnelles et son accompagnement.

SAVOIR-ÊTRE

Être ouvert

Être curieux

Être bienveillant

Être dans le partage

Être réflexif

★ Ce module est relié au CQP « Travailler en Maison d'Assistants Maternels ».



GÉRER SON STRESS EN SITUATION PROFESSIONNELLE

MISSP21

14^h

OBJECTIFS DE FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure de gérer au quotidien les influences de son stress sur son activité professionnelle et ainsi de proposer un accompagnement de qualité.

SAVOIRS

- La définition du stress, les différents types de stress et les mécanismes associés.
- Les différents états du stress, ses causes et ses conséquences.
- Les facteurs et les modérateurs de stress.
- Le stress en situation professionnelle : impacts sur l'accompagnement et sur sa qualité.
- La communication bienveillante.
- Les mécanismes de défense et d'adaptation face au stress.
- Les différentes techniques de relaxation.

SAVOIR-FAIRE

- Repérer et analyser les mécanismes physiologiques et psychologiques de son stress.
- Repérer les situations professionnelles de stress à fort impact émotionnel.
- Analyser les sources de son stress et leurs impacts en situation professionnelle.
- Connaître ses besoins pour mieux anticiper les situations de stress.
- Mettre en place ses propres stratégies pour surmonter une situation de stress.
- Mettre en pratique des techniques de relaxation utilisables au quotidien.
- Intégrer dans son quotidien professionnel des rituels de relaxation.

SAVOIR-ÊTRE

Être bienveillant

Être à l'écoute de soi et des autres

Être attentif



PRENDRE SOIN DE SOI ET PRÉVENIR L'ÉPUISEMENT PROFESSIONNEL

MIPSS21



14^h

OBJECTIFS DE FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure de préserver son bien-être et sa santé au travail par une attention à soi et par la mise en place d'actions de prévention de l'épuisement professionnel.

SAVOIRS

- Le concept d'épuisement professionnel : causes, symptômes et différentes étapes.
- Les particularités du travail à domicile et les risques professionnels.
- La charge mentale et émotionnelle dans l'accompagnement et/ou la relation d'aide.
- Les conséquences d'un épuisement professionnel.
- Le lâcher-prise et l'écoute de soi.
- L'approche chronobiologique : les rythmes biologiques.
- La gestion de son temps.
- Les ressources et les dispositifs d'accompagnement et de soutien dans la gestion de son activité professionnelle, comme les RAVie et les RPE.

SAVOIR-FAIRE

- Repérer les risques liés à son activité professionnelle par une approche réflexive.
- Organiser son travail en planifiant les différentes tâches.
- Développer l'affirmation de soi dans ses relations professionnelles.
- Concilier ses contraintes professionnelles et son équilibre physiologique.
- Limiter l'impact de ses réactions émotionnelles sur son activité professionnelle en les anticipant et les régulant.
- Intégrer à son quotidien des techniques et des rituels favorisant la détente et la décontraction.
- Amorcer et développer une réflexion individuelle sur sa pratique professionnelle.
- S'inscrire dans un réseau d'écoute et de soutien en se rapprochant des personnes-ressources.

SAVOIR-ÊTRE

Être à l'écoute de soi et de l'autre	Être attentif	Être flexible
Être dans une juste proximité		



SE PRÉPARER À SA FONCTION DE TUTEUR

MITU2018

21^h

OBJECTIFS DE FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure de préparer et de construire une démarche de tutorat adaptée aux spécificités des métiers des emplois de la famille et du domicile.

SAVOIRS

- Rôle, fonctions et missions du tuteur.
- Les engagements et les obligations morales du tuteur.
- Les conditions pour être tuteur dans les secteurs SPE et Assmat.
- La législation, les responsabilités et les obligations dans le cadre de l'accueil de stagiaires.
- Les fondamentaux de la formation professionnelle continue.
- Les référentiels : compétences, formation et certification.
- Les obligations envers les particuliers employeurs.
- Les informations et les documents à récupérer auprès de l'organisme de formation.
- Les grands principes de l'andragogie.
- La méthode SMART : définition, objectifs et critères.
- Évaluation formative et évaluation sommative.
- Les critères et les indicateurs.

SAVOIR-FAIRE

- Repérer les objectifs et les enjeux du stage selon le dispositif de formation concerné et la situation du stage dans le parcours : découverte et consolidation de projet, reconversion vers un titre de certification, alternance, VAE.
- Établir les règles de fonctionnement en concertation avec les particuliers employeurs et en coordination avec l'organisme de formation.
- Créer les conditions favorables à l'accueil du stagiaire et faciliter son intégration.
- Organiser les étapes du stage en relation avec la progression pédagogique de la formation.
- Définir des objectifs SMART du stage en collaboration avec l'organisme chargé du dispositif de formation.
- Élaborer des outils d'évaluation et/ou exploiter les outils d'évaluation de l'organisme de formation.
- Accompagner l'autoévaluation du stagiaire et l'analyse réflexive.
- Adapter sa communication selon le profil du stagiaire et les situations : recadrer, féliciter, encourager, formuler une critique.
- Déléguer progressivement selon les capacités et aptitudes du stagiaire.
- Conduire des entretiens de point d'étape et de bilan de stage, de régulation et de remédiation.
- Remplir un bilan écrit avec des formulations positives et objectives.

SAVOIR-ÊTRE

Être pédagogue	Être ouvert et accueillant	Être convivial et enthousiaste	Être patient
Être bienveillant			



AMÉLIORER SON ANGLAIS POUR MIEUX COMMUNIQUER AVEC SON PARTICULIER EMPLOYEUR

MIACEPE21



35^h

OBJECTIFS DE FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure de parler de lui en anglais, de comprendre et de transmettre des informations simples sur des événements passés et à venir, à l'oral ou à l'écrit dans le cadre de son activité professionnelle.

INTERAGIR À L'ÉCRIT

- Comprendre des consignes simples et des énoncés courts contenant un vocabulaire fréquent.
- Comprendre et utiliser les principaux termes techniques relatifs à sa fonction.
- Rendre compte des tâches réalisées au particulier employeur.
- Produire des écrits d'une quarantaine de mots, décrivant son activité quotidienne ou présentant son parcours professionnel.

COMMUNIQUER À L'ORAL

- Se présenter en tant que professionnel et parler de son parcours.
- Poser une série de questions simples et répondre à des questions simples sur son activité et sur son parcours.
- Décrire ses missions quotidiennes.
- Faire des propositions simples dans le cadre de son activité.
- Accepter ou refuser une modalité d'intervention de façon simple.
- Énoncer de façon sommaire une situation problématique.
- Faire reformuler et préciser des informations de manière simple.
- Alerter en cas d'accident en décrivant, de façon sommaire, la situation.

SAVOIR-ÊTRE

Être persévérant

Être à l'écoute

Être attentif



PRÉPARER SON ENTRETIEN DE RENOUVELLEMENT D'AGRÉMENT AVEC LA PMI

AMRPMI21

14^h

OBJECTIFS DE FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure de préparer son entretien de renouvellement d'agrément, en adoptant une posture professionnelle appropriée et en communiquant autour des outils utilisés.

SAVOIRS

- Les différents textes réglementaires encadrant le renouvellement de l'agrément.
- Le contenu du dossier de renouvellement d'agrément.
- Les différents profils des référents PMI et leurs rôles.
- Le renouvellement de l'agrément : les différentes étapes et les critères d'évaluation.
- L'objectif de l'entretien de renouvellement et son déroulement.
- Les principes de base de la communication interpersonnelle.
- Les différents outils éducatifs et pédagogiques, tels que le projet d'accueil ou le cahier de transmission.
- L'avis du référent PMI et les étapes de validation.
- Les causes principales de retrait et le rôle de la commission consultative paritaire départementale.

SAVOIR-FAIRE

- Préparer ses réponses aux questions principales et les formaliser à l'écrit.
- Prévoir l'organisation matérielle durant le déroulement de l'entretien.
- Adopter une posture appropriée en favorisant l'écoute et l'argumentation.
- Valoriser son métier et se positionner en tant que professionnel en utilisant notamment un vocabulaire précis et adapté à son interlocuteur.
- Présenter et argumenter l'utilisation des différents outils dans ses pratiques professionnelles quotidiennes.
- Construire une relation de confiance pérenne avec son référent PMI en formalisant ensemble des axes d'amélioration et en considérant le référent PMI comme une personne-ressource.
- Développer une démarche de questionnement sur ses pratiques professionnelles, notamment en participant à des temps d'échanges et/ou de réunions dans des lieux-ressources.

SAVOIR-ÊTRE

Prendre du recul sur ses compétences

Faire preuve de tact

Faire preuve de réserve et de retenue

Être à l'écoute



PRÉVENTION & SÉCURITÉ



Prévenir les risques professionnels et sécuriser son intervention

MIRPSI21



p.66

Organisation, aménagement et sécurisation de l'espace professionnel

MIOASEP21



p.67

Risque et sécurité dans les déplacements avec les enfants

MIRSDE21

p.68

Préparation du certificat « Sauveteur Secouriste du Travail » (SST)

MISST21



Recyclage « Sauveteur Secouriste du Travail » (SST)

MIRSST2018



Préparation du certificat « Acteur Prévention Secours » Aide et Soins à Domicile

MIAPS23



Formation complémentaire Aide à la Mobilité « Acteur Prévention Secours »

MIALMAPS23



Recyclage « Acteur Prévention Secours » Aide et Soins à Domicile

MIRAPS23



Préparation du certificat Acteur « Prévention des Risques liés à l'Activité Physique » option 2S

IDPRAP2S23



Formation complémentaire Aide à la Mobilité Acteur PRAP 2S

IDALMRAP2S23



Recyclage Acteur « Prévention des Risques liés à l'Activité Physique » option 2S

IDRPRAP2S23



Préparation du certificat Acteur « Prévention des Risques liés à l'Activité Physique » option IBC

MIPRAPIBC23



Recyclage Acteur « Prévention des Risques liés à l'Activité Physique » option IBC

MIRPRAPIBC23





PRÉVENIR LES RISQUES PROFESSIONNELS ET SÉCURISER SON INTERVENTION

MIRPSI21



21^h

OBJECTIFS DE FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure d'identifier les risques liés à son activité professionnelle et de mettre en œuvre les actions permettant de préserver son bien-être et sa santé.

SAVOIRS

- Les risques professionnels et leurs impacts : risques psychosociaux, risques de chutes, risques infectieux, risques chimiques, risques dans les déplacements au sein du domicile et entre les domiciles.
- L'ergonomie, l'appareil locomoteur et les troubles musculosquelettiques.
- La charge mentale, l'épuisement et l'usure professionnelle.
- Les obligations et les réglementations en vigueur en matière de responsabilité et d'assurance.
- Les ressources et les structures de référence en termes de sécurité et de prévention des risques professionnels.

SAVOIR-FAIRE

- Repérer les risques liés à son activité professionnelle par une approche réflexive.
- Mettre en place des actions de prévention des risques professionnels identifiés.
- Utiliser les équipements de protection adaptés à la situation.
- Adopter les postures et les gestes professionnels prévenant les troubles musculosquelettiques.
- Limiter ses gestes et ses déplacements et appliquer les principes d'économie d'effort.
- Repérer et anticiper les signes d'épuisement professionnel.
- Se déplacer en respectant les règles de sécurité routière et de prudence élémentaire.
- Organiser ses déplacements afin d'optimiser les temps de trajet.
- Amorcer et développer une réflexion individuelle sur la sécurité dans sa pratique professionnelle.
- Informer le particulier employeur de ses obligations en matière de responsabilité et d'assurance.

SAVOIR-ÊTRE

Être vigilant

Être prudent

Être à l'écoute de soi



ORGANISATION, AMÉNAGEMENT ET SÉCURISATION DE L'ESPACE PROFESSIONNEL

MIOASEP21

21^h

OBJECTIFS DE FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure de détecter les dangers réels ou potentiels du domicile en proposant des solutions de sécurisation et d'aménagement et en tenant compte des besoins de chacun.

SAVOIRS

- Les responsabilités et les assurances professionnelles.
- Les obligations réglementaires des salariés du particulier employeur et des assistants maternels.
- La composition, la fonction et les risques inhérents à chaque pièce du domicile.
- Les différentes formes d'intimité : sociale, affective et matérielle.
- L'ergonomie et l'aménagement des espaces.
- Les sources de dangers à l'intérieur et à l'extérieur du domicile.
- Les risques d'accident domestique dans les différentes pièces de la maison.
- Les équipements de protection et de sécurisation du domicile.
- Le matériel domotique, les objets connectés et les applications domotiques.
- Les aides financières pour aménager le domicile.
- Les limites de son intervention dans la prévention des risques.

SAVOIR-FAIRE

- Définir conjointement au sein du domicile les espaces réservés aux activités professionnelles.
- Proposer et/ou réaliser de petits aménagements du domicile en prévention des accidents domestiques.
- Vérifier l'accessibilité à l'extérieur du domicile et proposer des solutions de facilitation d'accès.
- Utiliser en toute sécurité et programmer les appareils électrodomestiques et domotiques.
- S'assurer d'une ventilation et d'une aération optimales du domicile.
- Alerter les personnes compétentes en cas d'urgence.

SAVOIR-ÊTRE

Être vigilant

Être prévoyant

Être force de proposition

Être à l'écoute des habitudes et de la culture du particulier employeur



RISQUE ET SÉCURITÉ DANS LES DÉPLACEMENTS AVEC LES ENFANTS

MIRSDE21



14^h

OBJECTIFS DE FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure d'organiser des déplacements scolaires et extrascolaires et d'assurer la sécurité de l'enfant en respectant les normes en vigueur.

SAVOIRS

- Les principaux matériels et équipements de déplacement.
- Le cadre réglementaire et les recommandations liés aux déplacements extérieurs.
- Les normes et les homologations en vigueur du matériel de transport pour les déplacements en voiture.
- Les obligations légales du professionnel : responsabilité et assurance professionnelle.

SAVOIR-FAIRE

- Organiser et planifier un trajet ou une sortie en respectant les rythmes biologiques de l'enfant.
- Faire participer l'enfant à l'organisation du déplacement.
- Utiliser le matériel adapté et homologué pour tout déplacement en voiture.
- Utiliser les moyens de communication et les mots appropriés pour informer et rassurer l'enfant durant les déplacements.
- Sensibiliser l'enfant aux dangers de la rue.
- Transmettre à l'enfant les règles de sécurité en formulant des messages clairs, positifs et adaptés aux capacités de l'enfant.
- Prévenir les risques d'accident.
- Identifier ses obligations légales et couvrir les déplacements avec l'enfant en se munissant des autorisations nécessaires.
- Assurer une veille des évolutions légales des obligations et des réglementations des déplacements avec des enfants.

SAVOIR-ÊTRE

Être concentré et vigilant

Être observateur et à l'écoute

Être organisé

Être prudent



PRISE EN CHARGE DU DOMICILE

AM

SPE

Entretien du cadre de vie et pratiques écoresponsables

 MIECER21



p.72

Entretien du linge et pratiques écoresponsables

 MIELER21



p.73

Entretien du cadre de vie et du linge

 MIECVL21

p.74

Entretien du cadre de vie - approfondissement

 IDECV21

p.75

Entretien du linge et repassage - approfondissement

 IDELR21

p.76

Fabrication de produits ménagers écoresponsables

 MIFPM21

p.77

Intégrer des pratiques professionnelles écoresponsables

 MIPPER21

p.78



ENTRETIEN DU CADRE DE VIE ET PRATIQUES ÉCORESPONSABLES

MIECER21



21^h

OBJECTIFS DE FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure d'organiser et de réaliser l'entretien du domicile en toute sécurité en favorisant l'utilisation de produits et de protocoles écoresponsables adaptés au nettoyage du cadre de vie.

SAVOIRS

- La tenue professionnelle et les règles d'hygiène.
- Le matériel et les équipements de nettoyage et d'entretien.
- Les produits d'entretien conventionnels : leur fonction, les conditions d'utilisation et les dangers liés à leur manipulation.
- Les étiquettes des produits d'entretien et leurs composantes.
- Les alternatives écologiques : les produits écoresponsables et les principes respectueux de l'environnement pour l'entretien du domicile.
- Les règles de sécurité pour le stockage des produits ménagers chimiques.
- Les revêtements les plus courants, leurs particularités et leur entretien.
- Les salissures les plus courantes et leur traitement.
- Les techniques et les protocoles d'entretien courant et d'entretien de fond.

SAVOIR-FAIRE

- Identifier les besoins du particulier employeur, ses habitudes et son matériel et préciser conjointement les modalités d'intervention.
- Organiser et prioriser les différentes tâches à réaliser.
- Utiliser le matériel et les appareils d'entretien appropriés au dépoussiérage, au lavage et à la désinfection, au séchage de différents types de surfaces.
- Entretenir le matériel de nettoyage.
- Gérer le stock des produits et du matériel d'entretien.
- Doser de manière raisonnée les produits d'entretien.
- Utiliser les techniques et les protocoles de nettoyage et d'entretien des sols et des surfaces, du mobilier, des objets, des vitres et des appareils électroménagers.
- Adopter des principes d'ergonomie dans la réalisation des gestes professionnels.
- Rendre compte de la réalisation des tâches.
- Sensibiliser le particulier employeur à l'acquisition de produits et de matériels écologiques.

SAVOIR-ÊTRE

Être organisé

Être réactif

Être à l'écoute des consignes et des habitudes du particulier employeur



ENTRETIEN DU LINGE ET PRATIQUES ÉCORESPONSABLES

MIELER21

21^h

OBJECTIFS DE FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure d'assurer l'hygiène, le lavage, le séchage et le repassage du linge dans le respect des habitudes de la personne accompagnée en appliquant des techniques et des gestes professionnels adaptés et écoresponsables.

SAVOIRS

- Les pictogrammes pour l'entretien des textiles.
- Les différents types de textiles.
- Les produits d'entretien du linge conventionnels et les alternatives écoresponsables.
- Le protocole d'entretien du linge : tri, détachage, lavage, séchage, pliage et rangement.
- Les différents types de lavage : manuel ou mécanique — matériel et programmes.
- Les différents types de séchage : manuel ou mécanique — matériel et programmes.
- Les techniques de pliage.
- Les règles de sécurité dans l'utilisation du matériel.
- Les techniques de repassage.
- Les produits de détartrage et d'entretien du matériel.

SAVOIR-FAIRE

- Identifier les besoins de l'employeur, ses habitudes et son matériel et préciser conjointement les modalités d'intervention.
- Utiliser un moyen de communication approprié pour rendre compte de son intervention.
- Appliquer les protocoles d'entretien du linge avec les matériels et les programmes appropriés en favorisant une approche écoresponsable.
- Utiliser de manière écologique et économique les différents programmes de lavage et de séchage.
- Organiser le tri, le pliage et le rangement du linge en fonction des habitudes et l'aménagement du particulier employeur.
- Préparer son poste de travail et adopter des principes d'ergonomie dans la réalisation des gestes professionnels.
- Appliquer les protocoles de repassage.
- Entretenir le matériel électroménager en favorisant une approche écoresponsable.
- Rendre compte de la réalisation des tâches.
- Sensibiliser le particulier employeur à l'acquisition de produits et de matériels écologiques.

SAVOIR-ÊTRE

Être à l'écoute des consignes et des habitudes du particulier employeur

Être organisé

Être soigneux



ENTRETIEN DU CADRE DE VIE ET DU LINGE

MIECVL21



14^h

OBJECTIFS DE FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure de réaliser l'entretien du domicile et de s'occuper du linge en toute sécurité et en appliquant les techniques et les gestes professionnels.

SAVOIRS

- Les règles d'hygiène et de propreté pour l'entretien du domicile.
- Les principaux revêtements et leur entretien.
- Les techniques et les protocoles d'entretien courant et d'entretien de fond.
- Les pictogrammes, les différents types de tissus, les produits de lavage et de détachage et les différents types de programmes.
- Le protocole d'entretien du linge.
- Les techniques de repassage et de pliage.
- Les règles de sécurité dans l'utilisation du matériel et pour le stockage des produits ménagers chimiques.

SAVOIR-FAIRE

- Organiser et prioriser les différentes tâches à réaliser.
- Utiliser et entretenir les appareils d'entretien et les appareils électroménagers.
- Doser les produits selon les recommandations.
- Appliquer les protocoles d'entretien du cadre de vie en utilisant les techniques et les matériels adaptés.
- Appliquer les protocoles d'entretien du linge avec les matériels et les programmes appropriés.
- Organiser le tri, le pliage et le rangement du linge en fonction des habitudes et de l'aménagement du particulier employeur.
- Appliquer les protocoles de repassage.
- Adopter les postures prévenant les troubles musculosquelettiques et les principes d'économie d'effort.
- Rendre compte de la réalisation des tâches.

SAVOIR-ÊTRE

Être organisé	Être consciencieux et minutieux	Faire preuve d'adaptation et de réactivité
Être force de proposition	Être respectueux des consignes du particulier employeur	



ENTRETIEN DU CADRE DE VIE - APPROFONDISSEMENT

IDECV21

14^h

OBJECTIFS DE FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure de perfectionner ses pratiques concernant l'entretien complet du domicile en appliquant les protocoles écoresponsables.

SAVOIRS

- Le nettoyage courant et le nettoyage occasionnel.
- Le nettoyage et l'entretien des espaces extérieurs : terrasse, véranda.
- Le nettoyage des vitres et des surfaces vitrées : fenêtres, baies vitrées et vérandas.
- L'entretien et le nettoyage naturel des tuyauteries.
- Le nettoyage et la désinfection des systèmes d'aération.
- Les types de pollution intérieure et leurs effets sur la santé.
- L'entretien des revêtements spéciaux et des objets anciens comme l'argenterie, le marbre et les cuivres.
- Le nettoyage de fond et le dégraissage des équipements de cuisine : hotte, four, gazinière, plaque de cuisson électrique ou vitrocéramique.
- Le nettoyage et l'entretien de l'électroménager.
- Le nettoyage et le dégivrage des réfrigérateurs et des congélateurs.
- Les appareils électrodomestiques, la domotique et la robotique.

SAVOIR-FAIRE

- Organiser et prioriser les différentes tâches à réaliser selon la présence des membres de la famille au domicile.
- Mettre en application des principes respectueux de l'environnement au domicile.
- Approfondir ses techniques d'entretien écoresponsable du cadre de vie.
- Conseiller le particulier employeur sur les gestes à adopter pour limiter et prévenir la pollution intérieure.
- Utiliser, nettoyer et entretenir la domotique de la maison.

SAVOIR-ÊTRE

Être rigoureux

Faire preuve d'adaptation et de réactivité

Être respectueux des consignes

Être consciencieux



ENTRETIEN DU LINGE ET REPASSAGE - APPROFONDISSEMENT

IDELR21



14^h

OBJECTIFS DE FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure d'assurer l'entretien et le repassage du linge en développant ses techniques pour le soin de tous types de textiles et de linge, en particulier délicats, et de maintenir le linge en bon état en réalisant notamment de petits travaux de couture.

SAVOIRS

- Les textiles délicats.
- Le linge de maison.
- Les techniques de lavage, les produits de lavage et les solutions de détachage adaptés aux textiles et aux types de linge.
- Les techniques de repassage de vêtements et de textiles délicats.
- Les principaux points de couture et le matériel.

SAVOIR-FAIRE

- Mettre en application des principes respectueux de l'environnement dans l'entretien du linge.
- Appliquer les techniques de détachage sur textiles délicats.
- Appliquer les techniques de pliage et d'économie de place.
- Adapter et perfectionner ses techniques de repassage aux vêtements et aux textiles délicats.
- Utiliser le matériel de repassage spécifique, tel que la centrale vapeur et le défroisseur vertical.
- Réaliser des travaux de couture simples et courants comme recoudre un bouton, réparer un accroc et faire un ourlet dans le respect des limites professionnelles.
- Assurer le relais avec les professionnels de la blanchisserie.

SAVOIR-ÊTRE

Être respectueux des habitudes du particulier employeur

Être organisé

Être rigoureux

Être soigneux



FABRICATION DE PRODUITS MÉNAGERS ÉCORESPONSABLES

MIFPM21

14^h

OBJECTIFS DE FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure d'utiliser les ingrédients naturels appropriés et le matériel adapté à la fabrication de produits ménagers écoresponsables dans le respect des règles d'hygiène et de conservation.

SAVOIRS

- Les principales substances toxiques présentes dans les produits ménagers classiques.
- Le matériel et les accessoires indispensables à la fabrication.
- Les principaux ingrédients naturels : caractéristiques et propriétés.
- Les huiles essentielles : propriétés et vigilances.
- Les règles de conservation des produits fabriqués.
- Les règles d'hygiène lors de la fabrication et du nettoyage, entretien des contenants et du matériel.
- Les recettes de base pour l'entretien du linge et du domicile.
- Les différents outils et les différentes ressources pour enrichir ses connaissances.

SAVOIR-FAIRE

- Sensibiliser le particulier employeur aux pratiques écoresponsables et argumenter l'utilisation des produits ménagers faits maison.
- Recueillir et identifier les éventuelles allergies d'un enfant ou d'un membre de la famille.
- Choisir et utiliser les huiles essentielles selon les besoins et en fonction des préférences du particulier employeur.
- Suivre ou adapter une recette en utilisant les contenants adaptés.
- Respecter les dosages et les proportions.
- Assurer la traçabilité des produits fabriqués : étiquetage, date de fabrication et composition du produit.

SAVOIR-ÊTRE

Être organisé

Être consciencieux

Être curieux

Être force de proposition



INTÉGRER DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES ÉCORESPONSABLES

MIPPER21



14^h

OBJECTIFS DE FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure d'identifier, de connaître et d'appliquer des pratiques professionnelles respectueuses de l'environnement, en concertation avec le particulier employeur.

SAVOIRS

- Le bilan carbone du domicile et la consommation d'énergie.
- Le développement durable, la démarche écocitoyenne et les gestes écoresponsables.
- Les écolabels, les certifications et les étiquetages.
- Les initiatives locales et les associations d'aide au développement durable.
- L'utilisation d'un compost.
- Les énergies renouvelables et les équipements correspondants.
- Le recyclage des appareils de la maison.
- La notion d'éco-domotique.

SAVOIR-FAIRE

- Communiquer avec le particulier employeur sur ses habitudes de consommation d'énergie et le sensibiliser à la démarche écoresponsable.
- Appliquer les gestes d'économie d'énergie dans les différentes activités du domicile en accord avec le particulier employeur.
- Optimiser la gestion des déchets et organiser le tri sélectif dans le logement.
- Limiter l'utilisation du plastique et des accessoires jetables.
- Proposer des solutions de recyclage ou de réparation des appareils en panne.
- Proposer une signalétique au particulier employeur pour ancrer les pratiques de réduction de consommation d'énergie chez tous les membres du foyer.
- Identifier la provenance et l'empreinte carbone des produits de consommation.
- Limiter son empreinte carbone dans ses déplacements et adopter l'écoconduite.
- Mener une veille sur les pratiques écoresponsables et enrichir ses propres pratiques.

SAVOIR-ÊTRE

Être curieux

Être créatif

Être convaincant



ACCUEIL ET ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ DE L'ENFANT

AM

SPE

Construire son projet d'accueil

 MIPA21



p.82

NEW

Soutenir la parentalité au quotidien

 MISPAQ24



p.83

S'inscrire dans une démarche d'accompagnement personnalisé de l'enfant et travailler en collaboration

 MIDAP21



p.84

Accueils occasionnels

 AMAQ21

p.85

La démarche d'observation auprès de l'enfant

 MIDDE21

p.86

Interculturalité et accueil de l'enfant

 MIICAE21

p.87

Garde d'enfants en garde partagée

 GEGP2018

p.88



CONSTRUIRE SON PROJET D'ACCUEIL

MIPA21

21^h

OBJECTIFS DE FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure de valoriser l'exercice de son métier en créant son projet d'accueil, tout en l'utilisant au quotidien comme un outil de référence à la relation parent/enfant/professionnel.

SAVOIRS

- Le cadre national pour l'accueil du jeune enfant.
- Le projet d'accueil : définition, rôle, rubriques et supports.
- Les structures et les dispositifs-ressources pour les AMGE.
- La famille d'hier à aujourd'hui : évolutions et représentations.
- La charte de la laïcité.

SAVOIR-FAIRE

- Mettre en lien ses orientations éducatives et pédagogiques avec les dix principes de la charte nationale pour l'accueil du jeune enfant.
- Choisir un support de production, créer une trame type de son projet d'accueil et déterminer les rubriques constitutives.
- Expliquer le projet d'accueil aux parents et s'assurer de son adéquation avec leur projet éducatif en instaurant un dialogue centré sur leurs pratiques et leurs choix éducatifs.
- Adopter une posture professionnelle de non-jugement en respectant le principe de neutralité et de laïcité.
- Se positionner en tant que professionnel sans se substituer aux parents en clarifiant le rôle et la place de chacun.
- Intégrer dans son projet d'accueil les modalités de participation et d'implication des familles au quotidien et/ou dans des moments plus spécifiques.
- Accueillir chaque enfant et sa famille dans leur singularité en prenant en compte leurs diversités culturelles et sociales.
- Actualiser ses connaissances sur le développement global de l'enfant via les relais d'information appropriés et intégrer les évolutions réglementaires dans son projet d'accueil.
- Faire évoluer son projet d'accueil grâce à des temps d'échanges, de partage et d'analyse des pratiques professionnelles.

SAVOIR-ÊTRE

Être respectueux du contexte socioculturel de la famille

Être à l'écoute

Être disponible



SOUTENIR LA PARENTALITÉ AU QUOTIDIEN

MISPAQ24



NEW



SPE

AM

14^h

OBJECTIFS DE FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera capable de cerner les enjeux de la parentalité, afin de soutenir les familles dans leur rôle auprès de l'enfant.

SAVOIRS

- Les mutations de la structure familiale et leurs différents modes de vie.
- Les processus de parentalité.
- Les principales fonctions parentales et leurs rôles dans le développement de l'enfant.
- La charte de soutien à la parentalité*.
- La complémentarité des rôles du professionnel et des familles.
- Les outils et les valeurs fondamentales d'accompagnement à la parentalité.

* Arrêté du 9 mars 2022 portant création d'une charte nationale de soutien à la parentalité.
NOR : SSAA2207413A - ELI - JORF n° 0060 du 12 mars 2022 - Texte n° 35

SAVOIR-FAIRE

- Analyser le poids des représentations en jeu dans la parentalité et dans les relations entre professionnels et familles.
- Mettre en lien ses orientations éducatives et pédagogiques avec les huit principes de la charte de soutien à la parentalité.
- Adapter ses pratiques professionnelles au regard des facteurs favorables à la valorisation des compétences parentales.
- Orienter, si nécessaire, les familles vers les lieux et les professionnels adéquats.

SAVOIR-ÊTRE

Faire preuve d'ouverture	Faire preuve d'empathie	Être valorisant
Être bienveillant	Faire preuve d'humilité	



S'INSCRIRE DANS UNE DÉMARCHE D'ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ DE L'ENFANT ET TRAVAILLER EN COLLABORATION

MIDAP21



21^h

OBJECTIFS DE FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure de mettre en place un accompagnement personnalisé de l'enfant, tout en collaborant avec la famille et les professionnels qui interviennent auprès de lui, afin de garantir une continuité éducative.

SAVOIRS

- La démarche d'accompagnement personnalisé : objectifs, méthodes et outils.
- Le rôle et la place de chacun dans l'accompagnement de l'enfant : principes et engagement.
- La démarche du recueil d'informations : objectifs, méthodes et outils.
- L'importance de la démarche d'observation dans un accompagnement personnalisé.
- Les principes fondamentaux de la communication interpersonnelle et de la communication bienveillante.
- Les transmissions quotidiennes : conditions, supports, cadre et place de l'enfant.

SAVOIR-FAIRE

- Instaurer un climat de confiance avec les parents et un dialogue centré sur les pratiques et les choix éducatifs des parents.
- Expliquer aux parents le rôle de l'AMGE et les limites de son intervention, afin de favoriser la collaboration.
- Collecter des informations sur l'histoire de l'enfant, ses habitudes, ses besoins, ses centres d'intérêt et ses capacités.
- Définir avec la famille les objectifs et les modalités d'accompagnement.
- Mettre en place des périodes de familiarisation et des rituels d'accueil et de séparation.
- Développer une démarche de questionnement sur ses pratiques et son accompagnement en vue d'ajuster l'intervention dès que nécessaire.
- Ajuster l'accompagnement personnalisé en fonction de ses observations et des évolutions de la situation de l'enfant.
- Mettre en place un environnement propice et des moments favorisant la création de liens entre les parents, l'enfant et l'AMGE.
- Communiquer de manière adaptée avec la famille et les professionnels intervenant auprès de l'enfant.
- Ajuster les temps d'échanges en fonction de la disponibilité de chacun.
- Transmettre les informations utiles à la famille et aux professionnels en utilisant des outils adaptés.

SAVOIR-ÊTRE

Être dans une attitude d'écoute et d'empathie

Être observateur

Être respectueux des habitudes, des attentes et des goûts

Être disponible



ACCUEILS OCCASIONNELS

AMAO21

14^h

OBJECTIFS DE FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure d'accueillir de manière ponctuelle un enfant, ayant l'habitude ou non d'être gardé par une personne extérieure à la famille, et participera ainsi à la stratégie nationale de lutte contre la pauvreté.

SAVOIRS

- Les enjeux de l'accueil occasionnel en termes de prévention précoce et d'égalité des chances dès le plus jeune âge.
- L'engagement n° 1 de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté.
- Les différents types d'accueils occasionnels et les profils socioéconomiques des familles.
- Les dispositifs de déclaration ou de paiement pour un accueil occasionnel.
- Le remplacement entre assistants maternels : les modalités administratives et organisationnelles.
- La démarche du recueil d'informations : objectifs, méthodes et outils.
- L'importance des objets transitionnels, notamment en cas d'absence de période de familiarisation.
- Le jeu et les activités comme outils de médiation et d'inclusion.
- Les personnes et les lieux-ressources pour l'accompagnement à la parentalité.

SAVOIR-FAIRE

- Se créer un réseau d'assistants maternels de remplacement.
- Anticiper un remplacement en instaurant des moments de rencontre et d'échanges avec les assistants maternels de son réseau.
- Préparer et se servir d'outils simples et efficaces pour recueillir un maximum d'informations en amont de l'accueil de l'enfant.
- Recueillir les informations nécessaires à l'accompagnement personnalisé, quelle que soit l'urgence de l'accueil.
- Accueillir chaque enfant et sa famille dans leur singularité en prenant en compte leurs diversités culturelles et sociales.
- Mettre en place un accueil chaleureux et sécurisant pour permettre à l'enfant et à sa famille de se sentir à l'aise.
- Utiliser le mode de communication et les mots appropriés pour favoriser les meilleures conditions d'accueil au vu du confort et du réconfort de l'enfant.
- Se servir des activités ludiques comme appui à la socialisation et/ou en cas de situations spécifiques.
- Transmettre les informations utiles à la famille et aux professionnels en utilisant des outils adaptés.
- Soutenir les compétences parentales, notamment en orientant si nécessaire les familles vers les personnes et les lieux-ressources.

SAVOIR-ÊTRE

Être respectueux du contexte socioculturel des familles, de leurs attentes et consignes

Être bienveillant

Être rassurant

Être observateur et à l'écoute

Être flexible



LA DÉMARCHE D'OBSERVATION AUPRÈS DE L'ENFANT

MIDDE21



14^h

OBJECTIFS DE FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera sensibilisé à la démarche d'observation et sera en mesure d'utiliser cet outil au quotidien pour ajuster au mieux son accompagnement.

SAVOIRS

- La démarche d'observation : enjeux, objectifs et moyens.
- Les objectifs de la démarche d'observation.
- Les différents types d'observation dont l'observation projet.
- Les différentes conditions d'observation.
- Le choix des thèmes de l'observation.
- Les effets de l'observation sur les enfants, les parents et les professionnels.
- Les principaux outils d'observation : grilles ou notes.
- L'analyse des données observées.
- La notion de discrétion professionnelle.

SAVOIR-FAIRE

- Créer et utiliser une grille/fiche d'observation.
- Préparer, organiser et définir un objectif d'observation.
- Observer et analyser des situations de la vie quotidienne et/ou plus spécifiques.
- Affiner son sens de l'observation par l'analyse du langage corporel.
- Analyser ses observations et ajuster son accompagnement.
- Observer les interactions de l'enfant avec son entourage proche dans le cadre d'un soutien à la parentalité.
- Partager ses observations de manière objective et adaptée en fonction des interlocuteurs.
- Développer une démarche de questionnement sur ses pratiques et son accompagnement.
- Repérer tout signe de stress, d'un trouble relationnel précoce ou de maltraitance et agir en conséquence.

SAVOIR-ÊTRE

Être factuel

Être attentif

Être bienveillant

Être disponible physiquement et psychologiquement



INTERCULTURALITÉ ET ACCUEIL DE L'ENFANT

MIICAE21

14^h

OBJECTIFS DE FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera sensibilisé à la notion d'interculturalité et sera en mesure d'adopter des attitudes favorables pour établir un dialogue et construire une relation de confiance avec les familles pour permettre aux enfants de grandir sereinement entre deux cultures.

SAVOIRS

- La charte de la laïcité.
- L'identité culturelle et le principe d'acculturation.
- La parentalité à l'épreuve de la migration.
- Les conséquences psychologiques d'une immigration choisie ou subie.
- La place de l'enfant selon les cultures.
- La diversité des techniques de maternage selon les cultures.
- L'alimentation des enfants selon les cultures.
- Les stéréotypes culturels et les représentations de sens commun.
- Les activités ludiques et artistiques comme outil de médiation en situation interculturelle.
- Les grands principes de la communication interpersonnelle.
- Le non-verbal et les images comme soutien à la communication.

SAVOIR-FAIRE

- Accueillir chaque enfant et sa famille dans leur singularité en prenant en compte leurs diversités culturelles et sociales.
- Adopter une posture professionnelle de non-jugement en respectant le principe de neutralité et de laïcité.
- Instaurer des temps de dialogue centrés sur les pratiques et les choix éducatifs des parents.
- Se servir des activités ludiques et artistiques comme support au développement des compétences langagières et comme appui à la socialisation.
- Adopter une communication adaptée, notamment aux compétences linguistiques de l'enfant et de sa famille.
- Utiliser des outils de communication adaptés pour transmettre les informations utiles aux familles et s'assurer de la bonne compréhension du message.
- Construire une relation de confiance avec l'enfant et sa famille en échangeant au quotidien sur les évolutions de l'enfant.
- Mettre en place un environnement propice et des moments favorisant la création « d'un pont culturel » et renforcer les liens entre les parents, l'enfant et le professionnel.
- Expliquer aux parents le rôle du professionnel et les limites de son intervention, afin de favoriser la collaboration.

SAVOIR-ÊTRE

Être rassurant	Être patient et bienveillant	Être respectueux du contexte socioculturel des familles et de leurs habitudes
Être tolérant		



GARDE D'ENFANTS EN GARDE PARTAGÉE

📌 GEGP2018



14^h

OBJECTIFS DE FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure de comprendre les principales caractéristiques liées à la garde partagée et de développer sa capacité à gérer son activité auprès des enfants en tenant compte des consignes et des particularités de chaque employeur.

SAVOIRS

- Le fonctionnement, les enjeux et les spécificités de la garde partagée.
- La démarche du recueil d'informations : objectifs, méthodes et outils.

SAVOIR-FAIRE

- Recueillir les attentes de chaque famille.
- S'assurer de l'adéquation entre son projet d'accueil et les choix éducatifs des différentes familles.
- Organiser et planifier les lieux d'intervention avec les familles.
- Mettre en place un environnement propice et des moments favorisant la création de liens entre les familles, les enfants et le garde d'enfants.
- Mettre en place des activités ludiques favorisant la coopération et la socialisation des enfants.
- Développer une démarche de questionnement sur ses pratiques et son accompagnement en vue d'ajuster l'intervention dès que nécessaire.
- Assurer la transmission des informations nécessaires par rapport aux événements de la journée.
- Préserver le secret professionnel vis-à-vis de chaque famille et de chaque enfant.
- Construire une relation de confiance avec l'enfant et sa famille en échangeant au quotidien sur les évolutions de l'enfant.

SAVOIR-ÊTRE

Être à l'écoute

Être organisé

Être bienveillant



ACCOMPAGNEMENT DE L'ENFANT AU QUOTIDIEN

Accompagnement dans les actes du quotidien et autonomie de l'enfant	 MIAAQ21	 p.92
Bien porter pour mieux accompagner, manipulations et déplacements	 MIPMD21	 p.93
État de santé de l'enfant : les bonnes pratiques	 MIESE21	 p.94
Accompagner l'enfant de plus de 3 ans dans ses actes quotidiens	 IDAEAQ-P3-21	p.95
Favoriser la bientraitance envers les enfants, prévenir « les douces violences »	 MIBEP21	p.96
Accompagner et prévenir les situations difficiles avec l'enfant ou sa famille	 MIPSSEF21	p.97
Maltraitance et enfance en danger	 MIMED21	p.98
S'occuper d'un enfant né prématurément	 MIENP19	p.99
Accompagner un enfant avec un trouble déficit de l'attention / hyperactivité	 MIAEH21	p.100



ACCOMPAGNEMENT DANS LES ACTES DU QUOTIDIEN ET AUTONOMIE DE L'ENFANT

MIAAQ21



21^h

OBJECTIFS DE FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure d'accompagner l'enfant dans les actes du quotidien en le positionnant comme acteur, afin de favoriser son autonomie.

SAVOIRS

- La place du professionnel dans les actes du quotidien : rôle, posture et limites professionnelles.
- Les rythmes biologiques et les besoins physiologiques de l'enfant et de l'adolescent.
- La pudeur, l'intimité et l'estime de soi.
- Le matériel et les produits pour les soins d'hygiène et de confort.
- Les enjeux autour de la notion d'acquisition de propreté.
- Les recommandations en vigueur concernant le couchage des enfants de moins de 2 ans.
- Les violences éducatives ordinaires et les stéréotypes de genre durant les actes du quotidien.

SAVOIR-FAIRE

- Mettre en œuvre un cadre contenant et ritualisé.
- Utiliser des moyens de communication et des mots appropriés pour informer et rassurer l'enfant durant les actes du quotidien.
- Faire participer l'enfant par de la guidance verbale, physique et visuelle et ajuster ses gestes en fonction de ses capacités et de ses réactions.
- Aménager le domicile ou proposer des aménagements avec des espaces de soins sécurisés, individualisés et respectueux de l'intimité de l'enfant.
- Adopter les postures prévenant les troubles musculosquelettiques et les principes d'économie d'effort.
- Organiser les soins d'hygiène, de confort et le sommeil des enfants en fonction de leur rythme.
- Appliquer les gestes techniques liés aux soins d'hygiène et de confort selon les recommandations en vigueur et en utilisant le matériel et les produits adaptés.
- Adapter les techniques d'habillage et de déshabillage en fonction du degré d'autonomie de l'enfant.
- Accompagner l'enfant dans l'acquisition de la propreté et en concertation avec sa famille.
- Utiliser, selon les recommandations en vigueur, les matériels de puériculture adaptés aux capacités et à l'âge de l'enfant.
- Transmettre les règles sociales, d'hygiène et de sécurité en formulant des messages clairs, positifs et adaptés à l'enfant.
- Renforcer le lien de confiance avec la famille et harmoniser les pratiques en échangeant quotidiennement sur les évolutions de l'enfant.
- S'informer sur les recommandations de bonnes pratiques via les relais d'information appropriés et intégrer les évolutions réglementaires.
- Développer une démarche de questionnement sur ses pratiques et son accompagnement, afin d'adopter une posture de bientraitance au quotidien.

SAVOIR-ÊTRE

Être respectueux de l'intimité et de la dignité de l'enfant

Être consciencieux et bienveillant dans ses gestes

Être respectueux du contexte socioculturel des familles, de leurs attentes et consignes

Être observateur



BIEN PORTER POUR MIEUX ACCOMPAGNER, MANIPULATIONS ET DÉPLACEMENTS

MIPMD21

21^h

OBJECTIFS DE FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure de porter, de manipuler et de déplacer l'enfant au quotidien, en le positionnant comme acteur, afin de mieux l'accompagner dans son développement, tout en respectant les attentes des familles et en prenant soin de soi et de son confort physique.

SAVOIRS

- L'historique du portage et le contexte socioculturel.
- Les différents types et dispositifs de portage, les principaux matériels et équipements de déplacement.
- Les apports du portage et ses fonctions dans le développement psychomoteur et affectif de l'enfant et en cas de situations spécifiques, telles que le reflux.
- Les normes et les homologations en vigueur du matériel de transport pour les déplacements en voiture.
- Le cadre réglementaire et les recommandations liés aux déplacements extérieurs.

SAVOIR-FAIRE

- Analyser ses propres représentations et appréhensions face au portage et mesurer leurs répercussions sur l'accompagnement de l'enfant.
- Manipuler et porter le jeune enfant en toute sécurité et en appliquant les appuis essentiels.
- Utiliser selon les recommandations en vigueur les dispositifs de portage, matériels de puériculture et de déplacement adaptés à ses besoins, ceux de l'enfant et aux demandes des familles.
- Utiliser les moyens de communication et les mots appropriés pour informer et rassurer l'enfant durant le portage, les manipulations et les déplacements.
- Observer les évolutions des besoins de l'enfant et ses réactions corporelles et émotionnelles, ajuster sa posture et/ou le type de portage.
- Utiliser le matériel adapté et homologué pour tout déplacement en voiture.
- Se prémunir des autorisations éventuelles pour sécuriser les déplacements extérieurs.
- Transmettre à l'enfant les règles de sécurité en formulant des messages clairs, positifs et adaptés à ses capacités.
- Adopter les postures prévenant les troubles musculosquelettiques et les principes d'économie d'effort.
- Expliquer les apports et les limites du portage à la famille.
- Renforcer le lien de confiance avec la famille et harmoniser les pratiques en échangeant quotidiennement sur les évolutions de l'enfant.

SAVOIR-ÊTRE

Être respectueux du contexte socioculturel des familles, de leurs habitudes, attentes et consignes

Être ouvert aux diversités des modes de portage

Être disponible physiquement et psychologiquement

Être consciencieux et bienveillant dans ses manipulations

Être concentré et vigilant



ÉTAT DE SANTÉ DE L'ENFANT : LES BONNES PRATIQUES

MIESE21



14^h

OBJECTIFS DE FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure d'adopter les bonnes pratiques en ce qui concerne la santé de l'enfant, et ce, en toute sécurité et bienveillance dans le respect de ses limites professionnelles.

SAVOIRS

- Le cadre réglementaire en vigueur et les recommandations concernant l'administration des médicaments et en cas d'accident.
- Les principales maladies infantiles.
- Les gestes paramédicaux.
- Les conduites à tenir en cas d'urgence médicale et d'accident, dont la mort subite du nourrisson et le syndrome du bébé secoué.

SAVOIR-FAIRE

- Intégrer dans le projet d'accueil les conditions d'accueil d'un enfant malade.
- Se prémunir d'ordonnances et d'autorisations parentales, afin de sécuriser son intervention.
- Observer l'état de santé de l'enfant au quotidien et repérer les signes de fièvre et les symptômes nécessitant une vigilance particulière.
- Utiliser les moyens de communication et les mots appropriés pour informer et rassurer l'enfant durant les actes de soins.
- Réaliser les gestes paramédicaux et les premiers soins dans le respect de ses limites professionnelles, et alerter les personnes compétentes si nécessaire.
- Utiliser des stratégies diminuant les effets désagréables, voire douloureux, de certains soins.
- Faire participer l'enfant par de la guidance verbale, physique et visuelle en fonction de ses capacités.
- Appliquer les consignes générales d'hygiène, pour soi, l'enfant, le matériel et les espaces de vie, pour diminuer les risques de contagion et d'infection.
- Se constituer une trousse à pharmacie de premiers secours en respectant les produits et les matériels médicaux autorisés.
- Ajuster son accompagnement en fonction de l'évolution de l'état de l'enfant.
- Appliquer les protocoles de situation d'urgence médicale et/ou d'accident, alerter les interlocuteurs compétents.
- Informer les parents de toute manifestation inhabituelle et les orienter vers les professionnels compétents si nécessaire.
- S'informer sur les recommandations de bonnes pratiques via les relais d'information appropriés et intégrer les évolutions réglementaires.

SAVOIR-ÊTRE

Être consciencieux et bienveillant dans ses gestes

Être vigilant

Être dans la maîtrise de ses émotions

Être réactif



ACCOMPAGNER L'ENFANT DE PLUS DE 3 ANS DANS SES ACTES QUOTIDIENS

IDAEAQ-P3-21

14^h

OBJECTIFS DE FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure d'accompagner l'enfant dans les actes quotidiens, en fonction de ses besoins, de ses rythmes et de ses habitudes.

SAVOIRS

- Les étapes du développement de l'enfant et sa communication avec le monde extérieur.
- Les besoins et manifestations de l'enfant.
- L'équilibre et l'hygiène alimentaires.
- L'hygiène corporelle de l'enfant.
- Les normes de sécurité et les règles d'hygiène dans l'accompagnement des actes quotidiens de l'enfant.

SAVOIR-FAIRE

- Utiliser les gestes et attitudes appropriés pour aider l'enfant à développer ses apprentissages dans la réalisation des actes quotidiens.
- Encourager l'enfant à participer aux actes quotidiens selon son degré d'autonomie.
- Utiliser ou mettre à disposition de l'enfant les produits appropriés et le matériel adapté.
- Guider l'enfant dans l'apprentissage des gestes quotidiens et des règles d'hygiène.
- Favoriser l'intégration progressive des règles d'hygiène et de sécurité dans les actes quotidiens en utilisant les mots et les supports ludiques adaptés à l'enfant.
- Expliquer à l'enfant ses gestes lors de la réalisation des actes quotidiens.
- Renforcer le lien de confiance avec la famille et harmoniser les pratiques en échangeant quotidiennement sur les évolutions de l'enfant.

SAVOIR-ÊTRE

Être attentif et observateur	Faire preuve de patience	Être respectueux de l'intimité et de la pudeur de l'enfant
Faire preuve de pédagogie	Être respectueux des consignes, des habitudes et du contexte socioculturel des familles	



FAVORISER LA BIENTRAITANCE ENVERS LES ENFANTS, PRÉVENIR « LES DOUCES VIOLENCES »

MIBEP21



21^h

OBJECTIFS DE FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure de se situer dans une démarche de bientraitance envers les enfants accueillis, tout en prévenant les situations de « douces violences » du quotidien.

SAVOIRS

- Le cadre national pour l'accueil du jeune enfant.
- Le concept de bientraitance et son influence sur l'évolution des pratiques quotidiennes.
- Les principes fondamentaux de la bientraitance dans l'accompagnement.
- Le concept de « douces violences » et la loi contre les violences éducatives ordinaires.
- Les impacts des « douces violences » sur le développement global de l'enfant.
- Les lieux, les sites et les outils-ressources de promotion pour la bientraitance.

SAVOIR-FAIRE

- Intégrer dans son projet d'accueil les fondamentaux de la bientraitance envers l'enfant, sa famille et le professionnel en les associant aux différents temps du quotidien.
- Analyser ses représentations autour du concept de la bientraitance.
- Analyser les différences et les similitudes entre les situations de « douces violences » et de maltraitance.
- Analyser les situations de « douces violences » dans leurs temporalités, leurs formes et leurs contextes.
- Développer une démarche de questionnement sur ses pratiques et son accompagnement, afin d'adopter une posture de bientraitance, notamment en planifiant des moments d'échanges entre professionnels en dehors de la présence des enfants.

SAVOIR-ÊTRE

Être vigilant à son attitude

Être dans une juste proximité

Être conscient de son seuil de tolérance

Être dans une dynamique de partage de ses situations de travail



ACCOMPAGNER ET PRÉVENIR LES SITUATIONS DIFFICILES AVEC L'ENFANT OU SA FAMILLE

MIPSEF21

21^h

OBJECTIFS DE FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure de prévenir, de désamorcer ou de faire face à une situation difficile avec l'enfant ou sa famille en s'appuyant sur des outils et des techniques précises.

SAVOIRS

- Les fondamentaux de la communication interpersonnelle.
- Les éléments de perturbation et de facilitation de la communication et les attitudes favorisant le dialogue.
- Les principales sources de conflits.
- Les modes et les moyens d'expression des états émotionnels et les besoins cachés derrière les comportements difficiles.
- La période d'opposition.
- Les différentes formes d'autorité.
- Les mécanismes et les enjeux de l'autorité dans la construction de l'enfant.
- Punitives et sanctions : historique et actualité.
- Les méthodes, les outils et les différentes stratégies pour prévenir et réguler les situations conflictuelles.
- Le jeu comme outil de médiation.
- Les conséquences des changements et des événements de la vie sur les comportements de l'enfant et de la famille.
- Les transmissions difficiles ou délicates.

SAVOIR-FAIRE

- Repérer les signes précurseurs d'une crise et les situations favorisant l'agressivité, afin d'agir en conséquence.
- Recevoir ou exprimer un « non » et/ou un refus.
- Exercer une autorité bienveillante en posant un cadre clair et rassurant.
- Apaiser les tensions en adoptant le bon mode de communication et en ayant recours à des outils ou des ressources externes si nécessaire.
- Se servir du jeu comme médiateur en cas de situations spécifiques.
- Diminuer le sentiment d'insécurité et de frustration durant les temps de transition du quotidien en anticipant et ritualisant ces moments.
- Se situer face à la souffrance, au désarroi de la famille ou de l'enfant, repérer son rôle et adopter un comportement et une communication adaptés.
- Gérer des situations extrêmes ou délicates en gardant une posture professionnelle, un vocabulaire adapté et passer le relais si nécessaire.

SAVOIR-ÊTRE

Prendre du recul sur ses pratiques et sur les situations

Être ferme et juste

Être à l'écoute

Faire preuve de discernement et de calme

Être dans une juste proximité



MALTRAITANCE ET ENFANCE EN DANGER

MIMED21



14^h

OBJECTIFS DE FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure de repérer les signes faisant suspecter un risque ou une situation de maltraitance, afin d'ajuster son accompagnement et d'alerter si nécessaire.

SAVOIRS

- La définition de la maltraitance de l'OMS.
- Les textes législatifs définissant la maltraitance et leurs obligations légales.
- La maltraitance d'hier à aujourd'hui : quelles évolutions ?
- Les négligences lourdes, les différentes violences, dont les violences éducatives ordinaires.
- Les principaux signes et symptômes de maltraitance.
- Les conséquences de la maltraitance sur la vie de l'enfant et la notion de traumatisme.
- Les dysfonctionnements familiaux et les signaux d'alerte.
- L'observation comme outil de prévention et d'accompagnement.
- Le signalement : démarches et interlocuteurs.
- Les différents interlocuteurs compétents.

SAVOIR-FAIRE

- Se situer dans le dispositif de protection de l'enfance.
- Se servir de l'observation au quotidien pour repérer toute suspicion de maltraitance.
- Adopter une posture et une communication permettant à l'enfant de se sentir en confiance et de parler.
- Savoir recueillir la parole de l'enfant et l'accompagner dans cette verbalisation.
- Communiquer sur des faits observés et faciliter les échanges entre les différents interlocuteurs.
- Partager ses doutes et alerter les bons interlocuteurs en cas de suspicion de maltraitance.
- Se situer face à une famille potentiellement maltraitante.

SAVOIR-ÊTRE

Être respectueux de ses limites professionnelles	Être rassurant	Faire preuve de discrétion professionnelle
Être attentif et à l'écoute	Prendre du recul	Être vigilant



S'OCCUPER D'UN ENFANT NÉ PRÉMATURÉMENT

MIENP19

21^h

OBJECTIFS DE FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure de prendre en charge et d'accompagner au quotidien un enfant né prématurément, afin de prévenir ou d'accompagner les différents troubles qui pourraient l'affecter.

SAVOIRS

- Les différents types de prématurité et leurs causes.
- Les impacts de la prématurité chez l'enfant, les éventuelles séquelles et les types de handicaps en lien avec une prématurité.
- Les conséquences des périodes d'hospitalisation sur l'enfant et sur la construction du lien parents/enfant.
- Les troubles précoces de la relation chez l'enfant prématuré.
- Les troubles posturo-moteurs et les troubles de l'oralité : prévention et prise en charge.
- Les associations et les professionnels compétents.

SAVOIR-FAIRE

- Mettre en place un cadre contenant et sécurisant et utiliser des moyens de communication et des mots appropriés pour informer et rassurer l'enfant au quotidien.
- Utiliser si possible des stratégies diminuant les sources d'hyperstimulation au sein du domicile ainsi que les effets désagréables, voire douloureux, d'éventuels soins.
- Utiliser des techniques posturales simples, afin de diminuer l'hypertonie, l'hypertension et/ou l'insécurité affective de l'enfant.
- Prévenir les retards psychomoteurs et stimuler l'enfant par un aménagement de l'espace et un matériel adapté à ses besoins.
- Adapter l'alimentation et les ustensiles pour la prise des repas en fonction des besoins et des capacités de l'enfant.
- Appliquer la procédure de prise en charge et d'alerte en cas de convulsion de l'enfant.
- Observer les interactions de l'enfant avec son entourage proche dans le cadre d'un soutien à la parentalité.
- Renforcer le lien de confiance avec la famille et harmoniser les pratiques en échangeant quotidiennement sur les évolutions de l'enfant.
- Travailler en partenariat avec l'équipe pluridisciplinaire de prise en charge de l'enfant.
- Repérer tout signe de stress et/ou d'un trouble relationnel précoce et agir en conséquence.

SAVOIR-ÊTRE

Être respectueux des habitudes, attentes et consignes du particulier employeur

Être observateur

Être attentif et vigilant

Être patient



ACCOMPAGNER UN ENFANT AVEC UN TROUBLE DÉFICIT DE L'ATTENTION / HYPERACTIVITÉ

MIAEH21



21^h

OBJECTIFS DE FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure de mieux comprendre l'enfant avec un trouble déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité dans son fonctionnement, ses besoins et sa singularité pour adopter une attitude ouverte et aider l'enfant à pallier ses difficultés au quotidien.

SAVOIRS

- Les représentations sociales et les idées reçues sur le TDAH.
- Le TDAH : ses différentes formes, les symptômes et les troubles associés.
- Les répercussions du TDAH sur la vie quotidienne et sur l'estime de soi.
- Le rôle et les limites professionnelles de l'assistant maternel ou du garde d'enfants.
- La démarche de projet personnalisé et les principes fondamentaux de la bientraitance suivant les recommandations de la HAS et de l'ANESM.
- Le recueil d'informations et la démarche d'observation : objectifs, méthodes et outils.
- Le partenariat parents et professionnels, le partage d'informations et la cohérence des interventions.
- Les fondamentaux de la communication interpersonnelle : l'écoute active, le questionnement et la reformulation.
- Les difficultés émotionnelles liées au TDAH.
- Les dispositifs de soutien pour les familles.

SAVOIR-FAIRE

- Analyser les impacts du trouble sur son accompagnement.
- Définir avec les parents les objectifs et les modalités d'accompagnement, en lien avec les actions des autres professionnels intervenants.
- Assurer par différents canaux de communication la transmission des informations aux interlocuteurs appropriés.
- Adopter une posture et une communication adaptées au fonctionnement et aux besoins de l'enfant.
- Formuler les règles ou les consignes de façon claire, directe et simple en fixant des objectifs réalistes et adaptés aux capacités de l'enfant.
- Mettre en place des routines, des repères temporels, un environnement structuré et prévisible pour aider l'enfant à s'organiser et à ritualiser les activités quotidiennes.
- Encourager et valoriser les efforts, les progrès et les comportements appropriés.
- Aménager des espaces intérieurs et extérieurs et proposer des jeux ou des activités variés de manière à répondre au besoin de bouger de l'enfant.
- Instaurer des temps individualisés pour partager avec l'enfant une activité ou un jeu en adéquation avec ses centres d'intérêt et ses habiletés.
- Mettre en place des jeux favorisant le développement de la concentration et la gestion des émotions.
- Repérer les éléments déclencheurs d'une crise de colère et proposer à l'enfant un espace de retrait pour l'aider à s'apaiser.
- Ajuster son accompagnement en fonction de l'évolution de la situation et des besoins de l'enfant.
- S'informer sur les TDAH et actualiser ses connaissances via les relais d'information appropriés.

SAVOIR-ÊTRE

Faire preuve tout à la fois de fermeté et de compréhension	Être constant	Être structurant et rassurant
Être valorisant	Être bienveillant	



ÉVEIL & DÉVELOPPEMENT DE L'ENFANT

AM

SPE

Comprendre pour mieux accompagner : les nouvelles connaissances sur le développement global de l'enfant  MICDE21  p.104

Éveil des enfants : le jeu sous toutes ses formes  MIEE21  p.105

Adapter sa communication avec l'enfant  MIASCE21  p.106

Comprendre pour mieux accompagner : les nouvelles connaissances sur le cerveau de l'enfant  MICDCE21 p.107

Comprendre les émotions pour mieux accompagner l'enfant au quotidien  MICE21 p.108

Développement et troubles du langage  MIDTL21 p.109

Parler avec un mot et un signe - niveau 1  MIPMS121 p.110

Parler avec un mot et un signe - niveau 2  MIPMS221 p.111

Accompagner l'évolution motrice et sensorielle de l'enfant  MIEMSE21 p.112

Approches pédagogiques plurielles : penser ses pratiques autrement  MIPAP21 p.113

 Comprendre l'impact du numérique pour mieux accompagner l'enfant et sa famille  MINEF24 p.114

Contes et histoires à raconter  MICH2018 p.115

Eveil musical et artistique  MIEMA21 p.116

Favoriser le jeu libre et aménager ses espaces  MIFJAE21 p.117

Sensibilisation à l'environnement et activités à moindre coût  MISE21 p.118

Mieux comprendre les stéréotypes de genre pour renforcer l'égalité fille-garçon  MICSEFG21 p.119

 Accompagnement durant les temps périscolaires  MIATP24 p.120

Proposer un environnement favorable à la réalisation des devoirs  MIEFRD21 p.121

S'occuper d'un enfant de 0 à 3 ans  MISE0-3ANS2018 p.122

Développement et rythme de l'enfant de plus de 3 ans et de l'adolescent  IDDREA21 p.123



COMPRENDRE POUR MIEUX ACCOMPAGNER : LES NOUVELLES CONNAISSANCES SUR LE DÉVELOPPEMENT GLOBAL DE L'ENFANT

MICDE21



14^h

OBJECTIFS DE FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure de comprendre les particularités du développement global de l'enfant et ainsi se situer dans une démarche de prévention.

SAVOIRS

- Le cadre national pour l'accueil du jeune enfant.
- Les différents types de prévention et le principe d'attention précoce.
- La notion de sphère de développement, ses différentes dimensions et ses grands principes.
- Les principaux apports de la théorie de l'attachement.
- Les postures favorables au développement de l'enfant, à la prise en compte de ses compétences et au développement d'un attachement « sécurisé ».
- Les besoins fondamentaux et les rythmes biologiques de l'enfant.
- L'adolescence et ses principaux changements : pubertaire, affectif et cognitif.
- Le processus d'interaction des différents cercles de vie dans l'accompagnement de l'adolescent.
- Les troubles de l'adolescence et les signes d'alerte.
- Les violences éducatives ordinaires et les stéréotypes de genre.

SAVOIR-FAIRE

- Analyser les postures favorables au développement de l'enfant, à la prise en compte de ses compétences et au développement d'un attachement « sécurisé ».
- Actualiser ses connaissances sur le développement global de l'enfant via les relais d'information appropriés et intégrer les évolutions réglementaires.
- Développer une démarche de questionnement sur ses pratiques et son accompagnement, afin d'adopter une posture de bientraitance.

SAVOIR-ÊTRE

Être ouvert

Être curieux

Être observateur



ÉVEIL DES ENFANTS : LE JEU SOUS TOUTES SES FORMES

MIEE21

21^h

OBJECTIFS DE FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure d'utiliser le jeu comme un outil participant au développement de l'enfant, afin de l'accompagner dans ses temps de jeux et d'éveil.

SAVOIRS

- La place et le rôle des temps de jeux dans le développement global de l'enfant.
- Les principaux jouets, jeux et activités de l'enfant et leurs apports.
- Les outils numériques et les principales recommandations en vigueur.
- La place du professionnel dans le jeu de l'enfant : rôle et posture.
- Les principes généraux d'aménagement des espaces de jeux.
- La valeur médiatrice du jeu dans la situation éducative.
- Les lieux-ressources : RPE, bibliothèques, médiathèques, musées, centres de loisirs, centres communaux...
- Les normes et les règles de sécurité lors d'une sortie.
- Les violences éducatives ordinaires et les stéréotypes de genre durant les temps de jeux.

SAVOIR-FAIRE

- Proposer des temps de jeux et des activités variées répondant aux besoins, aux rythmes, aux centres d'intérêt et à la disponibilité de l'enfant, au sein du domicile et à l'extérieur.
- Sélectionner et mettre à disposition des jouets, des jeux et des activités aux enfants, afin de favoriser leur libre choix au quotidien.
- Anticiper et ritualiser de manière ludique les transitions liées aux temps d'activités, de jeux et d'éveil.
- Observer les situations de jeux de l'enfant et adapter ses propositions, ses gestes et sa posture.
- Soutenir l'enfant dans son jeu par de la guidance verbale, physique et visuelle, afin de développer son autonomie et sa confiance en soi.
- Aménager le domicile ou proposer des aménagements en toute sécurité avec des espaces de jeux évolutifs, dans une ambiance propice au développement des expériences et au repos de l'enfant.
- Se servir du jeu pour accompagner l'enfant dans son développement et/ou en cas de situations spécifiques.
- Organiser une sortie à l'extérieur en toute sécurité.
- Transmettre les règles sociales, de sécurité et d'hygiène en formulant des consignes claires, positives et adaptées aux capacités de l'enfant.
- Présenter la proposition d'activités aux parents et renforcer le lien de confiance en échangeant quotidiennement sur les évolutions de l'enfant.
- Développer une démarche de questionnement sur ses pratiques et son accompagnement, afin d'adopter une posture de bientraitance.

SAVOIR-ÊTRE

Être enthousiaste	Être dynamique	Être force de proposition
Être vigilant	Être organisé	



ADAPTER SA COMMUNICATION AVEC L'ENFANT

MIASCE21

14^h

OBJECTIFS DE FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure de mieux comprendre le processus de communication avec l'enfant et d'en cerner les enjeux pour le bien-être et l'autonomie et ainsi d'adapter sa communication dans toutes les situations du quotidien.

SAVOIRS

- La place de la communication dans l'épanouissement de l'enfant et la construction de soi.
- La place de l'écoute et de l'observation dans le processus de communication avec l'enfant.
- Les principales étapes clés de l'acquisition du langage chez l'enfant.
- Les différents modes de communication verbale et non verbale de l'enfant.
- Les outils de communication bienveillante.
- L'immatrité cérébrale de l'enfant : impact dans le langage de l'adulte.
- Les violences éducatives ordinaires et les stéréotypes de genre : l'impact des paroles quotidiennes adressées à l'enfant.

SAVOIR-FAIRE

- Utiliser le mode de communication et le langage en fonction de l'activité, des besoins et du développement global de l'enfant.
- Adapter sa communication non verbale aux propos tenus et se positionner à hauteur de l'enfant.
- Soutenir l'enfant dans ses initiatives et ses expériences par de la guidance verbale, visuelle et physique.
- Poser un cadre contenant en formulant des limites et des messages clairs, positifs et adaptés à l'enfant.
- Accompagner l'expression émotionnelle de l'enfant en le questionnant sur ses situations vécues et en utilisant les mots adéquats sur ses ressentis.
- Susciter les relations entre enfants et développer leurs capacités à coopérer.
- Diminuer les situations d'agressivité et les états d'excitation en appliquant les principes de la communication bienveillante.
- Rassurer l'enfant et favoriser les meilleures conditions d'accueil au vu de son confort et de son réconfort.
- Développer une démarche de questionnement sur ses pratiques et son accompagnement, afin d'adopter une posture de bientraitance.

SAVOIR-ÊTRE

Être à l'écoute	Être observateur	Être bienveillant
Être rassurant	Être patient	Être encourageant et valorisant



COMPRENDRE POUR MIEUX ACCOMPAGNER : LES NOUVELLES CONNAISSANCES SUR LE CERVEAU DE L'ENFANT

MICDCE21

14^h

OBJECTIFS DE FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure d'identifier les fondamentaux des neurosciences affectives et sociales et ainsi de proposer un accompagnement plus pertinent et prévenant.

SAVOIRS

- Les principaux apports des neurosciences affectives et sociales sur le développement du cerveau de l'enfant.
- L'action des neurones miroirs et leur rôle dans le développement de l'enfant.
- Le rôle des différentes hormones dans le développement du cerveau de l'enfant et sur son comportement.
- Les bienfaits du plaisir et du maternage sur la maturation du cerveau.
- L'impact des émotions sur le cerveau de l'enfant : l'importance de la régulation émotionnelle.
- Les stress majeurs et les violences éducatives ordinaires.
- Les effets néfastes du stress sur le cerveau et les troubles associés.
- Les impacts d'une utilisation inadaptée des écrans sur la maturation du cerveau de l'enfant.

SAVOIR-FAIRE

- Adapter ses pratiques professionnelles au regard des facteurs favorables au développement du cerveau de l'enfant.
- Analyser les mécanismes du stress et de la peur sur le système nerveux et endocrinien.
- Repérer les signaux d'alerte chez un enfant exposé à un stress.
- Repérer toute situation de stress majeur et alerter les interlocuteurs compétents.
- S'informer sur les neurosciences affectives et sociales pour actualiser ses connaissances via les relais d'information appropriés et intégrer les évolutions.
- Développer une démarche de questionnement sur ses pratiques et son accompagnement, afin d'adopter une posture de bientraitance.

SAVOIR-ÊTRE

Être observateur



COMPRENDRE LES ÉMOTIONS POUR MIEUX ACCOMPAGNER L'ENFANT AU QUOTIDIEN

MICE21

14^h

OBJECTIFS DE FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure de comprendre le rôle des émotions et leurs manifestations, afin de favoriser le développement des compétences émotionnelles de l'enfant, mais aussi de l'accompagner dans les échanges émotionnels et les régulations éventuelles.

SAVOIRS

- Les émotions : rôle, fonctions et manifestations.
- L'impact des manifestations émotionnelles de l'enfant sur le professionnel.
- L'immaturité cérébrale et les impacts des émotions sur le cerveau.
- Les principaux mouvements et outils pédagogiques autour des émotions de l'enfant, tels que la communication bienveillante.
- La place de l'attachement dans le processus de régulation émotionnelle.
- Les violences éducatives ordinaires et les stéréotypes de genre.

SAVOIR-FAIRE

- Repérer les besoins fondamentaux satisfaits et non satisfaits, les mettre en lien avec l'expression émotionnelle de l'enfant et ajuster son accompagnement.
- Analyser ses propres mécanismes de gestion émotionnelle pour mieux accompagner l'enfant au quotidien.
- Distinguer les émotions de l'enfant de ses propres émotions.
- Poser un cadre contenant et formuler des limites avec des messages clairs, positifs et adaptés à l'enfant.
- Diminuer les situations d'agressivité et les états d'excitation en appliquant les principes de la communication bienveillante.
- Accueillir et accompagner les émotions de l'enfant en étant à l'écoute de ses ressentis avec les mots adéquats et/ou des signes non verbaux empathiques.
- Aider l'enfant à mieux appréhender son propre fonctionnement émotionnel en utilisant des jeux et des ressources pédagogiques appropriées.
- Expérimenter différentes techniques de relaxation d'apaisement émotionnel.
- Développer une démarche de questionnement sur ses pratiques et son accompagnement, afin d'adopter une posture de bientraitance.

SAVOIR-ÊTRE

Faire preuve d'empathie	Être encourageant et valorisant	Être dans une juste proximité	Être contenant
Être observateur	Être à l'écoute de l'enfant et de sa famille		



DÉVELOPPEMENT ET TROUBLES DU LANGAGE

MIDTL21

14^h

OBJECTIFS DE FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure de mieux comprendre le développement langagier dans sa globalité et pourra ainsi percevoir les éventuels troubles du langage de l'enfant et ajuster son accompagnement.

SAVOIRS

- La langue versus le langage.
- Le développement langagier dans sa dimension multimodale et interactive.
- Les différentes étapes de l'acquisition du langage et les signes d'appel selon les âges.
- Les différents troubles de l'évolution du langage oral ou écrit : du dépistage au diagnostic.
- Le rôle des adultes en période préverbale et durant la phase d'acquisition du langage.
- La place des chants, des comptines, de la musique dans l'acquisition du langage parlé.
- Le livre comme support d'acquisition au langage écrit et d'accès à la culture.
- Le bilinguisme et les spécificités des troubles de langage chez les enfants issus de familles multiculturelles.
- Les principales orientations thérapeutiques.
- Les centres de référence des troubles du langage et les différents professionnels du domaine.

SAVOIR-FAIRE

- Distinguer un retard simple d'un trouble avéré et alerter au besoin en orientant vers les professionnels compétents.
- Identifier et caractériser les différents types de troubles du langage.
- Adapter sa communication et ses interventions en fonction des besoins de l'enfant et des difficultés langagières éventuelles.
- Encourager les conversations libres entre enfants et instaurer quotidiennement des temps de dialogue enfant/adulte.
- Mettre en place des situations de jeu ou des temps d'éveil porteurs de langage.
- Créer ou adapter certains jeux/activités en utilisant des stratégies et/ou des variantes, afin de faciliter la participation de l'enfant selon ses besoins.
- Se servir du livre et des activités langagières dans l'acquisition du langage écrit et/ou en cas de situations spécifiques.
- Renforcer le lien de confiance avec la famille et harmoniser les pratiques en échangeant quotidiennement sur les évolutions de l'enfant.
- Travailler en équipe et avoir la capacité de solliciter un partenariat auprès d'une équipe pluridisciplinaire.

SAVOIR-ÊTRE

Être observateur

Être diplomate

Être créatif

Faire preuve de patience



PARLER AVEC UN MOT ET UN SIGNE - NIVEAU 1

MIPMS121



21^h

OBJECTIFS DE FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure d'intégrer dans ses pratiques professionnelles la communication gestuelle associée à la parole en proposant notamment des activités ludiques adaptées, et ce, afin d'améliorer sa communication avec l'enfant.

SAVOIRS

- La communication gestuelle associée à la parole : fondements, courants et enjeux.
- Distinction entre la communication gestuelle et la langue des signes.
- L'importance de la communication non verbale dans la relation.
- Les grands principes d'utilisation.
- Les grands principes de la communication bienveillante et de bientraitance.
- Les apports de la communication gestuelle pour l'enfant et le professionnel.
- Les principaux signes du quotidien : les différents temps de la journée, les besoins primaires, la politesse, les sensations et les émotions.

SAVOIR-FAIRE

- Décrire dans son projet d'accueil la place accordée à cette pratique en mettant en avant les apports pour le développement de l'enfant.
- Adopter une communication non verbale et une posture appropriée.
- Associer l'utilisation de cette pratique avec les différentes étapes du développement de l'enfant.
- Acquérir les techniques précises de l'utilisation des signes.
- Analyser les moments propices et pratiquer régulièrement.
- Se servir de cette pratique comme support d'accompagnement aux différents temps de la journée ou comme rituel et en cas de besoins spécifiques.
- Adapter une chanson et/ou une comptine.
- Sensibiliser les familles aux apports de la communication gestuelle.
- Échanger quotidiennement sur les nouveaux signes appris et/ou sur les évolutions de l'enfant.

SAVOIR-ÊTRE

Être à l'écoute et dans l'observation	Être précis dans ses gestes	Être consciencieux
Être rigoureux	Être respectueux des attentes et des consignes des familles	



PARLER AVEC UN MOT ET UN SIGNE - NIVEAU 2

MIPMS221

14^h

OBJECTIFS DE FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure de perfectionner sa communication gestuelle associée à la parole et d'enrichir ses propositions d'activités ludiques.

SAVOIRS

- La communication gestuelle associée à la parole : rappels du concept et des apports pour l'enfant et le professionnel.
- Les principaux signes de l'environnement de l'enfant : la famille, les jouets, les animaux et les vêtements.

SAVOIR-FAIRE

- Analyser ses situations de travail liées à l'utilisation de cette pratique.
- Consolider ses connaissances sur les signes du quotidien, sur leurs utilisations et réajuster ses pratiques.
- Se servir de cette pratique comme support d'accompagnement aux différents temps de la journée ou comme rituel et en cas de besoins spécifiques.
- Enrichir son répertoire de chansons et de comptines.
- Échanger quotidiennement sur les nouveaux signes appris et/ou sur les évolutions de l'enfant.

SAVOIR-ÊTRE

Être à l'écoute et dans l'observation

Être précis dans ses gestes

Être consciencieux

Être rigoureux

Être respectueux des attentes et des consignes des familles



ACCOMPAGNER L'ÉVOLUTION MOTRICE ET SENSORIELLE DE L'ENFANT

MIEMSE21

14^h

OBJECTIFS DE FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure d'accompagner l'enfant dans son évolution motrice et sensorielle dans un environnement propice et avec un matériel adapté, tout en situant l'enfant en tant qu'acteur de ses découvertes.

SAVOIRS

- Le développement moteur et sensoriel de l'enfant et les principales étapes.
- Les principales notions et les principaux concepts liés au développement moteur et sensoriel, tels que le schéma corporel, la liberté motrice.
- La place du professionnel dans le processus d'exploration de l'enfant et l'influence de l'environnement.
- Les différentes formes d'éveil moteur et sensoriel, outils et supports : choix et utilisation.
- La place de la nouveauté et de la surprise dans l'évolution motrice et sensorielle.
- Les prises de risque, les limites et les transgressions.
- Les lieux et les personnes-ressources pour l'évolution motrice et sensorielle de l'enfant.

SAVOIR-FAIRE

- Intégrer dans son projet d'accueil la place accordée à l'évolution motrice et sensorielle en mettant en avant les apports et les enjeux pour le développement global de l'enfant.
- Analyser ses propres représentations quant à la prise de risque et réfléchir aux différents moyens de sécuriser l'enfant dans son exploration.
- Enrichir son catalogue d'activités et organiser régulièrement des temps individuels ou collectifs autour de la motricité et de la sensorialité, adaptés à la disponibilité et au développement des enfants.
- Aménager le domicile ou proposer des aménagements en toute sécurité avec différents espaces évolutifs et propices à l'exploration et au développement des expériences.
- Utiliser les composantes de l'environnement pour permettre aux enfants de se mouvoir librement au quotidien.
- Mettre à disposition, sans surcharge, un matériel riche et attrayant tout en étant vigilant aux différents sens de l'enfant.
- Favoriser le développement moteur et sensoriel dans les gestes et les soins du quotidien par une manipulation et/ou un portage adapté aux besoins de l'enfant.
- Soutenir l'enfant dans son exploration par de la guidance verbale, physique et visuelle, afin de développer son autonomie et sa confiance en soi.
- Observer les étapes du développement moteur et sensoriel de l'enfant et ajuster sa posture ainsi que sa proposition d'aménagement et de matériel.
- Soutenir les découvertes sensorielles de l'enfant par un vocabulaire riche et varié.
- Renforcer un lien de confiance en échangeant quotidiennement sur les évolutions de l'enfant.

SAVOIR-ÊTRE

Être bienveillant

Être confiant

Être disponible

Être créatif



APPROCHES PÉDAGOGIQUES PLURIELLES : PENSER SES PRATIQUES AUTREMENT

MIPAP21

14^h

OBJECTIFS DE FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure de s'approprier les grands courants des principales pédagogies dites « actives » et des mouvements de pensées scientifiques et pédagogiques actuels, afin de réfléchir et de penser autrement ses pratiques.

SAVOIRS

- L'évolution de l'accueil de l'enfant au fil du temps.
- L'importance des choix pédagogiques et leur influence dans ses pratiques quotidiennes.
- Les principes majeurs de la pédagogie « active » versus pédagogie « traditionnelle ».
- Les principaux pédagogues issus du mouvement de l'éducation nouvelle ou pédagogie dite « active » : origines et grands concepts.
- Les principaux mouvements pédagogiques et scientifiques actuels.

SAVOIR-FAIRE

- Enrichir son projet d'accueil en s'inspirant des principales idées des approches pédagogiques et scientifiques.
- S'interroger sur ses valeurs personnelles et éducatives, ses limites et ses motivations dans son travail auprès de l'enfant.
- Repérer les spécificités et les points communs aux différentes approches pédagogiques et scientifiques.
- Analyser dans les approches pédagogiques et scientifiques les aspects favorables dans le développement global de l'enfant, la maturation de son cerveau et la confiance en soi.
- Observer son environnement existant et réfléchir aux moyens et aux possibilités d'adaptation aux principes des différentes approches pédagogiques et scientifiques.
- Échanger avec les familles sur les pédagogies spécifiques de chacun et leur partager la richesse de se situer dans une pluralité d'approche.

SAVOIR-ÊTRE

Être curieux

Être ouvert

Être à l'écoute

Être humble



COMPRENDRE L'IMPACT DU NUMÉRIQUE POUR MIEUX ACCOMPAGNER L'ENFANT ET SA FAMILLE

MINEF24



NEW



SPE

AM

14^h

OBJECTIFS DE FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure de comprendre les impacts de l'utilisation du numérique, afin d'accompagner au mieux l'enfant et sa famille au quotidien et ainsi de se situer dans une démarche de prévention.

SAVOIRS

- La citoyenneté numérique.
- L'évolution du numérique et sa place dans notre société, dans les familles et dans son activité professionnelle.
- Les différents écrans, interactifs et non interactifs, et leurs usages.
- Les principales recommandations en vigueur concernant l'usage des écrans.
- Les impacts des écrans sur le cerveau, le développement global et le comportement de l'enfant.
- Les risques pathologiques liés à une utilisation inadaptée des écrans.
- Les menaces et les dérives présentes sur Internet.
- Les sites et les ouvrages-ressources pour la prévention des risques liés à une utilisation inadaptée des écrans.

SAVOIR-FAIRE

- Sensibiliser l'enfant aux risques liés aux usages numériques sur Internet.
- Utiliser les outils numériques comme supports éducatifs et pédagogiques.
- Appliquer les recommandations en vigueur concernant l'usage des écrans et ajuster leur utilisation en fonction de l'âge et du développement global de l'enfant.
- Mettre en lien les signaux d'alerte d'une exposition inadaptée des écrans avec un changement de comportement inhabituel et répété de l'enfant.
- Encourager l'enfant à parler de ce qu'il fait et voit sur les écrans.
- Encourager l'enfant et/ou sa famille à associer les consommations d'écrans à une durée définie.
- Encourager l'enfant et/ou sa famille à diversifier les activités en privilégiant la création sur la seule consommation.
- Utiliser les mots et les ressources pédagogiques appropriés pour sensibiliser l'enfant et/ou sa famille aux risques d'une utilisation inadaptée aux écrans et les orienter vers les interlocuteurs compétents si nécessaire.

SAVOIR-ÊTRE

Être à l'écoute des habitudes de vie des familles

Être observateur

Être diplomate

Être non jugeant



CONTES ET HISTOIRES À RACONTER

MICH2018

14^h

OBJECTIFS DE FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure de lire des histoires aux enfants dans un environnement et avec les supports adaptés, et de se servir du livre comme un outil pédagogique, facteur du développement de l'enfant et de son imaginaire.

SAVOIRS

- Le rôle du récit et de la manipulation du livre : apports dans le développement global de l'enfant.
- Le rôle des livres dans la prévention des troubles liés au langage.
- La place du plaisir et de l'imaginaire dans la découverte du livre.
- Les différents types de livres et leur utilisation.
- Les principaux auteurs, illustrateurs jeunesse et les thématiques incontournables.
- Les principes de base de la structure d'un conte.
- Expression orale et gestuelle : techniques de base de la lecture à voix haute.
- Les lieux et les personnes-ressources pour l'accès et la découverte du livre.
- Le livre comme outil de médiation et de lien social.

SAVOIR-FAIRE

- Intégrer dans son projet d'accueil la place accordée au livre en mettant en avant les apports et les enjeux pour le développement de l'enfant.
- Aménager un coin lecture propice à la découverte et au partage d'expériences entre enfants et adulte/enfant.
- Mettre à disposition des livres adaptés à chaque enfant, afin de faciliter leurs explorations.
- Organiser régulièrement des temps individuels ou en groupe autour du livre, adaptés à la disponibilité et aux besoins des enfants.
- Se doter de repères pour choisir des livres adaptés aux enfants.
- Créer et/ou utiliser un conte ou une histoire avec ou sans support, afin de favoriser le développement sensoriel et imaginaire de l'enfant.
- S'appropriier la lecture d'une histoire « dont vous êtes le héros », afin de permettre à l'enfant d'être acteur à part entière.
- Expérimenter la lecture à voix haute associant le geste à la parole.
- Se servir du livre pour accompagner l'enfant dans les grandes étapes de son développement et/ou en cas de situations spécifiques.
- Échanger avec les familles sur les habitudes de lecture, afin de favoriser le partage d'expérience.

SAVOIR-ÊTRE

Être respectueux du contexte socioculturel des familles et de leurs habitudes	Être observateur	Être disponible
Être force de proposition	Être créatif	



ÉVEIL MUSICAL ET ARTISTIQUE

MIEMA21

14^h

OBJECTIFS DE FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure de favoriser l'éveil musical et artistique des enfants dans un environnement et avec les supports adaptés, et de se servir de l'art et de la culture comme un outil pédagogique participant au développement de l'enfant, de sa créativité et du lien social.

SAVOIRS

- Le rôle de la musique et ses différents apports dans le développement global de l'enfant.
- La place du plaisir et de la créativité dans la découverte de la musique.
- Les différentes formes d'éveil musical, outils et supports : choix et utilisation.
- Les notions d'écoute de bruit, de silence, rythmes et mouvements.
- Les autres formes d'éveil artistique possibles, telles que la danse.
- Les lieux et les personnes-ressources pour l'éveil artistique et culturel de l'enfant.
- L'art et la culture comme outils de médiation et de lien social.

SAVOIR-FAIRE

- Intégrer dans son projet d'accueil l'éveil artistique et culturel en mettant en avant les apports et les enjeux pour le développement de l'enfant.
- Organiser régulièrement des temps individuels ou en groupe autour de la musique, adaptés à la disponibilité et aux besoins des enfants.
- Aménager un coin musique propice à la découverte et au partage d'expériences entre enfants et adulte/enfant.
- Mettre à disposition des enfants des instruments musicaux adaptés à leur développement et leur permettre de les manipuler et de les explorer.
- Créer et/ou utiliser des instruments musicaux simples, adaptés et propices au développement sensoriel et imaginaire de l'enfant.
- Enrichir son répertoire de chansons, de comptines et de jeux de doigts.
- Développer les capacités d'écoute et de concentration de l'enfant.
- Travailler les liens possibles entre les différentes formes d'éveil artistique.
- Se servir de la musique comme support d'accompagnement aux différents temps de la journée ou comme rituel et en cas de besoins spécifiques.
- Se servir des activités culturelles pour favoriser les relations entre l'enfant et son environnement et/ou en cas de situations spécifiques.
- Échanger avec les familles sur les habitudes artistiques et culturelles, afin de favoriser le partage d'expérience.

SAVOIR-ÊTRE

Être respectueux du contexte socioculturel des familles et de leurs habitudes

Être observateur

Être disponible

Être force de proposition

Être créatif



FAVORISER LE JEU LIBRE ET AMÉNAGER SES ESPACES

MIFJAE21

14^h

OBJECTIFS DE FORMATION

L'apprenant sera en mesure de favoriser le jeu libre de l'enfant à travers un matériel, un aménagement et une posture adaptés.

SAVOIRS

- Le jeu libre : définition, place et fonctions dans le processus de développement et de maturation du cerveau de l'enfant.
- L'importance du jeu libre dans l'acquisition des compétences sociales et émotionnelles.
- La place de l'imagination dans le jeu libre.
- Le rôle et la posture de l'adulte dans la démarche de jeu libre.
- Les différents espaces de jeu libre et les principes généraux d'aménagement.
- Influences des aménagements sur les comportements.

SAVOIR-FAIRE

- Intégrer dans son projet d'accueil la place accordée au jeu libre en mettant en avant les apports pour l'enfant.
- Sélectionner et proposer quotidiennement un matériel varié, attractif et à usage multiple.
- Présenter un matériel accessible pour que l'enfant soit autonome dans le choix de ses jeux.
- Se servir des situations de jeux libres pour observer l'enfant dans son développement global et adapter ses propositions de matériel et d'aménagement.
- Répondre aux sollicitations de l'enfant et intervenir dans son jeu pour raison de sécurité et/ou pour l'amener vers des pistes de résolution de problème.
- Mettre en place un cadre bienveillant et sécurisant en définissant des repères clairs et constants adaptés à l'enfant.
- Aménager des espaces de jeux libres évolutifs ou proposer des aménagements en toute sécurité et dans une ambiance propice à l'exploration et au développement des expériences.
- Permettre aux enfants de s'approprier l'environnement en favorisant notamment leur libre choix et circulation.
- Faire évoluer les aménagements en fonction des besoins de chacun.
- Utiliser des outils de communication appropriés pour transmettre à la famille les observations des temps de jeux libres et les informations relatives à un changement de comportement chez l'enfant.

SAVOIR-ÊTRE

Être dans une juste proximité

Être observateur

Être créatif



SENSIBILISATION À L'ENVIRONNEMENT ET ACTIVITÉS À MOINDRE COÛT

MISE21



14^h

OBJECTIFS DE FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure de sensibiliser l'enfant à l'environnement et de se servir de la nature de proximité comme un outil participant au développement de l'enfant, de son imaginaire et de sa créativité.

SAVOIRS

- Les lieux et les personnes-ressources, tels que des jardins partagés et des associations de proximité.
- Les différentes activités en lien avec les minéraux, les végétaux et les animaux.
- Les apports de l'environnement dans le développement global de l'enfant, de son imagination et sa créativité.
- Le rôle et la posture de l'adulte dans la démarche de sensibilisation environnementale.
- Les recettes naturelles pour les activités créatives.

SAVOIR-FAIRE

- Intégrer dans son projet d'accueil la place accordée à la découverte environnementale en mettant en avant les apports pour l'enfant.
- Analyser les potentiels de son environnement de proximité et/ou d'un site en particulier.
- Prévoir des temps dans la nature dans l'organisation hebdomadaire, en alternant jeux spontanés et découvertes avec des activités plus dirigées.
- Créer une ambiance favorisant la découverte et l'expérimentation.
- Accompagner l'enfant dans le plaisir de la découverte, l'émerveillement et le ressenti de ses émotions liées à la découverte de la nature.
- Construire une séance d'animation « éveil à la nature » en utilisant les outils et les approches pédagogiques adaptés.
- Appliquer les règles de sécurité et se prémunir des autorisations éventuelles pour toutes sorties à l'extérieur.
- Favoriser les activités à moindre coût en utilisant notamment du matériel de récupération ou les éléments recueillis dans la nature.
- Sensibiliser l'enfant au respect de la nature, en transmettant les bons gestes écocitoyens avec des messages clairs, positifs et adaptés à l'enfant.
- Favoriser l'implication des familles à travers une sortie à l'extérieur.
- Proposer une ritualisation de ces rencontres environnementales, afin que l'enfant prenne conscience et formalise son rapport à la nature.

SAVOIR-ÊTRE

Être curieux

Être observateur



MIEUX COMPRENDRE LES STÉRÉOTYPES DE GENRE POUR RENFORCER L'ÉGALITÉ FILLE-GARÇON

MICSEFG21

14^h

OBJECTIFS DE FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure de renforcer l'égalité des filles et des garçons dès le plus jeune âge en luttant contre les stéréotypes de genre dans ses pratiques quotidiennes.

SAVOIRS

- Le cadre national pour l'accueil du jeune enfant.
- Les fondamentaux de la socialisation différenciée des filles et des garçons dans la petite enfance.
- L'impact des stéréotypes de genre sur la construction de l'égalité homme-femme.
- Les sites et les outils-ressources pour la promotion de l'égalité fille-garçon.

SAVOIR-FAIRE

- Mettre en lien son projet d'accueil avec le principe 7 du texte-cadre pour l'accueil du jeune enfant.
- Analyser les stéréotypes de genre dans ses propres représentations, attitudes et environnement de travail.
- Valoriser l'enfant pour ses qualités personnelles, en dehors de tout stéréotype.
- Aménager des espaces de jeux non genrés.
- Proposer et encourager les filles et les garçons à aller de la même manière vers des jouets et des activités traditionnellement différenciées et suscitant leur intérêt, sans les freiner.
- Organiser des temps de jeux et d'activités non stéréotypés, y compris en cas de groupes non mixtes.
- Proposer une littérature jeunesse non genrée et non stéréotypée.
- Observer les interactions des enfants accueillis et décrypter les reproductions stéréotypées de genre.
- Pratiquer l'équité dans la régulation, l'expression des émotions et dans la prise de parole des enfants.
- Inciter indifféremment filles et garçons à participer aux tâches de la vie quotidienne.
- Impliquer aussi bien les pères que les mères dans le quotidien de l'enfant.
- Argumenter ses choix éducatifs et de postures à la famille, tout en se situant dans le dialogue.
- Développer une démarche de questionnement sur ses pratiques et son accompagnement, afin d'adopter une posture de bientraitance.

SAVOIR-ÊTRE

Être observateur

Être respectueux du contexte socioculturel des familles

Faire preuve d'ouverture d'esprit



ACCOMPAGNEMENT DURANT LES TEMPS PÉRISCOLAIRES

MIATP24



NEW



SPE

AM

14^h

OBJECTIFS DE FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure de proposer, d'organiser et d'animer des activités périscolaires adaptées aux besoins et aux centres d'intérêt de l'enfant, à l'intérieur et à l'extérieur du domicile.

SAVOIRS

- Les fonctions du jeu et des activités récréatives dans le développement et la socialisation de l'enfant.
- Les catégories de jeux, d'activités, de jouets et de loisirs pour les temps périscolaires.
- Les risques liés à une utilisation inadéquate des écrans, des médias et des réseaux sociaux.
- Les règles de sécurité dans les déplacements avec les enfants et dans un environnement de jeux.

SAVOIR-FAIRE

- Adapter son accompagnement aux éléments contextuels concernant l'enfant, plus particulièrement les besoins, les rythmes ou encore les relations entre frères et sœurs.
- Proposer des activités variées et adaptées aux besoins et aux centres d'intérêt de l'enfant et les mettre en lien avec les programmes et les découvertes scolaires.
- Planifier et organiser logistiquement les différentes activités intérieures et extérieures.
- Aménager des espaces de jeu qui répondent aux besoins spécifiques des enfants.
- Créer des espaces et des moments propices à la détente et au repos des enfants.
- Mettre en place un cadre et des conditions favorables au bon déroulement des devoirs.
- Faciliter et encourager les interactions entre enfants.
- Adapter sa communication en fonction du type d'activité et des besoins de l'enfant.
- Suivre les règles de sécurité dans les déplacements, dans la mise en place de jeux et d'activités, dans l'utilisation des écrans.
- Favoriser l'intégration progressive des codes sociaux.
- Renforcer le lien de confiance avec la famille et harmoniser les pratiques en échangeant quotidiennement sur les évolutions de l'enfant.

SAVOIR-ÊTRE

Être respectueux des consignes, des habitudes et du contexte socioculturel des familles

Être prudent

Être créatif

Être flexible

Être organisé



PROPOSER UN ENVIRONNEMENT FAVORABLE À LA RÉALISATION DES DEVOIRS

MIEFRD21

14^h

OBJECTIFS DE FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure de comprendre le système et les rythmes scolaires français et de mettre en place un environnement favorable à la bonne réalisation des devoirs. Il pourra également communiquer aux familles les informations relatives au suivi scolaire de l'enfant.

SAVOIRS

- Le système et les rythmes scolaires français.
- Les supports et les outils de communication et de suivi de la scolarité.
- Le rôle des équipes éducatives intervenant dans la scolarité de l'enfant.
- L'aménagement ergonomique de l'environnement de travail de l'enfant.
- Les différentes ressources éducatives, notamment numériques.

SAVOIR-FAIRE

- Établir les conditions favorables à la réalisation des devoirs.
- Proposer et réaliser de petits agencements.
- Proposer des activités éducatives à l'enfant en lien avec ses centres d'intérêt et son cycle scolaire.
- Utiliser les outils numériques comme supports éducatifs et pédagogiques.
- Sensibiliser l'enfant aux risques liés aux usages numériques.
- Réguler et modérer l'utilisation des écrans et l'accès aux médias.
- Adapter son accompagnement aux besoins et à la disponibilité de l'enfant.
- Construire une relation de confiance avec l'enfant et sa famille en échangeant au quotidien sur les évolutions de l'enfant.

SAVOIR-ÊTRE

Être attentif

Être respectueux des consignes des parents

Être patient

Être bienveillant



S'OCCUPER D'UN ENFANT DE 0 À 3 ANS

MISEO-3ANS2018



35^h

OBJECTIFS DE FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure de proposer un accompagnement adapté aux besoins et au développement global d'un jeune enfant, dans les différents temps du quotidien.

SAVOIRS

- Le cadre national pour l'accueil du jeune enfant.
- Le développement global du jeune enfant et ses différentes dimensions : moteur et sensorielle, affective et sociale, langagière et logique.
- Les enjeux du processus d'attachement et ses fonctions.
- L'élaboration du langage et les différents modes de communication et d'interaction du jeune enfant.
- L'importance de la communication verbale et non verbale comme soutien au développement du jeune enfant.
- Les besoins fondamentaux et les rythmes biologiques du jeune enfant.
- Les facteurs de risque et de protection de la mort subite et inattendue du nourrisson.
- Le maternage chez le jeune enfant et ses bienfaits dans la maturation de son cerveau.
- Les différents types et dispositifs de portage, les principaux matériels et équipements de déplacement.
- Les soins d'hygiène et de confort du jeune enfant.
- Les enjeux autour de la notion d'acquisition de la propreté.
- Les besoins nutritionnels du jeune enfant.
- L'alimentation lactée et la mise en place de la diversification alimentaire.
- Les principaux jouets, jeux et activités du jeune enfant et leurs apports.
- Les principes généraux d'aménagement des espaces de vie.
- Les violences éducatives ordinaires et stéréotypes de genre pouvant nuire à la qualité du développement du jeune enfant.

SAVOIR-FAIRE

- Mettre en place un cadre contenant et sécurisant.
- Adapter sa communication et ses interventions en fonction des besoins et du développement global du jeune enfant.
- Organiser les différents temps du quotidien dans le respect des besoins et des rythmes des jeunes enfants.
- Appliquer les recommandations en vigueur concernant le couchage des jeunes enfants.
- Manipuler et porter le jeune enfant en appliquant les appuis essentiels, ajuster sa pratique en fonction des besoins et des réactions corporelles et émotionnelles du jeune enfant.
- Utiliser, selon les recommandations en vigueur, les dispositifs de portage, matériels de puériculture et de déplacement adaptés aux capacités et à l'âge du jeune enfant.
- Dispenser les soins quotidiens du jeune enfant en respectant son intimité, les règles d'hygiène et de sécurité.
- Concevoir des repas équilibrés et variés en respectant les règles d'hygiène et de sécurité et en valorisant les circuits courts et la saisonnalité des produits.
- Donner le repas au jeune enfant et/ou le faire participer en utilisant le matériel et des ustensiles adaptés.
- Accompagner l'enfant dans l'acquisition de la propreté et en concertation avec la famille.
- Sélectionner et mettre à disposition quotidiennement des jouets, des jeux et des activités variés et répondant aux centres d'intérêt et à la disponibilité du jeune enfant, au sein du domicile et à l'extérieur.
- Aménager le domicile en toute sécurité avec des espaces de jeux et de soins évolutifs, dans une ambiance propice au développement des expériences et au repos du jeune enfant.
- Soutenir l'enfant dans ses initiatives et ses expériences du quotidien par de la guidance verbale, physique et visuelle, afin de développer son autonomie et sa confiance en soi.
- Repérer tout signe de stress et/ou d'un trouble relationnel précoce et agir en conséquence.
- Transmettre les règles sociales, de sécurité et d'hygiène en formulant des consignes claires, positives et adaptées aux capacités du jeune enfant.
- Adopter les postures prévenant les troubles musculosquelettiques et les principes d'économie d'effort.
- Développer une démarche de questionnement sur ses pratiques et son accompagnement, afin d'adopter une posture de bientraitance.
- Favoriser la continuité de l'accompagnement et renforcer le lien de confiance avec la famille en échangeant quotidiennement sur les évolutions du jeune enfant.

SAVOIR-ÊTRE

Être bienveillant	Être à l'écoute et dans l'observation	Être patient	Être dans une juste proximité
Être respectueux du contexte socioculturel des familles, de leurs habitudes, attentes et consignes			Être créatif



DÉVELOPPEMENT ET RYTHME DE L'ENFANT DE PLUS DE 3 ANS ET DE L'ADOLESCENT

IDDREA21

14^h

OBJECTIFS DE FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure d'accompagner chaque enfant et adolescent en respectant son rythme et son développement global.

SAVOIRS

- Les dimensions du développement global de l'enfant : dimension affective et émotionnelle, sociale et morale, cognitive, motrice ou physique, langagière.
- Les rythmes de développement de l'enfant et de l'adolescent : sommeil, alimentation, hygiène, activités, scolarité.
- Les besoins fondamentaux de l'enfant et les manifestations selon l'âge.
- Le processus d'attachement et de séparation.
- De l'enfance à la préadolescence : développement social et psychoaffectif.
- L'adolescence et ses principaux changements : pubertaire, affectif et cognitif.
- Les troubles de l'adolescence et les signes d'alerte.
- Les principes de communication avec l'enfant.

SAVOIR-FAIRE

- Ajuster son accompagnement aux habitudes et aux rythmes de l'enfant et de l'adolescent.
- Adapter son accompagnement aux consignes des parents et aux éléments contextuels de l'enfant et de l'adolescent.
- Favoriser l'autonomie de l'enfant et l'émancipation de l'adolescent.
- Adapter sa communication à l'évolution de l'enfant et à la situation.

SAVOIR-ÊTRE

Être à l'écoute

Être observateur

Faire preuve d'adaptation

Être respectueux des consignes, des habitudes et du contexte socioculturel des familles



REPAS DE L'ENFANT

AM

SPE

Alimentation et prise de repas de l'enfant

 MIAPRE21



p.126

NEW

Prévention et gestion des troubles alimentaires de l'enfant

 MITAE24



p.127

NEW

Nutrition et consommation responsables

 MINCR24

p.128

Équilibre alimentaire et cuisine du quotidien

 MIEACQ21

p.129



ALIMENTATION ET PRISE DE REPAS DE L'ENFANT

MIAPRE21



21^h

OBJECTIFS DE FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure de préparer des repas équilibrés et attractifs à l'enfant et de l'accompagner dans la prise de ses repas, tout en favorisant son autonomie.

SAVOIRS

- Les sept familles d'aliments et leurs qualités nutritionnelles.
- Les règles de base de l'alimentation et les recommandations en matière d'équilibre alimentaire (Plan National Nutrition Santé).
- Les besoins nutritionnels de l'enfant.
- Les techniques culinaires et les recettes du quotidien.
- Les équipements et les ustensiles de la cuisine.
- Les principaux modes de préparation et de cuisson des aliments.
- La conservation des aliments et du lait maternel.
- Le biberon : préparation, gestes et postures.
- Les régurgitations et le reflux gastro-œsophagien.
- Les principes de mise en œuvre de la diversification alimentaire.
- Le plaisir et le développement du goût autour du repas.
- Les différents régimes alimentaires liés, ou non, à des causes spécifiques.
- Les violences éducatives ordinaires et les stéréotypes de genre durant les repas.

SAVOIR-FAIRE

- Préparer des menus de base équilibrés et variés en valorisant les circuits courts et la saisonnalité des produits.
- Concevoir les repas de l'enfant en respectant les règles d'hygiène et de sécurité.
- Donner le repas à l'enfant ou le faire participer par de la guidance verbale, visuelle, physique en valorisant les prises d'initiatives favorables à l'autonomie de l'enfant.
- Ajuster ses gestes en fonction des capacités physiques et cognitives, des réactions et des comportements de l'enfant.
- Utiliser les ustensiles et les équipements adaptés.
- Organiser les repas en fonction des rythmes individuels des enfants.
- Créer une ambiance chaleureuse et de partage, propice à la qualité des échanges.
- Accompagner l'enfant dans la découverte de nouvelles expériences autour de l'alimentation pour stimuler ses cinq sens lors de la prise des repas.
- Adapter les repas selon l'état de santé de l'enfant et selon les habitudes familiales.
- Gérer le collectif lors de la prise des repas en transmettant les limites et en favorisant l'intégration progressive des codes sociaux aux enfants.
- Renforcer le lien de confiance avec la famille et harmoniser les pratiques en échangeant quotidiennement sur les évolutions de l'enfant.
- Développer une démarche de questionnement sur ses pratiques et son accompagnement, afin d'adopter une posture de bientraitance.
- Transmettre les informations utiles à la famille et aux professionnels en utilisant des outils adaptés.

SAVOIR-ÊTRE

Être créatif	Être disponible physiquement et psychologiquement	Être observateur
Être respectueux du contexte socioculturel des familles, de leurs attentes, des habitudes et de leurs consignes		



PRÉVENTION ET GESTION DES TROUBLES ALIMENTAIRES DE L'ENFANT

MITAE24



NEW



SPE

AM

21^h

OBJECTIFS DE FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure de reconnaître les troubles alimentaires de l'enfant et pourra ajuster sa préparation des repas en lien avec la famille.

SAVOIRS

- Les règles de base de l'alimentation et les recommandations officielles en matière d'équilibre alimentaire.
- La place des émotions et de l'estime de soi dans les comportements alimentaires.
- Les liens de cause à effet entre alimentation et psychologie.
- Le sucre et ses impacts sur le développement et le comportement de l'enfant.
- Les différents produits de substitution.
- Les principaux troubles alimentaires : symptômes et facteurs.
- Les allergies et les intolérances alimentaires.
- Les éventuelles carences en nutriments et les alternatives recommandées.
- La néophobie alimentaire.

SAVOIR-FAIRE

- Adapter une recette en prenant en compte les spécificités alimentaires de l'enfant accompagné.
- Concevoir des repas attractifs permettant leur qualité nutritionnelle et l'éveil des sens de l'enfant.
- Transmettre l'acquisition de saines habitudes alimentaires aux enfants.
- Utiliser des ressources ludiques et adopter une posture appropriée pour aider l'enfant dans sa relation à la nourriture.
- Mettre en place toute mesure visant à prévenir l'obésité infantile.
- Repérer les différents troubles alimentaires, leurs causes et cerner leurs impacts sur le développement global de l'enfant.
- Gérer les refus de l'enfant et mettre en place des stratégies.
- Repérer et identifier les conduites à risque chez les enfants.
- Questionner et dialoguer avec la famille à propos de leurs habitudes alimentaires.
- Informer/alерter les parents des signes d'une alimentation déséquilibrée et les orienter vers les professionnels compétents si nécessaire.

SAVOIR-ÊTRE

Être force de proposition

Être patient et à l'écoute

Être observateur



NUTRITION ET CONSOMMATION RESPONSABLES

MINCR24



NEW



SPE

AM

14^h

OBJECTIFS DE FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure d'aborder la nutrition et la consommation qui en découle de manière responsable grâce à des connaissances sur le mode de production, l'achat du produit, son mode de conservation et de cuisson ainsi qu'à ses apports nutritionnels.

SAVOIRS

- Les sept familles d'aliments et leurs qualités nutritionnelles.
- Les règles de base de l'alimentation et les recommandations en matière d'équilibre alimentaire (Plan National Nutrition Santé).
- Les différents modes d'approvisionnement : supermarchés, drive, livraison, marché, achat auprès du producteur.
- Les circuits courts, le locavorisme et la saisonnalité des aliments.
- L'achat en vrac et ses contenants.
- Le stockage des aliments : emplacements, règles de stockage et contenants écologiques.
- Les appellations et labels de référence.
- Les pratiques marketing de l'industrie agroalimentaire.
- Le Nutriscore et le développement des applications en ligne.
- Les différents types d'agriculture.
- La lutte contre le gaspillage et le zéro déchet.
- Les effets des divers modes de cuisson sur la qualité nutritionnelle de l'aliment.

SAVOIR-FAIRE

- Respecter un budget défini au préalable avec le particulier employeur pour faire des courses puis gérer les stocks.
- Faire les courses sur Internet et gérer la livraison / le retrait.
- Faire les courses grâce aux circuits courts.
- Se repérer à travers les nombreuses informations utilisées pour qualifier un produit (provenance, saisonnalité, label, packaging, nutri-score, slogans, etc.) et opérer les bons choix.
- Organiser le stockage des aliments.
- Conseiller un mode de cuisson selon les effets recherchés.

SAVOIR-ÊTRE

Être organisé

Être rigoureux

Être curieux

Être critique



ÉQUILIBRE ALIMENTAIRE ET CUISINE DU QUOTIDIEN

MIEACQ21

21^h

OBJECTIFS DE FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure de réaliser des repas répondant aux besoins nutritionnels de chacun. Il pourra participer aux achats, s'assurer de la bonne gestion des stocks et entretenir les différents équipements utilisés en privilégiant des pratiques écoresponsables.

SAVOIRS

- Les sept familles d'aliments et leurs qualités nutritionnelles.
- Les règles de base de l'alimentation et les recommandations en matière d'équilibre alimentaire (Plan National Nutrition Santé).
- Les règles d'hygiène et de sécurité liées à la préparation des repas.
- Le stockage des aliments : emplacements, règles de stockage et contenants écologiques.
- Les techniques culinaires et les recettes du quotidien.
- Les équipements et les ustensiles de la cuisine.
- Les principaux modes de préparation et de cuisson des aliments.
- L'achat en vrac et ses contenants.
- Le locavorisme.
- La lutte contre le gaspillage et le zéro déchet.
- Les produits de substitution à même de remplacer le sel, le sucre et les matières grasses.

SAVOIR-FAIRE

- Respecter son budget ou un budget défini au préalable avec le particulier employeur pour faire des courses puis gérer les stocks.
- Faire les courses sur Internet et gérer la livraison.
- Mettre en place un menu journalier, hebdomadaire selon les saisons et les besoins du particulier employeur ou de l'enfant.
- Choisir et suivre une recette en respectant les recommandations du PNNS.
- Utiliser, nettoyer, ranger et entretenir le matériel et les équipements de la cuisine.
- Maîtriser les différents types de cuisson.
- Présenter un repas de façon agréable.
- Sensibiliser le particulier employeur, les parents et/ou les enfants aux pratiques écoresponsables autour du repas.
- Trier ses déchets et/ou utiliser un compost.
- Appliquer les principes d'économie d'effort et de prévention des troubles musculosquelettiques durant les courses et la préparation des repas.

SAVOIR-ÊTRE

Être organisé

Être respectueux du contexte socioculturel des familles, de leurs habitudes, de leurs attentes et de leurs consignes



TRAVAILLER EN MAM

AM

NEW Spécificités et fondamentaux d'une MAM	AMMAM24		p.132
Démarche d'étude de besoins à la création d'une MAM	AMEBMAM21		p.133
Gestion financière et plan de communication d'une MAM	AMGFMAM21		p.134
Les réglementations d'une MAM	AMRMAM21		p.135
Communication et organisation en équipe en MAM	AMCOMAM21		p.136
Accompagnement des enfants en MAM	AMAEMAM22		p.137



SPÉCIFICITÉS ET FONDAMENTAUX D'UNE MAM

AMMAM24



NEW



AM

14^h

OBJECTIFS DE FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure de prendre en compte les fondamentaux d'une MAM et ses spécificités éventuelles, afin de définir l'identité ainsi que le cadre éducatif et participatif de la MAM.

SAVOIRS

- Le cadre réglementaire et qualitatif en vigueur.
- Les MAM d'hier à aujourd'hui : origines et évolutions.
- Les principales caractéristiques et fondamentaux d'une MAM.
- Les MAM à thématiques ou statuts spécifiques, de type MAM intergénérationnelle, MAM d'entreprise, MAM écologique, MAM à pédagogie spécifique.
- Les structures-ressources pour les porteurs de projet de la MAM.
- Le projet d'accueil partagé de la MAM : définition, rôle, rubriques.
- La charte de fonctionnement de la MAM : définition, rôle, rubriques.

SAVOIR-FAIRE

- Cerner les enjeux autour du concept de la délégation d'accueil en MAM.
- Déterminer l'identité de la MAM et ses éventuelles spécificités.
- Solliciter les structures-ressources dans la création des outils éducatifs et de fonctionnement.
- Ajuster l'élaboration des outils en fonction des destinataires et des attendus des partenaires institutionnels.
- Créer les trames types du projet d'accueil partagé et de la charte de fonctionnement et déterminer les rubriques constitutives.

SAVOIR-ÊTRE

Être dynamique

Être entreprenant

Être persévérant

★ Ce module est relié au CQP « Travailler en Maison d'Assistants Maternels ».



DÉMARCHE D'ÉTUDE DE BESOINS À LA CRÉATION D'UNE MAM

AMEBMAM21

14^h

OBJECTIFS DE FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure de réaliser une étude de besoins et de se rapprocher des personnes-ressources.

SAVOIRS

- Le rôle, l'objectif d'une étude de besoins.
- Les différentes étapes de création d'une association ou d'une SCI.
- Les différentes données et sources d'information.
- Les principaux outils de recueil de données, tels que les enquêtes.
- Les principaux moyens et les principales formes de restitution des résultats, tels que les représentations graphiques.

SAVOIR-FAIRE

- Définir un budget pour la réalisation de cette étude.
- Délimiter le périmètre de l'étude en fonction du projet.
- Sélectionner les sources d'information existantes et exploiter les données quantitatives et qualitatives.
- Créer et utiliser les outils de recueil de données.
- Analyser le contexte démographique local et ses besoins d'accueil.
- Analyser les besoins non couverts dans le secteur délimité et les perspectives de développement.
- Identifier les lieux et les équipements-ressources pour un accueil de qualité.
- Déterminer les points forts et les points faibles et réajuster le projet de création de la MAM.
- Communiquer les résultats en utilisant les formes et les moyens de restitution des résultats en fonction des interlocuteurs.

SAVOIR-ÊTRE

Être rigoureux

Être proactif

★ Ce module est relié au CQP « Travailler en Maison d'Assistants Maternels ».



GESTION FINANCIÈRE ET PLAN DE COMMUNICATION D'UNE MAM

AMGFMAM21



14^h

OBJECTIFS DE FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure d'élaborer le budget d'une MAM en utilisant les outils et les supports adaptés et en intégrant un plan de communication, afin de promouvoir et de pérenniser la MAM.

SAVOIRS

- Le rôle, l'objectif d'un budget.
- Les différentes sources de financement possibles.
- Les aides matérielles et financières.
- Les charges fixes et les charges variables.
- Les principaux outils et logiciels de tableaux budgétaires.
- Les principales étapes d'une stratégie de communication : pourquoi, qui, quoi, comment, quand et combien ?
- Les outils et les supports de communication, dont les réseaux sociaux.

SAVOIR-FAIRE

- Estimer les charges prévisionnelles liées au projet de création de la MAM.
- Chiffrer ses objectifs.
- Prévoir et chiffrer les dépenses et les recettes.
- Créer et compléter l'outil de suivi budgétaire.
- Mettre en œuvre les actions de suivi et réajuster le budget pour obtenir une marge.
- Formuler ses objectifs de communication et le message à véhiculer.
- Planifier le plan de communication.
- Créer les supports de communication.
- Utiliser les médias adaptés.

SAVOIR-ÊTRE

Être rigoureux

*Ce module est relié au CQP « Travailler en Maison d'Assistants Maternels ».



LES RÉGLEMENTATIONS D'UNE MAM

AMRMAM21

14^h

OBJECTIFS DE FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure d'appliquer les différentes réglementations liées aux MAM et de constituer son dossier administratif de demande d'ouverture.

SAVOIRS

- Les étapes de création du statut juridique de la MAM.
- Le règlement général sur la protection des données personnelles.
- La réglementation et les préconisations en vigueur liées à l'accueil de jeunes enfants parmi lesquelles les normes d'hygiène et de sécurité, la mise en accessibilité, la taille et la superficie de l'espace.
- La réglementation liée à l'obtention de l'ERP 4 et 5.
- La procédure d'autorisation d'ouverture du local par les services de la PMI.
- Les formalités d'assurance professionnelle et d'autorisation professionnelle.
- Les modifications de l'agrément AM à domicile pour exercer en MAM.
- Le dossier de demande d'ouverture d'une MAM et les documents associés.
- Le suivi et l'accompagnement de la MAM par le service de la PMI.

SAVOIR-FAIRE

- Accomplir les formalités de déclaration et d'enregistrement du statut juridique de la MAM.
- Mettre en œuvre la politique de protection des données personnelles.
- S'appuyer, au besoin, sur les personnes-ressources pour rechercher le local de la MAM.
- Mettre aux normes le local selon les différents attendus et les différentes réglementations en vigueur.
- Ajuster l'aménagement du local en fonction des éventuelles spécificités de la MAM.
- Effectuer une demande de modification d'agrément pour exercer en MAM.
- Constituer le dossier (administratif) de demande d'ouverture d'une MAM.

SAVOIR-ÊTRE

Être rigoureux

Être en veille

★ Ce module est relié au CQP « Travailler en Maison d'Assistants Maternels ».



COMMUNICATION ET ORGANISATION EN ÉQUIPE EN MAM

AMCOMAM21

21^h

OBJECTIFS DE FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure de travailler en équipe avec des outils efficaces et en adoptant une communication constructive et bienveillante.

SAVOIRS

- Les différents modes et les principaux outils de communication.
- Les piliers du travail en équipe.
- Les notions de collaboration et de coopération.
- Les grands principes d'une démarche de communication bienveillante.
- Les principales méthodes de résolution de problème.
- Les différents types de réunions et les supports, tels que l'ordre du jour et le compte rendu.
- Les principaux outils de réflexion d'amélioration continue individuels et collectifs.
- Le règlement interne des professionnels de la MAM.

SAVOIR-FAIRE

- Mettre en place les outils et les procédures de communication.
- Mettre en place des actions d'amélioration, afin de renforcer sa motivation et son efficacité.
- Communiquer en adaptant son discours et son attitude en fonction de son interlocuteur.
- Exprimer ses besoins et ses émotions au sein d'une équipe professionnelle.
- Utiliser les techniques de résolution de problème en cas de situation conflictuelle.
- Déterminer la fréquence et l'organisation type des réunions.
- Préparer et animer une réunion efficace.
- Déterminer les rubriques constitutives du règlement intérieur, en collaboration avec les différents membres de l'équipe.
- Utiliser les outils de planification RH et de gestion des tâches quotidiennes.

SAVOIR-ÊTRE

Être empathique	Être motivé	Être assertif	Être à l'écoute
Être organisé			

★ Ce module est relié au CQP « Travailler en Maison d'Assistants Maternels ».



ACCOMPAGNEMENT DES ENFANTS EN MAM

AMAEMAM22

21^h

OBJECTIFS DE FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure d'accompagner, au sein d'une MAM, un groupe d'enfants durant les temps de jeux et d'éveil tout en gardant, au quotidien, une relation singulière avec l'enfant et sa famille.

SAVOIRS

- Les principaux apports de la théorie de l'attachement.
- La place de l'écoute et de l'observation dans le processus de communication avec l'enfant.
- La place du professionnel dans les temps de jeu et les actes du quotidien : rôle, posture et limites professionnelles.
- Les principaux jouets, jeux, activités et outils numériques, apports et recommandations en vigueur.
- Les principes généraux d'aménagement des espaces de jeux.
- Les lieux-ressources : RPE, bibliothèques, médiathèques, musées, centres de loisirs, centres communaux...
- Les normes et les règles de sécurité lors d'une sortie.
- Le concept de délégation d'accueil en MAM au quotidien : impacts dans la prise en charge de l'enfant et de sa famille.
- Les violences éducatives ordinaires et les stéréotypes de genre durant les temps de jeux et les actes du quotidien.

SAVOIR-FAIRE

- Analyser les postures favorables au maintien d'une relation individualisée entre l'enfant et l'AM de référence.
- Utiliser des moyens de communication et des mots appropriés pour informer et rassurer chaque enfant.
- Poser un cadre contenant en formulant des limites et des messages clairs, positifs et adaptés à l'enfant.
- Soutenir chaque enfant dans ses initiatives et ses expériences par de la guidance verbale, physique et visuelle.
- Proposer des temps de jeux et des activités variées répondant aux besoins, aux rythmes, aux centres d'intérêt et à la disponibilité des enfants, au sein de la MAM et à l'extérieur.
- Sélectionner et mettre à disposition des jouets, des jeux et des activités aux enfants, afin de favoriser leur libre choix au quotidien.
- Aménager la MAM en toute sécurité avec des espaces de jeux évolutifs, dans une ambiance propice au développement des expériences et au repos de l'enfant.
- Mettre en place au sein de l'équipe des outils et des supports de communication facilitant la prise en compte singulière de l'enfant et sa famille au quotidien.
- Développer en équipe une démarche de questionnement sur ses pratiques et son accompagnement, afin d'adopter une posture de bientraitance auprès d'un groupe d'enfants.

SAVOIR-ÊTRE

Être observateur	Être ouvert	Être rassurant	Être force de proposition
Être organisé	Être dynamique		

★ Ce module est relié au CQP « Travailler en Maison d'Assistants Maternels ».



ACCOMPAGNEMENT D'UN ENFANT AVEC TROUBLES DU SPECTRE DE L'AUTISME

AM

SPE

Se repérer dans les troubles du spectre de l'autisme chez l'enfant

 MIRTSA22



p.140

Collaborer avec les familles et les professionnels pour mieux accompagner un enfant avec un trouble du spectre de l'autisme

 MIATSA22



p.141

Communiquer avec un enfant présentant un trouble du spectre de l'autisme

 MICETSA22



p.142

Favoriser l'autonomie et le bien-être d'un enfant avec un trouble du spectre de l'autisme

 MIABETSA22



p.143

Accompagner une personne avec un trouble du spectre de l'autisme

 MIAPTA21

p.144



SE REPÉRER DANS LES TROUBLES DU SPECTRE DE L'AUTISME CHEZ L'ENFANT

MIRTS22

14^h

OBJECTIFS DE FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure de mieux comprendre les particularités d'un enfant avec un trouble du spectre de l'autisme, d'en repérer les signes d'alerte et de réagir de manière appropriée avec les parents.

SAVOIRS

- Les représentations sociales et les idées reçues sur l'autisme.
- L'autisme, les TED et les TSA : définitions et repères.
- Les principales caractéristiques et manifestations des TSA.
- Les troubles associés et les surhandicaps.
- Le rôle de l'AMGE dans l'identification des signes d'alerte (RBP HAS).
- La démarche d'observation.
- Les recommandations de bonne pratique de l'ANESM et de la HAS en matière de TSA et les Plans Autisme.

SAVOIR-FAIRE

- Repérer des signes d'alerte d'un trouble du spectre de l'autisme via des observations répétées et organisées.
- Analyser ses observations.
- Adopter une communication et une posture appropriées lors du partage de ses observations et de ses doutes aux parents ou à d'autres professionnels de la petite enfance.
- Orienter si nécessaire les parents vers un professionnel de santé.
- S'informer sur les troubles du spectre de l'autisme et actualiser ses connaissances via les relais d'information appropriés.

SAVOIR-ÊTRE

Être attentif	Faire preuve de discernement	Être à l'écoute
Faire preuve d'objectivité	Faire preuve de tact	

★ Ce module est relié au répertoire spécifique « Adapter l'accompagnement à domicile d'un enfant avec troubles du spectre de l'autisme ».



COLLABORER AVEC LES FAMILLES ET LES PROFESSIONNELS POUR MIEUX ACCOMPAGNER UN ENFANT AVEC UN TROUBLE DU SPECTRE DE L'AUTISME

MIATSA22

14^h

OBJECTIFS DE FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure de mettre en place un accompagnement adapté aux besoins spécifiques de l'enfant et s'inscrivant dans une démarche de projet personnalisé. Il adoptera une posture favorisant une collaboration efficace avec tous les acteurs en vue d'assurer la continuité de l'accompagnement.

SAVOIRS

- La démarche de projet personnalisé : enjeux et principes.
- Les principaux dispositifs et principales aides et prestations pour les enfants avec un TSA.
- Les professionnels compétents dans la prise en charge des enfants avec un TSA.
- Le rôle et les limites professionnelles de l'AMGE dans l'accompagnement d'un enfant avec un TSA.
- Le partenariat parents et professionnels : la coordination, le partage d'informations et l'alerte.
- La dimension éthique et déontologique de l'accompagnement.
- Les répercussions des TSA sur la cellule familiale.
- Les besoins des parents en matière d'information, de formation, de participation, de soutien et de répit.

SAVOIR-FAIRE

- Appliquer les techniques de la communication interpersonnelle dans les échanges avec les parents et les autres professionnels intervenants.
- Recueillir des informations centrées sur les particularités, le fonctionnement et les potentialités de l'enfant.
- Définir avec les parents les objectifs et les modalités d'accompagnement, en lien avec le projet personnalisé et les interventions des autres professionnels.
- Intégrer les principes d'une démarche de bientraitance au projet d'accompagnement et à ses pratiques professionnelles.
- Proposer des actions concrètes répondant aux besoins spécifiques de l'enfant et aux attentes des parents.
- Recueillir et transmettre régulièrement les informations clés permettant d'assurer la continuité de l'accompagnement de l'enfant.
- Ajuster le projet personnalisé et son accompagnement à l'évolution de la situation et des besoins de l'enfant.
- Informer et rassurer les autres particuliers employeurs quant à l'accueil d'un enfant avec un TSA.

SAVOIR-ÊTRE

Être coopératif	Être à l'écoute	Faire preuve d'humilité
Être factuel	Être neutre	

★ Ce module est relié au répertoire spécifique « Adapter l'accompagnement à domicile d'un enfant avec troubles du spectre de l'autisme ».



COMMUNIQUER AVEC UN ENFANT PRÉSENTANT UN TROUBLE DU SPECTRE DE L'AUTISME

MICETSA22

14^h

OBJECTIFS DE FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure de mieux comprendre les particularités de l'enfant sur le plan de la communication et des interactions sociales pour faciliter les échanges avec soi et avec les autres.

SAVOIRS

- Les troubles du langage et les difficultés de communication.
- Les stratégies, les attitudes et les postures favorisant la communication.
- Les moyens de communication alternatifs à la parole et les principes de base des méthodes recommandées par l'ANESM et la HAS.
- Les particularités de la compréhension sociale chez un enfant avec un TSA et leur impact sur sa relation aux autres.
- Les stratégies pour développer le jeu et la socialisation.

SAVOIR-FAIRE

- Analyser les facteurs personnels et environnementaux freinant ou favorisant la communication de l'enfant.
- Mettre en place un moyen de communication adapté, ou utiliser celui mis en place par les parents et les professionnels.
- Adopter une posture et une communication verbale, non verbale ou paraverbale adaptées à la situation, aux potentialités et aux besoins de l'enfant.
- S'appuyer sur les centres d'intérêt de l'enfant pour communiquer avec lui.
- Mettre en place des actions favorisant l'instauration d'un climat de confiance et d'un environnement propice à la communication.
- Faciliter l'expression d'un besoin, d'une difficulté ou d'une douleur.
- Favoriser les interactions de l'enfant avec les autres et l'aider à comprendre les situations sociales.
- Favoriser l'inclusion de l'enfant autiste et sensibiliser les autres enfants à ses particularités.

SAVOIR-ÊTRE

Être disponible	Être attentif aux réactions et aux messages verbaux ou non verbaux	Faire preuve de patience
Faire preuve de persévérance	Être encourageant	

★ Ce module est relié au répertoire spécifique « Adapter l'accompagnement à domicile d'un enfant avec troubles du spectre de l'autisme ».



FAVORISER L'AUTONOMIE ET LE BIEN-ÊTRE D'UN ENFANT AVEC UN TROUBLE DU SPECTRE DE L'AUTISME

MIABETSA22

14^h

OBJECTIFS DE FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure de mettre en place un environnement sécurisant pour l'enfant, d'adapter l'accompagnement à ses particularités et de comprendre, prévenir et gérer les comportements-problèmes.

SAVOIRS

- Les principes de base des programmes globaux d'intervention recommandés par la HAS.
- Les stratégies favorisant l'autonomie, telles que la structuration et la visualisation des activités ou encore la guidance.
- Le besoin de prévisibilité et d'anticipation.
- La mise en place de jeux et d'activités.
- Les « comportements-problèmes » (HAS) : définition, caractéristiques et prévention.
- La gestion des stéréotypes, des particularités sensorielles et alimentaires.

SAVOIR-FAIRE

- Analyser les facteurs personnels et environnementaux freinant ou favorisant l'autonomie et le bien-être de l'enfant au quotidien.
- Aider l'enfant dans les actes du quotidien en le faisant participer et en utilisant les techniques appropriées ou le matériel adapté à ses besoins.
- Mettre en place des routines et des rituels, ou respecter ceux qui existent, en veillant à ce qu'ils n'envahissent pas le quotidien de l'enfant.
- Mettre en place des repères pour structurer le temps, l'espace, l'organisation des tâches et la transmission d'une information.
- Développer l'autonomie et les compétences de l'enfant dans les actes du quotidien ou les loisirs en s'appuyant sur ses centres d'intérêt et ses potentialités.
- Aider l'enfant à gérer son stress et ses émotions.
- Repérer et réduire les sources d'anxiété dans l'environnement de l'enfant.
- Repérer un comportement-problème et analyser son contexte d'apparition, ses manifestations et ses conséquences.
- Partager ses observations avec les parents et les professionnels pour comprendre la fonction du comportement-problème et trouver une solution.
- Contenir et apaiser l'enfant en cas de crise en s'appuyant sur les informations ou les outils transmis par les parents.

SAVOIR-ÊTRE

Être disponible	Être patient	Être encourageant et valorisant
Être imaginatif	Faire preuve d'une bonne résistance émotionnelle	

★ Ce module est relié au répertoire spécifique « Adapter l'accompagnement à domicile d'un enfant avec troubles du spectre de l'autisme ».



ACCOMPAGNER UNE PERSONNE AVEC UN TROUBLE DU SPECTRE DE L'AUTISME

MIAPTA21

21^h

OBJECTIFS DE FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure de mieux comprendre la personne autiste dans son fonctionnement, ses besoins et sa singularité. Il sera également capable de mettre en place un environnement rassurant et un accompagnement adapté, en lien avec les aidants et les autres professionnels, afin d'assurer la cohérence des interventions.

SAVOIRS

- Les représentations sociales et les idées reçues sur l'autisme.
- L'autonomie, la dépendance et la situation de handicap.
- Les troubles du spectre de l'autisme : les caractéristiques (DSM), les signes et la variabilité interindividuelle.
- Les répercussions de l'autisme sur la vie quotidienne et sur l'entourage.
- Le rôle et les limites professionnelles de l'assistant de vie, de l'assistant maternel ou du garde d'enfants dans la relation d'aide.
- La démarche de projet personnalisé et les principes fondamentaux de la bientraitance suivant les recommandations de la HAS et de l'ANESM.
- Le recueil d'informations et la démarche d'observation : objectifs, méthodes et outils.
- Le partenariat proches aidants et professionnels : coordination, partage d'informations et alerte.
- Les fondamentaux de la communication interpersonnelle : l'écoute active, le questionnement et la reformulation.
- Les comportements-problèmes : définition, fonctions et prévention.
- Les dispositifs de soutien institutionnels et associatifs pour la personne et les aidants.

SAVOIR-FAIRE

- Analyser les impacts du trouble du spectre de l'autisme sur son accompagnement en fonction des informations recueillies sur les particularités, le fonctionnement et les potentialités de la personne.
- Assurer par différents canaux de communication la transmission des informations utiles aux interlocuteurs appropriés.
- Définir ou redéfinir avec la personne et/ou l'entourage proche les objectifs et les modalités d'accompagnement, en lien avec les actions des autres professionnels intervenants.
- Instaurer un climat de confiance et adopter une communication adaptée au fonctionnement, aux particularités et aux besoins de la personne.
- Favoriser la prévisibilité en structurant l'espace, le temps et les activités.
- Développer l'autonomie de la personne dans les actes du quotidien et les loisirs en s'appuyant sur ses centres d'intérêt et ses potentialités.
- Repérer les éléments déclencheurs d'une crise et les sources d'apaisement propres à la personne.
- Ajuster son accompagnement à l'évolution de la situation et des besoins de la personne.
- S'informer sur les troubles du spectre de l'autisme et actualiser ses connaissances via les relais d'information appropriés.

SAVOIR-ÊTRE

Être bienveillant	Être rigoureux	Être rassurant
Faire preuve de patience	Faire preuve de créativité	



ACCOMPAGNEMENT D'UN ENFANT EN SITUATION DE HANDICAP

AM

SPE

Comprendre le handicap pour mieux accompagner l'enfant

 MICHAE22



p.148

Collaborer avec les familles et les professionnels pour mieux accompagner un enfant en situation de handicap

 MICFPAEH22



p.149

Accompagner un enfant en situation de handicap dans les actes du quotidien

 MIAEHAQ22



p.150

Accompagner un enfant en situation de handicap dans les activités sociales et de loisirs

 MIAEHL22



p.151

Apprentissage de la langue des signes française

 MILDS2018

p.152



COMPRENDRE LE HANDICAP POUR MIEUX ACCOMPAGNER L'ENFANT

MICHAÉ22



21^h

OBJECTIFS DE FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure d'appréhender les spécificités liées à l'accompagnement d'un enfant en situation de handicap et de développer ses connaissances sur les différentes formes de handicaps, leurs répercussions sur la vie quotidienne et leur évolution.

SAVOIRS

- La perception et les représentations sociales du handicap.
- Le concept de handicap, ses définitions et ses évolutions (CIF OMS).
- Les notions d'autonomie, de situation de handicap, de facteurs environnementaux et de facteurs personnels.
- Le cadre réglementaire en vigueur relatif au handicap et aux droits des personnes handicapées.
- Les déficiences physiques et motrices.
- Les déficiences sensorielles.
- Les déficiences intellectuelles.
- Les troubles psychiques.
- Les troubles du neurodéveloppement.
- Les troubles de santé invalidants.
- Le polyhandicap, le surhandicap et le plurihandicap.

SAVOIR-FAIRE

- Analyser les incidences des différents types de handicaps sur son accompagnement.
- S'informer et actualiser ses connaissances sur les différentes formes de handicaps via les relais d'information appropriés.

SAVOIR-ÊTRE

Faire preuve d'ouverture d'esprit

Être observateur

Être respectueux de la dignité et des droits de l'enfant

★ Ce module est relié au répertoire spécifique « Adapter l'accompagnement à domicile d'un enfant en fonction de son handicap ».



COLLABORER AVEC LES FAMILLES ET LES PROFESSIONNELS POUR MIEUX ACCOMPAGNER UN ENFANT EN SITUATION DE HANDICAP

MICFPAEH22

21^h

OBJECTIFS DE FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure d'adapter son accompagnement et de l'inscrire dans une démarche de projet personnalisé et de partage des informations. Il sera également capable d'adopter une posture favorisant une collaboration efficace avec tous les acteurs intervenant auprès de l'enfant.

SAVOIRS

- Le champ du handicap, les acteurs institutionnels et les lieux-ressources nationaux et locaux.
- Les aides financières, matérielles et humaines.
- Les professionnels du secteur du handicap et leurs missions.
- La continuité de l'accompagnement et la démarche de projet personnalisé : définitions, enjeux et principes.
- Le rôle et les limites professionnelles de l'AMGE.
- La dimension éthique et déontologique de l'accompagnement.
- Les recommandations de bonnes pratiques de l'ANESM et de la HAS en matière de bientraitance et de handicap.
- La communication et la posture professionnelle.
- Le partenariat parents et professionnels : la coordination, le partage d'informations et l'alerte.
- La parentalité et le handicap : les enjeux de l'annonce, les impacts du handicap sur la cellule familiale, le droit au repos et les dispositifs de soutien.

SAVOIR-FAIRE

- Appliquer les techniques de la communication interpersonnelle dans les échanges avec les parents et les autres professionnels intervenants : écoute active, reformulation, questionnement.
- Expliquer le cadre de ses missions aux parents et aux autres professionnels intervenants.
- Recueillir des informations sur les attentes des parents et sur la situation de l'enfant, ses particularités et ses potentialités.
- Définir avec les parents les objectifs et les modalités d'accompagnement, en lien avec le projet personnalisé et les actions des autres professionnels.
- Proposer des actions répondant aux besoins de l'enfant et aux attentes des parents en fonction de son handicap.
- Recueillir, analyser et transmettre régulièrement les informations clés permettant d'assurer la continuité de l'accompagnement, dans le respect des obligations professionnelles.
- Ajuster le projet personnalisé et son accompagnement à l'évolution de la situation et des besoins de l'enfant.
- Développer une démarche de questionnement sur ses pratiques et son accompagnement.
- Renseigner et orienter les parents sur les aides et les dispositifs de soutien mobilisables.
- Informer et rassurer les autres particuliers employeurs quant à l'accueil d'un enfant en situation de handicap.

SAVOIR-ÊTRE

Être à l'écoute	Être respectueux des choix des parents et de l'obligation de discrétion	
Faire preuve de discernement	Être factuel	Être neutre

★ Ce module est relié au répertoire spécifique « Adapter l'accompagnement à domicile d'un enfant en fonction de son handicap ».



ACCOMPAGNER UN ENFANT EN SITUATION DE HANDICAP DANS LES ACTES DU QUOTIDIEN

MIAEHAQ22


21^h

OBJECTIFS DE FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure de mettre en place un accompagnement adapté aux particularités et au rythme de développement de l'enfant, ainsi qu'un environnement et des actions favorisant le développement de son autonomie.

SAVOIRS

- Les aménagements et les adaptations de l'environnement.
- Les règles d'hygiène, de sécurité et de confort.
- Les aides techniques pour la communication, la mobilité, l'hygiène, l'habillage et la prise des repas.
- Les techniques de transfert et d'aide aux déplacements.
- Les différents types de guidance.
- La démarche d'observation.
- La prévention des escarres et les signes d'alerte liés à une altération cutanée.
- La prévention des fausses routes.
- Les comportements-problèmes et les troubles du comportement : répercussions sur la qualité de vie, prévention et gestion.

SAVOIR-FAIRE

- Analyser les facteurs personnels et environnementaux freinant ou favorisant l'autonomie de l'enfant dans les actes du quotidien.
- Mettre en place des conditions propices à la sécurité et au confort de l'enfant avant et pendant les actes quotidiens.
- Adopter une posture de bientraitance et une communication verbale, non verbale et paraverbale adaptée aux particularités et aux possibilités de l'enfant.
- Aider l'enfant à se laver, à s'habiller et à se déshabiller, à s'alimenter et à se déplacer en valorisant ses ressources et ses compétences.
- Utiliser le matériel adapté et appliquer les techniques appropriées dans l'aide aux actes du quotidien.
- Mettre en place des actions facilitant la prise des repas (installation, guidance, textures adaptées).
- Mettre en place des actions favorisant le repos et le sommeil de l'enfant en fonction de son rythme et d'éventuels troubles.
- Appliquer les principes de sécurité physique et d'économie d'effort pendant les manutentions.
- Sensibiliser l'enfant aux règles de sécurité lors des déplacements et des sorties.
- Adopter une attitude et une communication appropriées pour désamorcer, apaiser ou faire face à une situation difficile.
- Repérer des signes d'alerte, partager ses observations et passer le relais aux professionnels compétents.

SAVOIR-ÊTRE

Être respectueux de l'intimité et de la dignité de l'enfant

Être rassurant

Être attentif aux réactions et aux messages verbaux ou non verbaux

Être dans une juste proximité

Faire preuve de patience

★ Ce module est relié au répertoire spécifique « Adapter l'accompagnement à domicile d'un enfant en fonction de son handicap ».



ACCOMPAGNER UN ENFANT EN SITUATION DE HANDICAP DANS DES ACTIVITÉS SOCIALES ET DE LOISIRS

MIAEHL22

14^h

OBJECTIFS DE FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure de proposer, d'organiser et d'animer des activités adaptées aux particularités et aux potentialités de l'enfant en situation de handicap. Il sera également capable de favoriser les liens avec les autres enfants.

SAVOIRS

- Les jeux et les jouets adaptés et adaptables.
- L'impact du handicap sur la vie sociale.
- Les notions d'inclusion et de participation sociale.
- L'inclusion par le jeu.

SAVOIR-FAIRE

- Analyser les facteurs personnels et environnementaux favorisant ou freinant l'inclusion de l'enfant.
- Adapter l'environnement de l'enfant et organiser les espaces de jeu en fonction de ses particularités.
- Proposer des jeux, des jouets ou des activités correspondant aux centres d'intérêt de l'enfant et favorisant le développement de ses habiletés.
- Adapter un jeu, un jouet ou une activité « grand public » aux besoins de l'enfant.
- Utiliser les moyens de communication et les mots appropriés pendant les temps de loisirs, dans le respect de la relation d'aide.
- Soutenir et guider l'enfant dans les jeux ou les activités pour favoriser sa participation.
- Rechercher des lieux proposant des activités adaptées à proximité du domicile de l'enfant ou du domicile de l'assistant maternel.
- Sensibiliser les autres enfants au handicap et aux particularités.
- Faciliter ou favoriser les interactions entre les enfants.

SAVOIR-ÊTRE

Être disponible	Être inventif	Être bienveillant
Être encourageant	Être valorisant	

★ Ce module est relié au répertoire spécifique « Adapter l'accompagnement à domicile d'un enfant en fonction de son handicap ».



APPRENTISSAGE DE LA LANGUE DES SIGNES FRANÇAISE

MILDS2018

35^h

OBJECTIFS DE FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure de connaître les fondamentaux de la langue des signes française, de comprendre des phrases simples et d'utiliser un signaire de base pour entrer en relation avec un enfant ou un adulte ayant une déficience auditive dans le contexte de son métier.

SAVOIRS

- La relation et la communication avec la personne déficiente auditive.
- La langue des signes française : définition et repères.
- L'alphabet dactylographique.
- Les quatre types de signes.
- La syntaxe de la LSF.
- Les paramètres du signe et l'importance de l'expression corporelle.
- L'utilisation de l'espace.
- Le signaire de la vie quotidienne :
 - ▶ les chiffres ;
 - ▶ les jours de la semaine ;
 - ▶ l'heure ;
 - ▶ les mois de l'année ;
 - ▶ les expressions courantes.
- Le signaire utile dans l'emploi à domicile :
 - ▶ les interactions courantes : formules de politesse, première rencontre, présentation, accueil ;
 - ▶ la famille ;
 - ▶ le domicile : les pièces et les objets courants de la maison ;
 - ▶ les activités quotidiennes : l'hygiène et la santé, les repas, la transmission d'informations ;
 - ▶ les activités sociales et de loisirs : jeux, sports, nature, culture ;
 - ▶ les émotions.

SAVOIR-FAIRE

- Effectuer le signe correspondant à chaque lettre de l'alphabet en veillant à la bonne position des doigts et de la main.
- Associer les signes à des expressions du visage et des attitudes corporelles adaptées.
- Utiliser le signaire du quotidien et de l'emploi à domicile approprié à la situation.
- Adopter les signes, la posture corporelle et le positionnement dans l'espace approprié en énonçant une phrase courte.

SAVOIR-ÊTRE

Être précis

Être attentif

Être persévérant

Être expressif



ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ DU PARTICULIER EMPLOYEUR

AM

SPE

NEW	Projet et accompagnement personnalisés : cadre, méthode et principes	 PAPAP24		p.156
NEW	Découvrir et comprendre les principales pathologies liées au vieillissement et aux situations de handicap pour ajuster son accompagnement	 PAPAVH24		p.157
NEW	Travailler en collaboration pour mieux accompagner la personne en situation de dépendance	 PATCPD24		p.158
	La communication et la relation d'aide avec une personne en situation de dépendance	 PACRPD21		p.159
	Développer des pratiques bientraitantes auprès d'une personne en situation de dépendance	 PAPBPD21		p.160
	Assistant de vie auprès d'une personne atteinte de la maladie d'Alzheimer : accompagnement et communication	 IDAVMA21		p.161
	Accompagner une personne souffrant d'addictions	 IDAPA21		p.162
	Accompagner une personne victime d'un accident cardio-vasculaire	 IDACV21		p.163
	Accompagner une personne avec une déficience auditive	 MIDA21		p.164
	Apprentissage de la langue des signes française	 MILDS2018		p.165
	Accompagner une personne avec une déficience visuelle	 MIDV20		p.166
	Accompagner les personnes adultes atteintes d'un cancer	 IDPAC2018		p.167
	Accompagner les personnes atteintes de la maladie de Parkinson ou de maladies apparentées	 IDSN2018		p.168
	Accompagner les personnes atteintes de sclérose en plaques	 PAMI2018		p.169
	Accompagner et prévenir les situations difficiles avec une personne en situation de dépendance	 PASDPD21		p.170
	Accompagnement de la fin de vie	 PAAFV21		p.171
	Aidant familial salarié auprès d'un adulte dépendant	 IDAFAD21		p.172



PROJET ET ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉS : CADRE, MÉTHODE ET PRINCIPES

PAPAP24



NEW



SPE

21^h

OBJECTIFS DE FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure d'individualiser son accompagnement dans le respect des principes de la relation d'aide et suivant une démarche de projet personnalisé. Il saura également contextualiser et adapter son intervention en identifiant les acteurs, les dispositifs et les dispositions réglementaires des secteurs de la gérontologie et du champ du handicap.

SAVOIRS

- L'autonomie, la dépendance et la perte d'autonomie : définitions et enjeux.
- Le cadre réglementaire en vigueur relatif aux droits de la personne âgée et de la personne en situation de handicap.
- Le secteur de la gérontologie, les acteurs institutionnels et les lieux-ressources nationaux ou locaux.
- Le champ du handicap, les acteurs institutionnels et les lieux-ressources nationaux ou locaux.
- Les principes fondamentaux de la bientraitance et de la relation d'aide.
- Les aides financières, matérielles et humaines.
- Les mesures de protection juridique.
- Les dimensions éthiques et déontologiques de l'accompagnement.
- Le rôle des recommandations de la HAS et de l'ANESM en matière de bonnes pratiques professionnelles.
- La démarche de projet personnalisé : définition, enjeux et principes.
- Le recueil d'informations et la démarche d'observation : objectifs, méthodes et outils.
- Le rôle et les limites professionnelles de l'assistant de vie dans la démarche d'accompagnement personnalisé.

SAVOIR-FAIRE

- S'informer sur le secteur de la gérontologie et celui du handicap via les relais d'information appropriés pour actualiser ses connaissances et intégrer les évolutions réglementaires ou de terrain à ses pratiques.
- Renseigner et orienter la personne ou ses proches sur les aides mobilisables.
- Mettre en place et appliquer au quotidien une démarche de projet personnalisé selon les recommandations en vigueur.
- Collecter des informations sur la situation de la personne, son histoire, ses habitudes, ses besoins, ses attentes, ses centres d'intérêt et ses capacités.
- Définir ou redéfinir avec la personne les objectifs et les modalités d'accompagnement.
- Proposer des actions en réponse aux besoins de la personne en intégrant la bientraitance et la relation d'aide.
- Développer une démarche de réflexion et de questionnement, afin d'améliorer ses pratiques bientraitantes.
- Mettre en place un environnement et des actions favorisant la libre adhésion de la personne à la démarche d'accompagnement, son autonomie et l'expression de ses choix ou de ses souhaits.
- Ajuster en continu ses pratiques et les modalités d'accompagnement dans le respect des rythmes, des besoins et des souhaits de la personne.

SAVOIR-ÊTRE

Faire preuve d'ouverture d'esprit et de curiosité

Être respectueux des habitudes, des attentes et des goûts

Être respectueux de la dignité et des droits de la personne

Être force de proposition

Être neutre

Être à l'écoute

Prendre du recul



DÉCOUVRIR ET COMPRENDRE LES PRINCIPALES PATHOLOGIES LIÉES AU VIEILLISSEMENT ET AUX SITUATIONS DE HANDICAP POUR AJUSTER SON ACCOMPAGNEMENT

PAPAVH24



NEW



SPE

21^h

OBJECTIFS DE FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure de distinguer les différentes pathologies liées au vieillissement et les différentes formes de handicap, de connaître leurs caractéristiques et leurs évolutions ainsi que leurs répercussions sur la personne et son entourage.

SAVOIRS

- Le vieillissement normal et le vieillissement pathologique.
- Les besoins fondamentaux et les besoins spécifiques.
- La grille AGGIR.
- Les principales pathologies liées au vieillissement ou dues à un handicap :
 - ▶ Alzheimer, et apparentée
 - ▶ Parkinson
 - ▶ DMLA, Glaucome
 - ▶ Arthrose, ostéoporose, polyarthrite
 - ▶ Troubles de la santé invalidants : AVC, infarctus, cancer
 - ▶ Trouble urinaire, incontinence
 - ▶ Sclérose en plaques
 - ▶ Handicap physique/moteur (dont IMC, hémi, para, tétra, myopathies)
 - ▶ Handicap sensoriel (déficience visuelle et auditive)
 - ▶ Handicap mental
 - ▶ Handicap cognitif (dys, TSA)
 - ▶ Handicap psychique
 - ▶ Polyhandicap (dont IMOC)
 - ▶ Pluri-handicap
- La fin de vie et les soins palliatifs.

SAVOIR-FAIRE

- Identifier les principales caractéristiques des pathologies incontournables.
- Analyser les incidences des pathologies sur le quotidien, les capacités et l'autonomie de la personne âgée et sur l'accompagnement personnalisé.
- Adapter et ajuster son accompagnement en fonction des pathologies et de leur évolution.
- S'informer sur les pathologies liées au vieillissement et les différentes formes de handicap via les relais d'information appropriés pour actualiser ses connaissances.

SAVOIR-ÊTRE

Être observateur

Être attentif à l'autre

Faire preuve de curiosité



TRAVAILLER EN COLLABORATION POUR MIEUX ACCOMPAGNER LA PERSONNE EN SITUATION DE DÉPENDANCE

PATCPD24



NEW



SPE

14^h

OBJECTIFS DE FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure d'adopter une posture favorisant une collaboration efficace avec tous les acteurs en vue d'assurer la continuité de l'accompagnement.

SAVOIRS

- Le rôle des aidants et des professionnels intervenant auprès de la personne en situation de dépendance.
- Le travail en équipe : la coordination, le partage d'informations et l'alerte.
- La continuité de l'accompagnement.
- La communication et la posture professionnelles.
- Le droit au répit et les dispositifs de soutien aux proches aidants.

SAVOIR-FAIRE

- Expliquer aux différents acteurs ses missions et ses limites professionnelles dans le cadre de la relation d'aide.
- Sélectionner les informations clés à transmettre à l'entourage proche et/ou aux autres professionnels intervenants.
- Transmettre ou recueillir des informations pertinentes, dans le respect de l'obligation de discrétion.
- Choisir et utiliser les moyens de communication appropriés en fonction du contexte et des situations : support, canal et vocabulaire.
- Analyser les informations recueillies et les intégrer à son accompagnement.
- Renseigner et orienter les aidants en cas de difficultés constatées.

SAVOIR-ÊTRE

Être neutre

Être force de proposition

Être factuel

Être assertif



LA COMMUNICATION ET LA RELATION D'AIDE AVEC UNE PERSONNE EN SITUATION DE DÉPENDANCE

PACRPD21

21^h

OBJECTIFS DE FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure de développer ses capacités relationnelles et ses capacités d'écoute et ainsi d'adapter sa communication à la personne pour favoriser son autonomie, l'expression de ses choix et de ses souhaits.

SAVOIRS

- Les besoins fondamentaux.
- Les notions de dépendance, d'autonomie, de perte d'autonomie et leurs répercussions sur la personne accompagnée.
- La relation d'aide : définition, enjeux et principes.
- La communication verbale, non verbale, paraverbale.
- La démarche de bientraitance dans la relation d'aide.
- Les difficultés de communication engendrées par certains handicaps ou pathologies.
- Le rôle de l'assistant de vie dans le maintien de l'autonomie de la personne.
- La dimension affective de l'accompagnement, la question de la distance professionnelle et les risques psychosociaux.
- La communication et la relation avec la famille ou les proches aidants.

SAVOIR-FAIRE

- Utiliser les techniques de communication adaptées : l'écoute active, le questionnement et la reformulation.
- Utiliser des moyens de communication adaptés en cas de communication altérée, afin de faciliter les échanges.
- Adopter des attitudes et un langage adapté à la situation.
- Faire participer la personne aux activités quotidiennes en s'appuyant sur ses potentialités et ses centres d'intérêt.
- Échanger régulièrement avec les aidants pour renforcer le lien de confiance et assurer la continuité de l'accompagnement de la personne.
- Développer une démarche de réflexion et de questionnement sur ses pratiques professionnelles en vue de les ajuster et de les améliorer en continu.

SAVOIR-ÊTRE

Être respectueux de la personne et de ses choix

Être disponible

Être patient

Être dans une juste proximité



DÉVELOPPER DES PRATIQUES BIENTRAITANTES AUPRÈS D'UNE PERSONNE EN SITUATION DE DÉPENDANCE

PAPBPD21



14^h

OBJECTIFS DE FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure de développer des pratiques bienveillantes en adéquation avec le cadre réglementaire en vigueur et de réagir de manière adaptée face à une situation de maltraitance.

SAVOIRS

- L'autonomie, la dépendance et la perte d'autonomie : définitions et enjeux.
- Le concept de bientraitance, sa définition et son évolution.
- Le cadre réglementaire en vigueur et les recommandations de l'ANESM et de la HAS en matière de bientraitance.
- Les principes fondamentaux d'une démarche de bientraitance.
- Les postures et les attitudes favorisant la bientraitance.
- Les spécificités du travail à domicile.
- La confrontation quotidienne à la maladie ou au handicap et les risques psychosociaux.
- La maltraitance : ses formes et ses signes, les facteurs de risque, le cadre juridique et les moyens d'action.

SAVOIR-FAIRE

- Intégrer les principes de la bientraitance et de la relation d'aide à son projet d'accompagnement personnalisé.
- Développer une démarche de réflexion et de questionnement, afin d'améliorer ses pratiques bienveillantes.
- Élaborer une charte de la bientraitance des personnes en situation de dépendance accompagnées à leur domicile.
- Mettre en place un environnement et des actions favorisant la libre adhésion de la personne à la démarche d'accompagnement, son autonomie et l'expression de ses choix ou de ses souhaits.
- Ajuster en continu ses pratiques et les modalités d'accompagnement dans le respect des rythmes, des besoins et des souhaits de la personne.
- Mettre en place des actions permettant de se préserver face au risque d'épuisement professionnel et à des situations à forte charge émotionnelle.
- Agir de manière appropriée face à une situation préoccupante ou à une situation de maltraitance avérée.

SAVOIR-ÊTRE

Être dans une juste proximité	Être disponible	Être respectueux de la personne, de ses droits et de ses choix
Prendre du recul	Être à l'écoute	



ASSISTANT DE VIE AUPRÈS D'UNE PERSONNE ATTEINTE DE LA MALADIE D'ALZHEIMER : ACCOMPAGNEMENT ET COMMUNICATION

21^h

OBJECTIFS DE FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure de mettre en place un accompagnement adapté aux besoins spécifiques de la personne en développant ses capacités d'écoute ainsi que ses connaissances sur la maladie d'Alzheimer et les maladies apparentées. Il sera également capable de collaborer efficacement avec tous les acteurs en vue d'assurer la continuité de l'accompagnement.

SAVOIRS

- Les représentations sociales et les idées reçues sur la maladie d'Alzheimer et les maladies apparentées.
- L'autonomie, la dépendance et la perte d'autonomie.
- Les symptômes de la maladie d'Alzheimer.
- La notion de troubles cognitifs et les troubles du comportement engendrés.
- Les répercussions de la maladie sur la vie quotidienne et les impacts psychologiques.
- Le rôle et les limites professionnelles de l'assistant de vie dans la relation d'aide.
- La démarche de projet personnalisé et les principes fondamentaux de la bientraitance suivant les recommandations de la HAS et de l'ANESM.
- Le recueil d'informations et la démarche d'observation : objectifs, méthodes et outils.
- La mémoire et les activités de stimulation cognitive.
- Le rôle des aidants et/ou des professionnels intervenant au domicile et le travail en équipe : la coordination, le partage d'informations et l'alerte.
- Les fondamentaux de la communication interpersonnelle : l'écoute active, le questionnement et la reformulation.
- Les dispositifs de soutien institutionnels et associatifs pour la personne et les aidants.

SAVOIR-FAIRE

- Détecter les signes d'alerte pré-diagnostic et orienter la personne.
- Analyser les impacts de la maladie sur son accompagnement.
- Définir ou redéfinir avec la personne et/ou l'entourage proche les objectifs et les modalités d'accompagnement, en lien avec les actions des autres professionnels intervenants.
- Proposer des sorties et des activités compatibles avec l'évolution de la maladie.
- Solliciter la personne et la stimuler lors des différentes activités de la journée.
- Proposer des stratégies face aux situations de refus.
- Assurer par différents canaux de communication la transmission des informations utiles aux interlocuteurs appropriés.
- Adopter une posture et une communication adaptées à la situation et aux besoins de la personne.
- Ajuster son accompagnement en fonction de l'évolution de la maladie et des besoins de la personne.
- S'informer sur la maladie d'Alzheimer et actualiser ses connaissances via les relais d'information appropriés.

SAVOIR-ÊTRE

Être à l'écoute	Être empathique	Être neutre	Être créatif
Faire preuve de patience	Être dans une juste proximité		



ACCOMPAGNER UNE PERSONNE SOUFFRANT D'ADDICTIONS

IDAPA21



14^h

OBJECTIFS DE FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure de comprendre les conduites addictives et d'adapter au quotidien ses actions, ses attitudes et ses comportements face à une personne présentant une addiction. Il sera également capable de collaborer efficacement avec tous les acteurs en vue d'assurer la continuité de l'accompagnement.

SAVOIRS

- L'addiction et la conduite addictive : définitions et repères.
- Les notions de dépendance et de perte de liberté.
- Les différentes formes d'addictions, les comportements associés et les conséquences sur la santé.
- Le sevrage, l'état de manque et la rechute.
- Les répercussions des conduites addictives sur la vie quotidienne et sur l'entourage.
- Le rôle et les limites professionnelles de l'assistant de vie dans la relation d'aide.
- La démarche de projet personnalisé et les principes fondamentaux de la bientraitance suivant les recommandations de la HAS et de l'ANESM.
- Le recueil d'informations et la démarche d'observation : objectifs, méthodes et outils.
- Le rôle des aidants et/ou des professionnels intervenant au domicile et le travail en équipe : la coordination, le partage d'informations et l'alerte.
- Les fondamentaux de la communication interpersonnelle : l'écoute active, le questionnement et la reformulation.
- Les dispositifs de soutien institutionnels et associatifs pour la personne et les aidants.

SAVOIR-FAIRE

- Analyser les impacts des différentes formes d'addictions sur son accompagnement.
- Repérer les signes d'une addiction ou d'un état de manque et alerter.
- Assurer par différents canaux de communication la transmission des informations utiles aux interlocuteurs appropriés.
- Définir ou redéfinir avec la personne et/ou l'entourage proche les objectifs et les modalités d'accompagnement, en lien avec les actions des autres professionnels intervenants.
- Adopter une posture et une communication adaptées à la situation, aux capacités et aux besoins de la personne.
- Ajuster son accompagnement en fonction de l'évolution de la situation et des besoins de la personne.
- S'informer sur les addictions et actualiser ses connaissances via les relais d'information appropriés.

SAVOIR-ÊTRE

Être à l'écoute	Être attentif aux réactions de la personne	Être dans une juste proximité
Être non jugeant		



ACCOMPAGNER UNE PERSONNE VICTIME D'UN ACCIDENT CARDIOVASCULAIRE

IDACV21

21^h

OBJECTIFS DE FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure de mettre en place un accompagnement post-AVC adapté aux besoins spécifiques de la personne en développant ses capacités d'écoute ainsi que ses connaissances sur les AVC. Il sera également capable de collaborer efficacement avec tous les acteurs en vue d'assurer la continuité de l'accompagnement.

SAVOIRS

- Les représentations et les idées reçues sur l'accident vasculaire cérébral (AVC).
- L'autonomie, la dépendance et la situation de handicap.
- Les AVC : formes, symptômes et facteurs de risque.
- Les différentes séquelles à la suite d'un AVC.
- Les répercussions d'un AVC et de ses séquelles sur la vie quotidienne et les impacts psychologiques.
- La notion de compensation du handicap, les aides techniques et l'adaptation de l'environnement.
- Le rôle et les limites professionnelles de l'assistant de vie dans la relation d'aide.
- La démarche de projet personnalisé et les principes fondamentaux de la bientraitance suivant les recommandations de la HAS et de l'ANESM.
- Le recueil d'informations et la démarche d'observation : objectifs, méthodes et outils.
- Le rôle des aidants et/ou des professionnels intervenant au domicile et le travail en équipe : la coordination, le partage d'informations et l'alerte.
- Les fondamentaux de la communication interpersonnelle : l'écoute active, le questionnement et la reformulation.
- Les troubles émotionnels et psychologiques fréquents et leurs manifestations.
- Les dispositifs de soutien institutionnels et associatifs pour la personne et les aidants.

SAVOIR-FAIRE

- Repérer des signes de survenue d'un (nouvel) AVC ou d'aggravation et alerter.
- Analyser les impacts d'un AVC sur son accompagnement.
- Assurer par différents canaux de communication la transmission des informations utiles aux interlocuteurs appropriés.
- Définir ou redéfinir avec la personne et/ou l'entourage proche les objectifs et les modalités d'accompagnement, en lien avec les actions des autres professionnels intervenants.
- Adopter une posture et une communication adaptées à la situation, aux capacités et aux besoins de la personne.
- Effectuer les aménagements nécessaires et mobiliser les techniques appropriées et le matériel adapté à la situation de la personne pour faciliter la réalisation des actes du quotidien.
- Favoriser le maintien de l'autonomie et la stimulation de la personne dans les activités quotidiennes en fonction de ses capacités.
- Repérer les facteurs déclencheurs d'anxiété, d'irritabilité ou d'agressivité, afin d'agir en conséquence.
- Ajuster son accompagnement en fonction de la sévérité des séquelles et de l'évolution de la situation de la personne.
- S'informer sur les AVC et actualiser ses connaissances via les relais d'information appropriés.

SAVOIR-ÊTRE

Faire preuve de patience	Être encourageant	Être empathique
Faire preuve de calme	Faire preuve de tact	



ACCOMPAGNER UNE PERSONNE AVEC UNE DÉFICIENCE AUDITIVE

MIDA21


14^h

OBJECTIFS DE FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure de mettre en place un accompagnement adapté aux besoins spécifiques de la personne en développant ses capacités d'écoute ainsi que ses connaissances sur la déficience auditive. Il sera également capable d'adapter sa communication à la situation de la personne et aux moyens de compensation mis en place.

SAVOIRS

- Les représentations sociales et les idées reçues sur la surdité et la malentendance.
- L'autonomie, la dépendance et la situation de handicap.
- Les principales pathologies auditives, la déficience auditive congénitale ou acquise et les degrés de surdité.
- Les répercussions de la déficience sur la vie quotidienne et les impacts psychologiques.
- La notion de compensation du handicap, les aides techniques et l'adaptation de l'environnement.
- Le rôle et les limites professionnelles de l'assistant de vie ou de l'assistant maternel et du garde d'enfants dans la relation d'aide.
- La démarche de projet personnalisé et les principes fondamentaux de la bientraitance suivant les recommandations de la HAS et de l'ANESM.
- Le recueil d'informations et la démarche d'observation : objectifs, méthodes et outils.
- Le rôle des aidants et/ou des professionnels intervenant au domicile et le travail en équipe : la coordination, le partage d'informations et l'alerte.
- Les principaux modes de communication avec une personne ayant une déficience auditive.
- Les dispositifs de soutien institutionnels et associatifs pour la personne et les aidants.

SAVOIR-FAIRE

- Analyser les impacts de la déficience sur son accompagnement.
- Assurer par différents canaux de communication la transmission des informations utiles aux interlocuteurs appropriés.
- Définir ou redéfinir avec la personne et/ou l'entourage proche les objectifs et les modalités d'accompagnement, en lien avec les actions des autres professionnels intervenants.
- Adopter une posture favorisant la relation de confiance et la communication avec une personne malentendante ou sourde.
- S'informer sur les déficiences auditives et actualiser ses connaissances via les relais d'information appropriés.

SAVOIR-ÊTRE

Être respectueux des habitudes et des choix de la personne

Être à l'écoute

Être facilitateur

Faire preuve de tact



APPRENTISSAGE DE LA LANGUE DES SIGNES FRANÇAISE

MILDS2018

**35^h**

OBJECTIFS DE FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure de connaître les fondamentaux de la langue des signes française, de comprendre des phrases simples et d'utiliser un signaire de base pour entrer en relation avec un enfant ou un adulte ayant une déficience auditive dans le contexte de son métier.

SAVOIRS

- La relation et la communication avec la personne déficiente auditive.
- La langue des signes française : définition et repères.
- L'alphabet dactylologique.
- Les quatre types de signes.
- La syntaxe de la LSF.
- Les paramètres du signe et l'importance de l'expression corporelle.
- L'utilisation de l'espace.
- Le signaire de la vie quotidienne :
 - ▶ les chiffres ;
 - ▶ les jours de la semaine ;
 - ▶ l'heure ;
 - ▶ les mois de l'année ;
 - ▶ les expressions courantes.
- Le signaire utile dans l'emploi à domicile :
 - ▶ les interactions courantes : formules de politesse, première rencontre, présentation, accueil ;
 - ▶ la famille ;
 - ▶ le domicile : les pièces et les objets courants de la maison ;
 - ▶ les activités quotidiennes : l'hygiène et la santé, les repas, la transmission d'informations ;
 - ▶ les activités sociales et de loisirs : jeux, sports, nature, culture ;
 - ▶ les émotions.

SAVOIR-FAIRE

- Effectuer le signe correspondant à chaque lettre de l'alphabet en veillant à la bonne position des doigts et de la main.
- Associer les signes à des expressions du visage et des attitudes corporelles adaptées.
- Utiliser le signaire du quotidien et de l'emploi à domicile approprié à la situation.
- Adopter les signes, la posture corporelle et le positionnement dans l'espace approprié en énonçant une phrase courte.

SAVOIR-ÊTRE

Être précis

Être attentif

Être persévérant

Être expressif



ACCOMPAGNER UNE PERSONNE AVEC UNE DÉFICIENCE VISUELLE

MIDV20



14^h

OBJECTIFS DE FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure de mettre en place un accompagnement adapté aux besoins spécifiques de la personne en développant ses capacités d'écoute ainsi que ses connaissances sur la déficience visuelle. Il sera également capable d'appliquer la technique de guide.

SAVOIRS

- Les représentations sociales et les idées reçues sur la malvoyance et la cécité.
- L'autonomie, la dépendance et la situation de handicap.
- Les principales pathologies visuelles, la déficience visuelle congénitale ou acquise et les différents degrés d'atteinte.
- Les répercussions de la déficience sur la vie quotidienne et les impacts psychologiques.
- Les stratégies de compensation sensorielles et techniques.
- Le rôle et les limites professionnelles de l'assistant de vie, de l'assistant maternel ou du garde d'enfants dans la relation d'aide.
- La démarche de projet personnalisé et les principes fondamentaux de la bientraitance suivant les recommandations de la HAS et de l'ANESM.
- Le recueil d'informations et la démarche d'observation : objectifs, méthodes et outils.
- Le rôle des aidants et/ou des professionnels intervenant au domicile et le travail en équipe : la coordination, le partage d'informations et l'alerte.
- Les fondamentaux de la communication interpersonnelle : l'écoute active, le questionnement et la reformulation.
- La technique de guide.
- Les dispositifs de soutien institutionnels et associatifs pour la personne et les aidants.

SAVOIR-FAIRE

- Analyser les impacts de la déficience sur son accompagnement.
- Assurer par différents canaux de communication la transmission des informations utiles aux interlocuteurs appropriés.
- Définir ou redéfinir avec la personne et/ou l'entourage proche les objectifs et les modalités d'accompagnement, en lien avec les actions des autres professionnels intervenants.
- Utiliser un vocabulaire précis et donner des indications claires pour informer la personne, la prévenir et l'aider à se repérer.
- Adopter une posture et une communication favorisant la relation de confiance et le dialogue avec une personne malvoyante ou aveugle.
- Appliquer les techniques appropriées et utiliser le matériel adapté à la situation de la personne pour faciliter la réalisation des actes du quotidien.
- Proposer des actions et des aménagements facilitant le quotidien de la personne (rangement, obstacles et éclairage) à son domicile tout en préservant son autonomie.
- Mettre en œuvre la technique de guide en adoptant les gestes adaptés et le comportement approprié.
- S'informer sur les déficiences visuelles et actualiser ses connaissances via les relais d'information appropriés.

SAVOIR-ÊTRE

Être respectueux des habitudes et des choix de la personne	Être à l'écoute	Être facilitateur
Faire preuve de tact	Être précis	



ACCOMPAGNER LES PERSONNES ADULTES ATTEINTES D'UN CANCER

IDPAC2018

21^h

OBJECTIFS DE FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure de mettre en place un accompagnement adapté aux besoins spécifiques de la personne en développant ses capacités d'écoute ainsi que ses connaissances sur le cancer. Il sera également capable de collaborer efficacement avec tous les acteurs en vue d'assurer la continuité de l'accompagnement.

SAVOIRS

- Les représentations sociales et les idées reçues sur le cancer.
- L'autonomie, la dépendance et la situation de handicap.
- Les principales formes de cancers, leurs caractéristiques et leurs symptômes.
- Les traitements et leurs effets secondaires.
- Les répercussions de la maladie sur la vie quotidienne et les impacts psychologiques.
- Les notions de rémission, de guérison, de rechute et les soins palliatifs.
- Le rôle et les limites professionnelles de l'assistant de vie dans la relation d'aide.
- La démarche de projet personnalisé et les principes fondamentaux de la bientraitance suivant les recommandations de la HAS et de l'ANESM.
- Le recueil d'informations et la démarche d'observation : objectifs, méthodes et outils.
- Le rôle des aidants et/ou des professionnels intervenant au domicile et le travail en équipe : la coordination, le partage d'informations et l'alerte.
- Les fondamentaux de la communication interpersonnelle : l'écoute active, le questionnement et la reformulation.
- L'alimentation pendant et après un cancer.
- Les dispositifs de soutien institutionnels et associatifs pour la personne et les aidants.

SAVOIR-FAIRE

- Analyser les impacts de la maladie sur son accompagnement.
- Assurer par différents canaux de communication la transmission des informations utiles aux interlocuteurs appropriés.
- Définir ou redéfinir avec la personne et/ou l'entourage proche les objectifs et les modalités d'accompagnement, en lien avec les actions des autres professionnels intervenants.
- Adopter une posture et une communication adaptées à la situation et aux besoins de la personne.
- Repérer les signes d'une perte d'appétit, d'une altération du goût, de malaises de type nausées ou fatigue et développer des stratégies pour prévenir tout risque de dénutrition.
- Encourager la personne à maintenir une activité physique pendant et après le traitement en fonction de ses capacités, afin d'améliorer sa qualité de vie.
- Ajuster son accompagnement en fonction de l'évolution de la maladie et des besoins de la personne.
- S'informer sur le cancer et actualiser ses connaissances via les relais d'information appropriés.

SAVOIR-ÊTRE

Être à l'écoute	Être attentif aux réactions de la personne	Être dans une juste proximité
Être valorisant	Être respectueux de la dignité et des choix de la personne	



ACCOMPAGNER LES PERSONNES ATTEINTES DE LA MALADIE DE PARKINSON OU DE MALADIES APPARENTÉES

IDSN2018

21^h

OBJECTIFS DE FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure de mettre en place un accompagnement adapté aux besoins spécifiques de la personne en développant ses capacités d'écoute ainsi que ses connaissances sur la maladie de Parkinson. Il sera également capable de collaborer efficacement avec tous les acteurs en vue d'assurer la continuité de l'accompagnement.

SAVOIRS

- Les représentations sociales et les idées reçues sur la maladie de Parkinson.
- L'autonomie, la dépendance et la perte d'autonomie.
- Les maladies neurodégénératives.
- La maladie de Parkinson et les syndromes parkinsoniens atypiques : symptômes, troubles associés et évolution.
- Les signes cliniques moteurs et les troubles associés.
- La rééducation, les traitements et leurs effets secondaires.
- Les répercussions de la maladie sur la vie quotidienne et les impacts psychologiques.
- Le rôle et les limites professionnelles de l'assistant de vie dans la relation d'aide.
- La démarche de projet personnalisé et les principes fondamentaux de la bientraitance suivant les recommandations de la HAS et de l'ANESM.
- Le recueil d'informations et la démarche d'observation : objectifs, méthodes et outils.
- Le rôle des aidants et/ou des professionnels intervenant au domicile et le travail en équipe : la coordination, le partage d'informations et l'alerte.
- Les fondamentaux de la communication interpersonnelle : l'écoute active, le questionnement et la reformulation.
- Les dispositifs de soutien institutionnels et associatifs pour la personne et les aidants.

SAVOIR-FAIRE

- Détecter les signes d'alerte pré-diagnostic et orienter la personne.
- Analyser les impacts de la maladie sur son accompagnement.
- Définir ou redéfinir avec la personne et/ou l'entourage proche les objectifs et les modalités d'accompagnement, en lien avec les actions des autres professionnels intervenants.
- Assurer par différents canaux de communication la transmission des informations utiles aux interlocuteurs appropriés.
- Adopter une posture et une communication adaptées à la situation et aux besoins de la personne.
- Ajuster son accompagnement en fonction de l'évolution de la maladie et des besoins de la personne.
- S'informer sur la maladie de Parkinson et actualiser ses connaissances via les relais d'information appropriés.

SAVOIR-ÊTRE

Être à l'écoute

Être empathique

Être dans une juste proximité

Faire preuve de patience



ACCOMPAGNER LES PERSONNES ATTEINTES DE SCLÉROSE EN PLAQUES

PAMI2018

21^h

OBJECTIFS DE FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure de mettre en place un accompagnement adapté aux besoins spécifiques de la personne en développant ses capacités d'écoute ainsi que ses connaissances sur la sclérose en plaques. Il sera également capable de collaborer efficacement avec tous les acteurs en vue d'assurer la continuité de l'accompagnement.

SAVOIRS

- Les représentations sociales et les idées reçues sur la sclérose en plaques.
- L'autonomie, la dépendance et la situation de handicap.
- La sclérose en plaques : formes, évolutions, symptômes visibles ou invisibles et traitements.
- Les répercussions de la maladie sur la vie quotidienne et les impacts psychologiques.
- La notion de compensation du handicap, les aides techniques et l'adaptation de l'environnement.
- Le rôle et les limites professionnelles de l'assistant de vie dans la relation d'aide.
- La démarche de projet personnalisé et les principes fondamentaux de la bientraitance suivant les recommandations de la HAS et de l'ANESM.
- Le recueil d'informations et la démarche d'observation : objectifs, méthodes et outils.
- Le rôle des aidants et/ou des professionnels intervenant au domicile et le travail en équipe : la coordination, le partage d'informations et l'alerte.
- Les fondamentaux de la communication interpersonnelle : l'écoute active, le questionnement et la reformulation.
- La prévention des chutes et des troubles de déglutition.
- Les dispositifs de soutien institutionnels et associatifs pour la personne et les aidants.

SAVOIR-FAIRE

- Analyser les impacts de la maladie sur son accompagnement.
- Assurer par différents canaux de communication la transmission des informations utiles aux interlocuteurs appropriés.
- Définir ou redéfinir avec la personne et/ou l'entourage proche les objectifs et les modalités d'accompagnement, en lien avec les actions des autres professionnels intervenants.
- Adopter une posture et une communication adaptées à la situation et aux besoins de la personne.
- Effectuer les aménagements nécessaires et mobiliser les techniques appropriées et le matériel adapté à la situation de la personne pour faciliter la réalisation des actes du quotidien.
- Ajuster son accompagnement en fonction de l'évolution de la maladie et des besoins de la personne.
- S'informer sur la sclérose en plaques et actualiser ses connaissances via les relais d'information appropriés.

SAVOIR-ÊTRE

Être à l'écoute	Être attentif aux réactions de la personne	Être dans une juste proximité
Être valorisant	Être respectueux de la dignité et des choix de la personne	



ACCOMPAGNER ET PRÉVENIR LES SITUATIONS DIFFICILES AVEC UNE PERSONNE EN SITUATION DE DÉPENDANCE

PASDPD21



14^h

OBJECTIFS DE FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure de prévenir, de désamorcer ou de faire face à une situation difficile en adaptant ses stratégies d'accompagnement et de communication pour réagir de manière appropriée aux situations rencontrées.

SAVOIRS

- Les notions d'autonomie, de dépendance et les conséquences psychologiques de la perte d'autonomie.
- Les mécanismes de défense.
- Les comportements-problèmes et les troubles du comportement : définitions et principales manifestations.
- Le rôle et les limites professionnelles de l'assistant de vie dans la relation d'aide.
- L'attachement et les liens affectifs de la personne avec la famille, avec le professionnel.
- Les principes fondamentaux de la bientraitance, de la relation d'aide et les recommandations de bonnes pratiques de la HAS et de l'ANESM.
- Les fondamentaux de la communication interpersonnelle : l'écoute active, le questionnement et la reformulation.
- Les éléments de perturbation et de facilitation de la communication et les attitudes favorisant le dialogue.
- Le partenariat proches aidants et professionnels et le travail en équipe : observation, coordination, partage d'informations et alerte.

SAVOIR-FAIRE

- Analyser l'impact de la pathologie, du trouble ou de la déficience sur la vie quotidienne de la personne.
- Repérer les signes d'un comportement-problème ou d'un trouble du comportement, afin d'agir en conséquence.
- Adopter un comportement et une communication appropriés pour désamorcer, apaiser ou faire face à une situation de crise.
- Repérer les sources de tensions, d'anxiété ou de comportements agressifs, afin d'agir en conséquence.
- Repérer les signes précurseurs d'une crise et les situations déclenchant l'agressivité, afin d'agir en conséquence.
- Proposer et mettre en place des repères fixes, réguliers et rassurants.
- Assurer par différents canaux de communication la transmission des informations aux interlocuteurs appropriés.
- Resituer et réexpliquer sa mission à la suite d'une demande inappropriée en orientant vers les professionnels compétents.
- Développer une démarche de réflexion et de questionnement sur ses pratiques pour les ajuster et les améliorer.

SAVOIR-ÊTRE

Être bienveillant	Faire preuve de calme	Faire preuve de discernement	Faire preuve de patience
Être dans une juste proximité			



ACCOMPAGNEMENT DE LA FIN DE VIE

PAAFV21

21^h

OBJECTIFS DE FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure de répondre aux besoins sociaux et psychologiques de la personne en fin de vie et de son entourage en adaptant son accompagnement et sa communication.

SAVOIRS

- Les représentations de la mort dans les différentes cultures et les rites religieux autour de la mort.
- Les étapes du deuil et la notion de « perte ».
- La réglementation en vigueur concernant les droits des personnes en fin de vie.
- Les différentes étapes psychologiques de la personne en fin de vie.
- Les réactions les plus fréquentes lors des étapes de fin de vie.
- Les techniques de communication non verbale.
- Les principes de la bientraitance et de la relation d'aide.
- Les soins palliatifs.
- Les ressources et les dispositifs d'accompagnement en cas de difficultés dans la gestion d'un deuil.

SAVOIR-FAIRE

- Identifier les leviers permettant de faire face aux réactions de la personne.
- Identifier les besoins de la personne et ses difficultés ou souffrances et proposer des solutions adaptées.
- Adapter sa communication en fonction des états émotionnels et psychologiques de la personne en fin de vie.
- Utiliser la communication non verbale.
- Intégrer les volontés de la personne à l'accompagnement en fin de vie.
- Guider les proches aidants dans les étapes de la fin de vie et communiquer avec eux de façon appropriée.
- Ajuster son intervention en fonction des soins palliatifs et du traitement de la douleur mis en place par les équipes soignantes.
- Faire face aux situations de déni et/ou à l'agressivité de la personne en fin de vie.
- Effectuer les soins de confort pour la personne en fin de vie.

SAVOIR-ÊTRE

Être tolérant

Être flexible

Faire preuve de tact

Être empathique



AIDANT FAMILIAL SALARIÉ AUPRÈS D'UN ADULTE DÉPENDANT

IDAFAD21



14^h

OBJECTIFS DE FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure d'assurer son rôle de proche aidant tout en préservant la relation qui le lie à la personne en situation de dépendance.

SAVOIRS

- Définition du proche aidant et législation en vigueur.
- Le rôle et les limites d'intervention d'un aidant salarié.
- Les types d'aides possibles pour un proche aidant.
- Les différents statuts des aidants.
- Espace de travail - espace de vie privée.
- La dimension affective et émotionnelle du rôle de l'aidant.
- Les risques et les facteurs d'épuisement de l'aidant.
- Le droit au répit et les lieux-ressources pour un proche aidant.
- Droit du travail et les droits de la formation pour un proche aidant.

SAVOIR-FAIRE

- Déterminer son rôle d'aidant en concertation avec le proche en situation de dépendance.
- Repérer ses besoins et ses limites de son rôle d'aidant.
- Adopter une communication et une attitude permettant de préserver la relation avec la personne aidée.
- Instaurer des rituels et/ou des repères permettant d'organiser les différents temps d'accompagnement et les temps personnels.
- Repérer son activité professionnelle et ses limites et se situer par rapport aux autres membres de la famille et aux autres intervenants.
- Travailler en relation avec les différents intervenants au domicile.
- Solliciter les aides financières et les dispositifs de soutien.
- Identifier les tâches à déléguer.
- Adapter sa communication avec la personne aidée.
- Identifier ses besoins de professionnalisation pour développer ses compétences.

SAVOIR-ÊTRE

Être autonome

Être stable émotionnellement

Être organisé



ACCOMPAGNEMENT AU QUOTIDIEN DU PARTICULIER EMPLOYEUR EN SITUATION DE DÉPENDANCE

SPE

Accompagner une personne en situation de dépendance dans les actes d'hygiène et de confort

 PAPDAHC21



p.176

NEW

Transferts et déplacements d'une personne en situation de dépendance

 PATDPD24



p.177

Favoriser le bien-être et l'estime de soi d'une personne en situation de dépendance

 PABEPD21

p.178

Découvrir la gérontechnologie

 PADGT21

p.179

Assistance administrative d'une personne en situation de dépendance

 IDAAPD21

p.180



ACCOMPAGNER UNE PERSONNE EN SITUATION DE DÉPENDANCE DANS LES ACTES D'HYGIÈNE ET DE CONFORT

PAPDAH21

21^h

OBJECTIFS DE FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure de mettre en œuvre les techniques d'aide à la toilette, à l'habillage et aux fonctions d'élimination en veillant au respect de ses limites professionnelles, ainsi qu'au bien-être de la personne en situation de dépendance, à son intimité et au maintien de son autonomie.

SAVOIRS

- La notion d'hygiène et les fonctions de la peau.
- La pudeur, l'intimité et l'estime de soi.
- Le rôle et les limites professionnelles de l'assistant de vie.
- Les règles d'hygiène et de sécurité.
- Les produits d'hygiène, de confort et de bien-être.
- Les aides techniques et le matériel d'hygiène, d'aide à l'élimination et de confort.
- La dimension relationnelle de l'aide à la toilette.
- Les techniques de change, d'aide à la toilette, à l'élimination, à l'habillage et au déshabillage.
- Les techniques de capiluve et de pédiluve, le rasage et l'hygiène buccodentaire.
- La prévention des escarres et les signes d'alerte liés à une altération cutanée.

SAVOIR-FAIRE

- Préparer le matériel nécessaire à la réalisation des actes d'hygiène et de confort en fonction des besoins de la personne.
- Utiliser les moyens de communication et les mots appropriés pour préparer et rassurer la personne avant et pendant les actes d'hygiène et de confort.
- Installer confortablement la personne en veillant à son bien-être, sa sécurité et ses désirs.
- Faire participer la personne en tenant compte de ses capacités.
- Utiliser le matériel, les aides techniques et les produits adaptés aux habitudes et aux besoins de la personne.
- Appliquer les techniques d'aide adaptées à la situation et aux souhaits de la personne.
- Ajuster ses gestes aux réactions de la personne et à l'évolution de sa situation.
- Transmettre les informations utiles aux proches et/ou aux autres intervenants et passer le relais aux professionnels compétents si nécessaire.

SAVOIR-ÊTRE

Être respectueux de la dignité et de l'intimité de la personne	Être rassurant et sécurisant	Être encourageant
Être dans une juste proximité	Être attentif aux émotions et aux réactions de la personne	



TRANSFERTS ET DÉPLACEMENTS D'UNE PERSONNE EN SITUATION DE DÉPENDANCE

PATDPD24

28^h

OBJECTIFS DE FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure de mettre en œuvre les techniques d'aide à la mobilité et aux transferts en veillant au confort, au maintien du lien relationnel et de l'autonomie de la personne en situation de dépendance.

SAVOIRS

- Les risques de chutes au domicile et leurs conséquences.
- Les aides techniques.
- Les techniques de transfert.
- Les techniques d'aide aux déplacements.
- Les signes d'alerte liés aux déplacements et aux transferts.

SAVOIR-FAIRE

- Mettre en place un environnement propice au confort et au bien-être de la personne dans ses transferts et ses déplacements.
- Utiliser les moyens de communication et les mots appropriés pour préparer et rassurer la personne avant et pendant un transfert ou un déplacement.
- Faire participer la personne aux transferts et aux déplacements en fonction de ses capacités.
- Appliquer les règles de sécurité appropriées avant, pendant et après un transfert ou un déplacement intérieur/extérieur.
- Utiliser le matériel adapté à la situation de la personne.
- Appliquer les techniques adaptées à la situation de la personne à l'intérieur et à l'extérieur du domicile.
- Ajuster ses gestes aux réactions de la personne et à l'évolution de la situation.
- Observer l'état de santé de la personne et ajuster ses gestes et sa communication en conséquence.
- Transmettre les informations utiles aux proches et/ou aux autres intervenants et passer le relais aux professionnels compétents si besoin.
- Appliquer les principes de sécurité physique et d'économie d'effort pendant les manutentions.

SAVOIR-ÊTRE

Être rassurant et sécurisant

Être dans une juste proximité

Être encourageant

Être concentré et vigilant



FAVORISER LE BIEN-ÊTRE ET L'ESTIME DE SOI D'UNE PERSONNE EN SITUATION DE DÉPENDANCE

📌 PABEPD21



14^h

OBJECTIFS DE FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure de proposer des soins esthétiques et de bien-être adaptés à la personne, à ses choix et à ses pathologies.

SAVOIRS

- L'estime de soi, l'image de soi et les conséquences psychologiques de la perte d'autonomie.
- Les limites de l'intervention de l'assistant de vie dans l'accompagnement au bien-être et aux soins esthétiques.
- Les ressources, les associations et les structures de soins socio-esthétiques.
- Les différents types de cosmétiques.
- Les allergènes et les risques.

SAVOIR-FAIRE

- Recueillir les souhaits, les habitudes et les préférences de la personne concernant son bien-être et ses habitudes esthétiques.
- Repérer les signes de « laisser-aller » et de perte d'estime de soi.
- Valoriser les bienfaits des soins de bien-être et esthétiques auprès de la personne accompagnée.
- Intégrer le bien-être au projet personnalisé en fonction des informations recueillies.
- Intégrer les pratiques bientraitantes aux actes esthétiques et de bien-être.
- Proposer les actions appropriées et solliciter un professionnel si nécessaire avec l'accord de la personne.
- Accompagner et conseiller sur les soins esthétiques du quotidien : coiffage, maquillage, épilation, soins pour la peau.
- Identifier les risques et sensibiliser la personne en cas d'usages inappropriés, voire risqués, de certains produits.
- Solliciter la personne lors de l'habillage et des soins, la stimuler et la faire participer.
- Utiliser des gestes apaisants et rassurants.

SAVOIR-ÊTRE

Être convivial et enthousiaste	Faire preuve de tact	Être respectueux des choix de la personne
Être force de proposition		



DÉCOUVRIR LA GÉRONTECHNOLOGIE

PADGT21

14^h

OBJECTIFS DE FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure de proposer et d'accompagner l'utilisation de la gérontechnologie au domicile des personnes aidées, dans le respect des règles de confidentialité et des libertés individuelles.

SAVOIRS

- Le concept de gérontechnologie et ses principes.
- Les différents domaines d'action de la gérontechnologie : sécurité du domicile, prévention des risques, solutions techniques d'aide à la pratique professionnelle, support au maintien des activités physiques, cognitives et sociales.
- La finalité, les bénéfices et les limites de la gérontechnologie pour les personnes en situation de dépendance, les aidants et les intervenants à domicile.
- Le rôle et les limites professionnelles de l'assistant de vie dans l'utilisation de gérontechnologies.
- La déontologie professionnelle et le respect du Règlement Général sur la Protection des Données.
- Le respect de la confidentialité et du secret médical.

SAVOIR-FAIRE

- Identifier les besoins en matière de gérontechnologie pour la personne en situation de dépendance ou l'aidant et proposer les solutions appropriées.
- Utiliser différents objets gérontechnologiques en concertation et en collaboration avec la personne en situation de dépendance.
- Intégrer des gérontechnologies à l'accompagnement quotidien et au projet personnalisé.
- Ajuster son accompagnement en relation avec l'utilisation des technologies.
- Argumenter sur l'intérêt de la gérontechnologie dans l'aide quotidienne et expliquer son utilisation.
- Accompagner l'utilisation de la télé médecine.
- Assurer le lien entre la téléassistance, les proches aidants.
- S'informer sur le domaine de la gérontechnologie et ses évolutions et actualiser ses connaissances via les relais d'information appropriés.

SAVOIR-ÊTRE

Être curieux

Être ouvert aux innovations

Être pédagogue

Être vigilant



ASSISTANCE ADMINISTRATIVE D'UNE PERSONNE EN SITUATION DE DÉPENDANCE

IDAAPD21



14^h

OBJECTIFS DE FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure de mettre en œuvre les techniques administratives nécessaires à la gestion habituelle d'un domicile et de prendre en charge cette gestion par délégation dans le respect de ses limites professionnelles. Il saura également accompagner une personne en perte d'autonomie dans la gestion administrative familiale.

SAVOIRS

- Les différentes administrations et leur rôle.
- Les obligations légales administratives.
- Les modes de classement et d'archivage.
- Les délais de conservation des documents administratifs.
- Les règles déontologiques de l'assistant de vie dans la gestion administrative.
- Les responsabilités juridiques.
- Les règles et les conventions de rédaction de courriers administratifs.

SAVOIR-FAIRE

- Conseiller le particulier employeur dans ses démarches selon les obligations légales.
- Organiser le classement et le rangement papier et numérique des différents documents administratifs.
- Expliquer et argumenter les limites de son intervention.
- Proposer une aide administrative selon les besoins de la personne accompagnée.
- Utiliser les sites Internet appropriés facilitant les démarches administratives ou les prises de rendez-vous.
- Guider la personne lors de ses démarches sur support numérique.
- Accompanyer physiquement la personne lors de ses démarches administratives extérieures.
- Lire et comprendre un formulaire administratif et accompagner la personne pour le renseigner.
- Rédiger un courrier administratif type selon les situations les plus courantes.
- Restituer et expliquer une procédure administrative.
- Rendre compte de ses actions et organiser le suivi des différentes démarches.

SAVOIR-ÊTRE

Être à l'aise dans la communication orale et écrite	Être organisé	Être rigoureux
Être précis	Être pédagogue	



ACCOMPAGNEMENT DES ACTIVITÉS SOCIALES ET DE LOISIRS DU PARTICULIER EMPLOYEUR EN SITUATION DE DÉPENDANCE

SPE

Accompagner une personne en situation de dépendance dans ses loisirs et contribuer au maintien du lien social

PAAPDL21



p.184

NEW

Animer les activités sociales et de loisirs

PAASL24



p.185

Accompagner le particulier employeur dans la découverte et l'utilisation des outils numériques

PADUON21

p.186



ACCOMPAGNER UNE PERSONNE EN SITUATION DE DÉPENDANCE DANS SES LOISIRS ET CONTRIBUER AU MAINTIEN DU LIEN SOCIAL

PAAPDL21

21^h

OBJECTIFS DE FORMATION

À l'issue de la formation, le stagiaire sera en mesure de proposer et de mettre en place des activités dans le respect des choix et des capacités de la personne en situation de dépendance ainsi que de contribuer à favoriser l'estime de soi, à rompre l'isolement et à maintenir ou restaurer les liens sociaux.

SAVOIRS

- L'impact de la dépendance et/ou du handicap sur la vie sociale.
- Les conséquences de l'isolement social.
- Les notions d'inclusion et de participation sociale.
- L'estime de soi.
- Le rôle et les limites professionnelles de l'assistant de vie.
- La dimension relationnelle de l'accompagnement aux loisirs.
- Les outils de communication numériques de base et leurs principales fonctionnalités.

SAVOIR-FAIRE

- Proposer à la personne des activités conformes à ses habitudes, ses capacités, ses centres d'intérêt et ses envies et en conformité avec les termes du projet d'accompagnement personnalisé.
- Rechercher des lieux proposant des activités adaptées à proximité du domicile de la personne.
- Accompagner la personne dans l'utilisation d'Internet et des réseaux sociaux.
- Favoriser le maintien du lien social, de voisinage et de solidarité.
- Préparer et organiser une activité au domicile ou à l'extérieur.
- Aider la personne dans l'utilisation des nouvelles technologies pour maintenir le lien social avec ses proches.
- Ajuster les activités aux souhaits de la personne et à l'évolution de ses besoins.

SAVOIR-ÊTRE

Être à l'écoute

Faire preuve de tact

Être inventif

Être valorisant



ANIMER LES ACTIVITÉS SOCIALES ET DE LOISIRS

PAASL24

14^h

OBJECTIFS DE FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure de mobiliser des techniques de communication et d'accompagnement adaptées à la situation de la personne afin de la stimuler et de la motiver. Il saura adopter la posture adéquate dans le cadre de la relation d'aide afin de favoriser le maintien de l'autonomie de la personne.

SAVOIRS

- Les activités de remobilisation cognitive et corporelle.
- Les techniques d'animation d'activités sociales et de loisirs.
- La relation d'aide dans le cadre des activités sociales et de loisirs.

SAVOIR-FAIRE

- Identifier, mobiliser et utiliser les moyens et le matériel de compensation nécessaires en fonction de la situation de la personne et de ses capacités (physiques et cognitives).
- Impliquer et stimuler la personne dans les différentes activités du quotidien et les activités sociales et de loisirs.
- Utiliser les moyens de communication et les mots appropriés pendant une activité.
- S'impliquer en tant que professionnel dans les activités sociales et de loisirs.
- Utiliser des techniques afin de pallier les situations de refus et susciter l'envie et la motivation lors des activités.
- Favoriser la participation et l'implication des proches de la personne dans les temps de convivialité et de loisirs.
- Valoriser l'intérêt d'une activité.
- Transmettre les informations utiles aux proches et/ou aux autres intervenants et passer le relais si besoin.

SAVOIR-ÊTRE

Être communicant

Être convivial

Être attentif

Être dynamique



ACCOMPAGNER LE PARTICULIER EMPLOYEUR DANS LA DÉCOUVERTE ET L'UTILISATION DES OUTILS NUMÉRIQUES

PADUON21

14^h

OBJECTIFS DE FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure de développer une utilisation sécurisée et raisonnée des nouvelles technologies d'information et de communication. Il pourra ainsi accompagner le particulier employeur vers une utilisation autonome des outils numériques.

SAVOIRS

- Les principaux équipements informatiques.
- Les principaux navigateurs Internet.
- Les principaux moteurs de recherche.
- Les outils de communication numériques de base sur ordinateur et leurs fonctionnalités.
- Les applications de communication et de messagerie sur smartphone et tablette.
- Les sites d'informations et d'actualités.
- Les sites marchands et le paiement en ligne sécurisé.
- Les principaux réseaux sociaux et leur utilisation.
- Le cyberharcèlement et les dangers d'Internet.
- Le cadre légal en matière d'usages et de relations sur Internet.
- Le respect du règlement général sur la protection des données.

SAVOIR-FAIRE

- Recueillir les besoins et évaluer l'intérêt du particulier employeur pour les nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC).
- Définir conjointement et actualiser régulièrement les conditions et les modalités d'accompagnement.
- Argumenter et valoriser l'utilité et l'utilisation des outils numériques.
- Conseiller des équipements informatiques adaptés aux besoins et aux capacités de la personne accompagnée.
- Accompagner la personne dans la prise en main des différents supports informatiques et écrans tactiles.
- Proposer des outils de communication adaptés aux besoins et à l'utilisation de la personne accompagnée.
- Identifier les sources d'information fiables et vérifier l'authenticité d'une information.
- Guider la personne accompagnée pour des achats sécurisés en ligne.
- Créer un profil, publier et partager des photos et des vidéos sur un profil.
- Intégrer l'usage des outils numériques dans le quotidien et les habitudes de la personne accompagnée.
- Gérer son identité numérique et son e-réputation.
- Sécuriser l'utilisation des outils numériques et protéger les données personnelles.
- Adopter et maintenir une posture professionnelle en respectant ses limites.

SAVOIR-ÊTRE

Être curieux

Être respectueux

Être vigilant

Être patient



REPAS DE LA PERSONNE EN SITUATION DE DÉPENDANCE

SPE

Équilibre alimentaire et cuisine du quotidien

 MIEACQ21



p.190

Élaboration de menus spécifiques adaptés et aide à la prise de repas

 IDEMS21



p.191

NEW

Nutrition et consommation responsables

 MINCR24

p.192



ÉQUILIBRE ALIMENTAIRE ET CUISINE DU QUOTIDIEN

MIEACQ21



21^h

OBJECTIFS DE FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure de réaliser des repas répondant aux besoins nutritionnels de chacun. Il pourra participer aux achats, s'assurer de la bonne gestion des stocks et entretenir les différents équipements utilisés en privilégiant des pratiques écoresponsables.

SAVOIRS

- Les sept familles d'aliments et leurs qualités nutritionnelles.
- Les règles de base de l'alimentation et les recommandations en matière d'équilibre alimentaire (Plan National Nutrition Santé).
- Les règles d'hygiène et de sécurité liées à la préparation des repas.
- Le stockage des aliments : emplacements, règles de stockage et contenants écologiques.
- Les techniques culinaires et les recettes du quotidien.
- Les équipements et les ustensiles de la cuisine.
- Les principaux modes de préparation et de cuisson des aliments.
- L'achat en vrac et ses contenants.
- Le locavorisme.
- La lutte contre le gaspillage et le zéro déchet.

SAVOIR-FAIRE

- Respecter son budget ou un budget défini au préalable avec le particulier employeur pour faire des courses puis gérer les stocks.
- Faire les courses sur Internet et gérer la livraison.
- Mettre en place un menu journalier, hebdomadaire selon les saisons et les besoins du particulier employeur.
- Choisir et suivre une recette en respectant les recommandations du PNNS.
- Utiliser, nettoyer, ranger et entretenir le matériel et les équipements de la cuisine.
- Maîtriser les différents types de cuisson.
- Présenter un repas de façon agréable.
- Sensibiliser le particulier employeur aux pratiques écoresponsables autour du repas.
- Trier ses déchets et/ou utiliser un compost.
- Appliquer les principes d'économie d'effort et de prévention des troubles musculosquelettiques durant les courses et la préparation des repas.

SAVOIR-ÊTRE

Être organisé

Être respectueux du contexte socioculturel des familles, de leurs habitudes, de leurs attentes et de leurs consignes



ÉLABORATION DE MENUS SPÉCIFIQUES ADAPTÉS ET AIDE À LA PRISE DE REPAS

IDEMS21

21^h

OBJECTIFS DE FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure d'accompagner la personne en situation de dépendance dans la prise de ses repas en fonction de son degré d'autonomie. Il saura adapter son accompagnement en fonction d'une pathologie ou d'un handicap et anticiper les risques liés à la prise des repas.

SAVOIRS

- Les limites professionnelles de l'assistant de vie dans le cadre de la prise des repas.
- Les besoins nutritionnels selon l'âge et la situation de la personne.
- Les produits de substitution à même de remplacer le sel, le sucre et les matières grasses : avantages et inconvénients.
- Les règles d'hygiène, de sécurité et de confort.
- La dimension relationnelle de la prise des repas et l'approche de bientraitance.
- Les différents troubles alimentaires : leurs causes, manifestations et conséquences sur la santé physique et psychique.
- Les techniques d'aide à la prise des repas.
- L'aide partielle et l'aide totale.
- Les différentes textures.

SAVOIR-FAIRE

- Adapter les menus et les aliments en fonction des régimes de la personne accompagnée.
- Mettre en place les conditions favorisant le confort et le bien-être lors de la prise des repas.
- Adopter les gestes et postures adaptés lors de la prise des repas en fonction de l'autonomie et de certaines pathologies ou handicaps.
- Utiliser les gestes et postures adaptés afin de prévenir les TMS.
- Utiliser les moyens de communication et les mots appropriés.
- Faire participer la personne en tenant compte de ses capacités.
- Identifier les signes de déshydratation, de dénutrition et de troubles alimentaires et agir en conséquence.
- Mettre en œuvre les techniques d'aide en fonction des besoins et des capacités de la personne.
- Utiliser les ustensiles et le matériel d'aide à la prise des repas adaptés à la situation de la personne.
- Évaluer les risques de fausse route et les prévenir.
- Adapter les produits cuisinés et leurs textures aux pathologies et aux capacités de la personne.
- Observer attentivement la personne accompagnée et faire évoluer son accompagnement en conséquence.
- Valoriser la présentation des plats pour susciter du plaisir.
- Transmettre les informations utiles aux proches et/ou aux autres intervenants et passer le relais aux professionnels compétents si besoin.

SAVOIR-ÊTRE

Être respectueux des goûts, du rythme et des habitudes de la personne	Agir avec convivialité
Faire preuve de patience	Être inventif
	Être attentif aux réactions de la personne



NUTRITION ET CONSOMMATION RESPONSABLES

MINCR24



NEW



14^h

OBJECTIFS DE FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure d'aborder la nutrition et la consommation qui en découle de manière responsable grâce à des connaissances sur le mode de production, l'achat du produit, son mode de conservation et de cuisson ainsi qu'à ses apports nutritionnels.

SAVOIRS

- Les sept familles d'aliments et leurs qualités nutritionnelles.
- Les règles de base de l'alimentation et les recommandations en matière d'équilibre alimentaire (Plan National Nutrition Santé).
- Les différents modes d'approvisionnement : supermarchés, drive, livraison, marché, achat auprès du producteur.
- Les circuits courts, le locavorisme, la saisonnalité des aliments.
- L'achat en vrac et ses contenants.
- Le stockage des aliments : emplacements, règles de stockage et contenants écologiques.
- Les appellations et labels de référence.
- Les pratiques marketing de l'industrie agroalimentaire.
- Le Nutriscore et le développement des applications en ligne.
- Les différents types d'agriculture.
- La lutte contre le gaspillage et le zéro déchet.
- Les effets des divers modes de cuisson sur la qualité nutritionnelle de l'aliment.

SAVOIR-FAIRE

- Respecter un budget défini au préalable avec le particulier employeur pour faire des courses puis gérer les stocks.
- Faire les courses sur Internet et gérer la livraison / le retrait.
- Faire les courses grâce aux circuits courts.
- Se repérer à travers les nombreuses informations utilisées pour qualifier un produit (provenance, saisonnalité, label, packaging, nutri-score, slogans, etc.) et opérer les bons choix.
- Organiser le stockage des aliments.
- Conseiller un mode de cuisson selon les effets recherchés.

SAVOIR-ÊTRE

Être organisé

Être rigoureux

Être curieux

Être critique



COORDINATION AU DOMICILE

SPE

La fonction de coordination au domicile : le cadre et les acteurs	IDCACD22	p.196
Faciliter la circulation des informations au domicile	IDFCICD22	p.197
Organiser les interventions au domicile	IDOICD22	p.198
Favoriser la coopération au domicile	IDFCDD22	p.199
Animer une équipe de salariés du particulier employeur	IDAECD22	p.200
Gérer les démarches, le matériel et les équipements au domicile	IDGECD22	p.201



LA FONCTION DE COORDINATION AU DOMICILE : LE CADRE ET LES ACTEURS

IDCACD22

14^h

OBJECTIFS DE FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure d'appréhender le contexte, les enjeux et les contours de la fonction de coordination. Il sera également capable de mieux comprendre son environnement de travail et de situer ses actions par rapport au cadre défini par le particulier employeur.

SAVOIRS

- Le maintien à domicile, ses enjeux et ses formes : le domicile individuel et l'habitat alternatif ou partagé.
- Les politiques publiques en faveur des personnes dépendantes ou handicapées, le cadre réglementaire et les dispositifs d'aide.
- Les acteurs de l'accompagnement et leur champ d'intervention : les professionnels du secteur sanitaire, social et médico-social ; les proches aidants, la personne de confiance, le représentant légal.
- La coordination des acteurs au domicile : enjeux, objectifs et perspectives d'emploi.
- Les contours de la fonction de coordination au domicile : les missions, le cadre déontologique, les compétences requises et la légitimité.
- Le lien hiérarchique avec le particulier employeur et la relation fonctionnelle avec les autres salariés du particulier employeur.

SAVOIR-FAIRE

- Recueillir puis analyser les besoins et les attentes du particulier employeur en matière de coordination.
- Établir avec le particulier employeur le cadre de la coordination et les règles de fonctionnement à mettre en place.
- Évaluer régulièrement ses pratiques de coordination ainsi que le cadre défini en concertation avec le particulier employeur et proposer des ajustements.

SAVOIR-ÊTRE

Faire preuve de rigueur	Prendre du recul	Être polyvalent	Être observateur
-------------------------	------------------	-----------------	------------------



FACILITER LA CIRCULATION DES INFORMATIONS AU DOMICILE

IDFCICD22

21^h

OBJECTIFS DE FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure d'organiser la transmission des informations entre les acteurs de la prise en charge dans le respect des règles déontologiques. Il sera également capable de coordonner le suivi de l'accompagnement global en veillant à la satisfaction du particulier employeur.

SAVOIRS

- La dimension qualité des interventions au domicile et les principes de la démarche de projet personnalisé.
- Le recueil d'informations et l'observation : démarche et outils.
- Le partage d'informations et les obligations professionnelles en fonction de la profession ou des missions des intervenants.
- Les différents types de réunions et leurs objectifs.
- Les transmissions orales et leurs modalités.
- Les écrits professionnels dans le cadre de la coordination : typologie, fonctions et règles d'élaboration.
- La méthodologie de résolution de problème.
- Les signes d'alerte d'une conduite à risque, d'une perte d'autonomie ou de son aggravation.

SAVOIR-FAIRE

- Réaliser l'analyse des besoins du particulier employeur et celle de son logement en lien avec l'équipe pluriprofessionnelle et le projet personnalisé.
- Transmettre ou restituer un message oral ou écrit clair et adapté à son destinataire.
- Créer et proposer un outil de liaison accessible et utilisable par tous les acteurs au domicile.
- Préparer une réunion, l'animer et rendre compte des informations clés en veillant au cadre de sa mission et à son positionnement.
- Organiser des temps d'échange réguliers sur l'accompagnement global avec l'équipe pluriprofessionnelle ou les aidants.
- Recueillir régulièrement la satisfaction du particulier employeur quant à l'accompagnement global mis en place.
- Tracer les incidents et analyser leurs conséquences sur l'accompagnement.
- Proposer des actions correctives, préventives ou d'amélioration au particulier employeur en lien avec l'équipe pluriprofessionnelle et les aidants, en cohérence avec le projet personnalisé.
- Repérer une situation d'urgence ou à risque, alerter et s'appuyer sur l'équipe pluriprofessionnelle pour trouver une solution.

SAVOIR-ÊTRE

Être objectif	Faire preuve d'esprit d'analyse et de synthèse	Faire preuve de réactivité
Être proactif	Faire preuve de discernement	



ORGANISER LES INTERVENTIONS AU DOMICILE

IDOICD22



14^h

OBJECTIFS DE FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure d'assurer la planification, le suivi et la réorganisation des interventions au domicile, ainsi que de gérer un imprévu ou une absence.

SAVOIRS

- Les outils de planification et de gestion du temps.
- Les plateformes de prise de rendez-vous médicaux en ligne.

SAVOIR-FAIRE

- Planifier les temps dédiés à la coordination et optimiser son temps de travail en fonction du cadre défini par le particulier employeur.
- Répertoire les coordonnées et les missions de tous les acteurs intervenant auprès de la personne et actualiser les informations en cas de changement.
- Collecter auprès des différents acteurs les informations nécessaires à la création et à l'actualisation du planning.
- Créer, compléter et tenir à jour un planning d'interventions en utilisant un logiciel de bureautique.
- Évaluer et hiérarchiser les priorités.
- Réorganiser le planning d'interventions en cas de changement et informer les acteurs concernés de la situation.
- Organiser un retour à domicile à la suite d'une hospitalisation.
- Effectuer des prises de rendez-vous en les planifiant selon les habitudes de la personne et les autres interventions.
- Planifier le temps de travail de l'ensemble des salariés du particulier employeur de manière cohérente et en respectant les aspects réglementaires liés au contrat de travail.
- Gérer l'absence d'un salarié du particulier employeur intervenant et organiser son remplacement.

SAVOIR-ÊTRE

Être méthodique

Être rigoureux

Être force de proposition

Faire preuve de réactivité



FAVORISER LA COOPÉRATION AU DOMICILE

IDFCD22

14^h

OBJECTIFS DE FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure de faciliter les relations entre tous les acteurs, de créer les conditions propices à la coopération et de désamorcer ou de réguler un conflit.

SAVOIRS

- Le fonctionnement d'une équipe pluriprofessionnelle et les enjeux d'une bonne cohésion d'équipe.
- La posture de facilitateur.
- Les conditions favorables et défavorables à la coopération.
- Les techniques d'argumentation.
- Les techniques de médiation.

SAVOIR-FAIRE

- Repérer ses atouts et ses axes d'amélioration pour développer ses compétences collaboratives.
- Appliquer les techniques de la communication interpersonnelle et adopter des attitudes facilitatrices avec l'ensemble des acteurs au domicile.
- Informer l'équipe pluriprofessionnelle de son rôle et du cadre de la coordination, en lien avec le particulier employeur.
- Définir des objectifs et des règles de fonctionnement au domicile en concertation avec l'ensemble des acteurs et rappeler les consignes si nécessaire.
- Repérer et prendre en compte les individualités au sein de l'équipe, les compétences et les contraintes de chacun.
- Prévenir ou réguler des tensions ou un conflit.

SAVOIR-ÊTRE

Faire preuve de diplomatie	Faire preuve d'esprit d'initiative	Être convaincant
Être neutre	Faire preuve de réactivité	



ANIMER UNE ÉQUIPE DE SALARIÉS DU PARTICULIER EMPLOYEUR

IDAECD22



21^h

OBJECTIFS DE FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure d'aider le particulier employeur dans le recrutement et le management d'une équipe de salariés du particulier employeur. Il sera également capable d'accompagner l'équipe vers l'amélioration continue des pratiques professionnelles et des services proposés.

SAVOIRS

- Le positionnement et la légitimité vis-à-vis des autres salariés du particulier employeur.
- Le processus de recrutement et ses étapes.
- La Convention Collective Nationale en vigueur et les points clés du contrat de travail.
- L'accueil et l'intégration de nouveaux salariés.
- Les techniques de management d'équipe sans lien hiérarchique.
- Les principaux risques et facteurs de maltraitance dans l'accompagnement au domicile.
- Le cadre réglementaire en vigueur et les recommandations de l'ANESM et de la HAS en matière de bientraitance.

SAVOIR-FAIRE

- Recueillir les besoins du particulier employeur, les traduire en tâches et évaluer le temps d'aide nécessaire.
- Créer et diffuser une offre d'emploi avec le particulier employeur.
- Préparer, structurer et conduire un entretien de recrutement avec le particulier employeur.
- Aider le particulier employeur dans l'intégration et les démarches administratives liées à l'embauche d'un nouveau salarié.
- (Ré)organiser les activités en réponse à l'évolution des besoins du particulier employeur dans le respect des contrats de travail de chaque salarié.
- Développer et entretenir son réseau professionnel.
- Sensibiliser l'équipe sur des thématiques clés, telles que les risques professionnels, la tenue professionnelle, les droits à la formation ou la bientraitance.
- Développer une démarche de promotion de la bientraitance et de prévention de la maltraitance au domicile et la partager en équipe.
- Organiser des points d'activités réguliers et en rendre compte au particulier employeur.

SAVOIR-ÊTRE

Être bienveillant

Faire preuve d'ouverture

Être valorisant

Être force de proposition

Être juste et objectif



GÉRER LES DÉMARCHES, LE MATÉRIEL ET LES ÉQUIPEMENTS AU DOMICILE

IDGECD22

14^h

OBJECTIFS DE FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure d'aider au quotidien le particulier employeur dans les démarches concourant au bon déroulement des interventions et dans la gestion matérielle permettant le maintien à domicile.

SAVOIRS

- Les composantes d'un budget et les règles d'un budget familial.
- Les achats : le paiement comptant ou à crédit, le rapport qualité/prix, les modes de paiement.
- Les différentes catégories de produits – alimentaires, d'entretien, d'hygiène et de pharmacie – et les règles de rangement.
- Le matériel médical : les critères de choix, les points de vente et la maintenance.
- Les principaux équipements du domicile : l'alimentation en énergie et en eau, le chauffage, l'aération, la ventilation, la production d'eau chaude et l'évacuation des eaux usées et des déchets.

SAVOIR-FAIRE

- Évaluer les besoins en produits du quotidien et en fournitures médicales, en lien avec l'équipe pluriprofessionnelle.
- Gérer les stocks et fournir à l'équipe pluriprofessionnelle les produits, matériels et fournitures nécessaires au bon déroulement des interventions.
- Conseiller le particulier employeur dans le choix d'équipements et de matériels contribuant à son confort et à sa sécurité au domicile.
- Réaliser des achats dans le respect des consignes établies par le particulier employeur ou en lien avec les organismes de tutelle et de curatelle.
- Veiller à la maintenance des équipements, matériels et appareils du domicile ou médicaux et alerter le particulier employeur en cas de dysfonctionnement ou de détérioration.
- Rechercher, contacter et planifier l'intervention de prestataires externes en tenant compte du degré d'urgence, du budget fixé et des habitudes du particulier employeur.
- Superviser les prestataires externes et contrôler la conformité de la prestation.
- Analyser, comparer et contrôler des devis et des factures.
- Créer et tenir à jour un livre de comptes avec les justificatifs d'achat correspondants.
- Effectuer des démarches administratives courantes en ligne, gérer leur suivi et le classement des documents.
- Aider le particulier employeur ou son entourage dans les démarches de maintien ou de retour à domicile, ou à effectuer lors d'une hospitalisation, en fonction du type de séjour.

SAVOIR-ÊTRE

Être rigoureux	Faire preuve de réactivité	Faire preuve de discrétion
Être organisé	Faire preuve de discernement	



ADAPTER SON ACCOMPAGNEMENT À DOMICILE D'UNE PERSONNE ÂGÉE AYANT DES TROUBLES COGNITIFS

SPE

Adapter son intervention au domicile d'une personne âgée atteinte de troubles cognitifs

PAIDTC22



p.204

Relation et communication avec une personne âgée atteinte de troubles cognitifs

PARCTC22



p.205

Collaborer avec les proches aidants d'une personne âgée atteinte de troubles cognitifs

PAPATC22



p.206



ADAPTER SON INTERVENTION AU DOMICILE D'UNE PERSONNE ÂGÉE ATTEINTE DE TROUBLES COGNITIFS

PAIDTC22

21^h

OBJECTIFS DE FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure de mettre en place un accompagnement adapté et sécurisé pour une personne âgée atteinte de troubles cognitifs.

SAVOIRS

- Le recueil d'informations et la démarche d'observation : objectifs, méthodes et outils.
- Les risques domestiques liés aux troubles cognitifs et comportementaux.
- Les stratégies et les astuces adaptées aux troubles cognitifs
- Les limites professionnelles de son intervention.
- Les différents intervenants au domicile d'une personne atteinte de troubles cognitifs : la place et le rôle de chacun.

SAVOIR-FAIRE

- Recueillir les besoins et les attentes de la personne.
- Proposer des modalités d'accompagnement adaptées aux troubles et aux risques inhérents.
- Mettre en place des repères sécurisants et rassurants pour la personne.
- Animer les actes du quotidien et les actes essentiels : stimuler, faire avec, soutenir, assister, réapprendre à faire.
- Comprendre les situations de refus lors de l'accompagnement aux actes du quotidien et proposer des solutions face à celles-ci.
- Proposer des activités sociales et de loisirs adaptées et favorisant le maintien de l'autonomie.
- Ajuster le projet personnalisé et l'accompagnement à l'évolution de la situation et aux besoins de la personne.
- Transmettre à l'oral et à l'écrit les informations essentielles aux autres intervenants, à la continuité qualitative de l'accompagnement personnalisé.

SAVOIR-ÊTRE

Être réactif	Être respectueux des habitudes de la personne accompagnée	Être collaboratif
Être créatif		

★ Ce module est relié au répertoire spécifique « Adapter son accompagnement à domicile d'une personne âgée ayant des troubles cognitifs ».



RELATION ET COMMUNICATION AVEC UNE PERSONNE ÂGÉE ATTEINTE DE TROUBLES COGNITIFS

PARCTC22

21^h

OBJECTIFS DE FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure de développer ses connaissances sur les troubles cognitifs et leurs répercussions sur la vie quotidienne. Il pourra établir une relation sereine et communiquer de façon adaptée au regard des troubles cognitifs de la personne accompagnée.

SAVOIRS

- Les symptômes, les impacts et les évolutions des troubles cognitifs liés à la maladie d'Alzheimer, la maladie à corps de Lewy, la démence fronto-temporale et la maladie de Parkinson.
- Les séquelles cognitives d'un AVC ou d'un traumatisme crânien.
- Les troubles cognitifs affectant la mémoire, la reconnaissance, la concentration, le repérage dans le temps et l'espace, le langage, la praxie.
- Les troubles comportementaux : état dépressif, désinhibition, anxiété, contrôle des émotions, agressivité, déambulations, troubles du sommeil.
- Les éléments de la communication verbale, non verbale et paraverbale.

SAVOIR-FAIRE

- Détecter les signes d'alerte et les symptômes des troubles cognitifs.
- Orienter vers les interlocuteurs appropriés en cas de suspicion de troubles cognitifs.
- Organiser une veille sur les recherches et les avancées concernant les différents troubles cognitifs et les troubles comportementaux.
- Comprendre les comportements, les propos et les difficultés de la personne accompagnée.
- Repérer et prévenir les situations anxiogènes en fonction des observations faites.
- Évaluer les capacités de la personne.
- Appliquer les techniques de communication verbale et non verbale appropriées.
- Développer des techniques de communication non verbales spécifiques.
- Adapter et faire évoluer sa communication en fonction de l'évolution des troubles cognitifs.

SAVOIR-ÊTRE

Être à l'écoute

Développer une curiosité professionnelle

Être empathique

Être dans une position de neutralité bienveillante au regard des manifestations de la pathologie

Prendre du recul par rapport aux situations rencontrées

★ Ce module est relié au répertoire spécifique « Adapter son accompagnement à domicile d'une personne âgée ayant des troubles cognitifs ».



COLLABORER AVEC LES PROCHES AIDANTS D'UNE PERSONNE ÂGÉE ATTEINTE DE TROUBLES COGNITIFS

PAPATC22

14^h

OBJECTIFS DE FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure de proposer une écoute et un appui au(x) proche(s) aidant(s), afin de garantir une continuité et une qualité d'accompagnement de la personne âgée atteinte de troubles cognitifs.

SAVOIRS

- La définition d'un proche aidant.
- Le cadre réglementaire et les recommandations concernant le proche aidant.
- Les conséquences et les risques pour les proches aidants : déni, surinvestissement, isolement, épuisement, dépression...
- Les dispositifs et les structures-ressources pour les proches aidants : APA, MAIA, CLIC, les solidarités associatives.

SAVOIR-FAIRE

- Identifier et comprendre le contexte du cercle des proches aidants et des changements dans la dynamique familiale.
- Favoriser l'explicitation du positionnement des proches aidants dans la relation d'aide.
- Repérer les attentes des aidants, leur capacité d'investissement et leurs ressources ainsi que leurs points de force et leurs points de fragilité.
- S'appuyer sur le(s) proche(s) aidant(s) pour construire et faire évoluer l'accompagnement personnalisé.
- Adapter sa posture et sa communication aux proches aidants.
- Sensibiliser et alerter sur les situations de risque de maltraitance.
- Favoriser la bonne compréhension des troubles par le proche aidant et lui permettre d'évoluer dans son positionnement.
- Orienter vers les interlocuteurs et les structures-ressources : répit, soutien, activités, formation des aidants, informations sur la pathologie, prévention des risques, médiation.

SAVOIR-ÊTRE

Être pédagogue	Être à l'écoute	Être attentif au proche aidant
Être empathique	Établir une juste proximité avec le proche aidant	

★ Ce module est relié au répertoire spécifique « Adapter son accompagnement à domicile d'une personne âgée ayant des troubles cognitifs ».



ADAPTER SON ACCOMPAGNEMENT À DOMICILE D'UNE PERSONNE EN SITUATION DE HANDICAP MOTEUR

SPE

Connaissances des troubles moteurs pour un meilleur accompagnement

 IDAHM22



p.210

Technique d'accompagnement aux actes du quotidien et équipements de compensation du handicap moteur

 IDAAQHM22



p.211

Communiquer et favoriser le bien-être de la personne en situation de handicap moteur

 IDCBHM22



p.212



CONNAISSANCES DES TROUBLES MOTEURS POUR UN MEILLEUR ACCOMPAGNEMENT

IDAHM22

14^h

OBJECTIFS DE FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure d'appréhender les spécificités liées à l'accompagnement d'une personne en situation de handicap moteur et de développer ses connaissances sur les différents troubles moteurs et leurs répercussions sur la vie quotidienne.

SAVOIRS

- Les troubles moteurs et leurs origines possibles : handicap congénital et acquis, handicap par malformation, maladie, accident, ou vieillissement, handicap évolutif et non évolutif.
- Les principaux impacts des troubles moteurs sur la vie quotidienne de la personne.
- Les notions d'autonomie, de facteurs environnementaux et de facteurs personnels.
- Les atteintes fonctionnelles liées à l'immobilité des membres : cutanées, respiratoires, digestives, éliminatoires.
- Les dimensions éthiques et déontologiques de l'accompagnement.
- Les professionnels de l'aide et du soin pour les personnes en situation de handicap moteur et leurs missions.

SAVOIR-FAIRE

- Analyser les incidences des troubles moteurs sur son accompagnement.
- Respecter ses limites professionnelles et passer le relais aux professionnels compétents.
- Inscrire son intervention dans le projet personnalisé de la personne accompagnée.
- S'informer sur les différentes formes de troubles moteurs via les relais d'information appropriés pour l'actualisation de ses connaissances.

SAVOIR-ÊTRE

Être à l'écoute

Être attentif à l'autre

Être observateur

★ Ce module est relié au répertoire spécifique "Adapter l'accompagnement à domicile d'une personne en fonction de son handicap moteur".



TECHNIQUES D'ACCOMPAGNEMENT AUX ACTES DU QUOTIDIEN ET ÉQUIPEMENTS DE COMPENSATION DU HANDICAP MOTEUR

IDAAQHM22

21^h

OBJECTIFS DE FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure de faciliter le quotidien et d'assurer le maintien de l'autonomie de la personne en situation de handicap moteur grâce à la connaissance et à l'utilisation d'équipements de compensation du handicap et de confort. L'apprenant mettra également en œuvre les techniques adaptées à l'accompagnement aux actes du quotidien.

SAVOIRS

- Le matériel et les équipements de compensation du handicap moteur et de confort : utilisation et entretien.
- La domotique et les objets connectés de compensation du handicap moteur.
- Les lieux d'achat et de location du matériel de compensation et de confort.
- Les techniques spécifiques d'aide aux actes du quotidien.
- Les techniques de transfert et d'aide au déplacement.
- L'ergonomie dans les gestes techniques.
- Les dimensions éthiques et déontologiques de l'accompagnement.
- Les professionnels de l'aide et du soin pour les personnes en situation de handicap moteur et leurs missions.

SAVOIR-FAIRE

- Analyser les besoins de la personne dans la réalisation des actes quotidiens et adapter son intervention.
- Faire participer la personne en fonction de ses possibilités.
- Installer confortablement la personne en veillant à son bien-être, sa sécurité et ses envies.
- Orienter le particulier employeur dans l'achat ou la location de matériel de compensation du handicap en fonction des aides financières.
- Assurer le suivi et veiller à la maintenance des équipements de compensation du handicap.
- Faire face à l'absence ou à la défaillance du matériel et alerter l'interlocuteur compétent en cas de besoin.
- Sécuriser son intervention en adoptant une posture ergonomique et les gestes adaptés dans tous les actes réalisés.
- Respecter ses limites professionnelles et passer le relais aux professionnels compétents.
- Inscrire son intervention dans le projet personnalisé de la personne accompagnée.

SAVOIR-ÊTRE

Être attentif

Être valorisant

Être observateur

Être respectueux de l'intimité et des droits de la personne

★ Ce module est relié au répertoire spécifique "Adapter l'accompagnement à domicile d'une personne en fonction de son handicap moteur".



COMMUNIQUER ET FAVORISER LE BIEN-ÊTRE DE LA PERSONNE EN SITUATION DE HANDICAP MOTEUR

IDCBHM22

21^h

OBJECTIFS DE FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure d'adapter son accompagnement dans les situations difficiles auprès de la personne en situation de handicap moteur en identifiant les signes de changements et grâce à une communication bienveillante et une démarche de bientraitance.

SAVOIRS

- Les principes fondamentaux de la communication interpersonnelle et bienveillante.
- Les principes fondamentaux d'une démarche de bientraitance.
- Les notions de consentement et d'adhésion.
- La perception et les représentations sociales du handicap moteur.
- Les principaux impacts des troubles moteurs sur la vie émotionnelle, familiale et sociale.
- Les associations relais.

SAVOIR-FAIRE

- Créer un environnement propice aux échanges en adoptant une communication efficace et adaptée.
- Proposer des actions en réponse aux besoins de la personne dans une démarche de bientraitance et de relation d'aide.
- S'assurer de l'adhésion de la personne en utilisant un mode de communication adapté.
- Expliquer son intervention à la personne et à son entourage.
- Expliciter et verbaliser ses gestes et ses actions à la personne.
- Faire face aux situations de la vie courante rendues complexes du fait du handicap moteur.
- Répondre aux questions de la personne sur des sujets, tels que la sexualité, l'abandon, la discrimination, l'estime de soi, la fin de vie.
- Respecter ses limites face à des situations de vie complexes et savoir passer le relais.
- Prendre en compte la douleur et la souffrance et adapter son accompagnement.
- Répondre de façon appropriée aux refus de soins, à l'opposition, à l'agressivité et à la violence.
- Développer une démarche de questionnement sur ses pratiques et son accompagnement.

SAVOIR-ÊTRE

Être attentif aux émotions et aux réactions de la personne

Être rassurant et sécurisant

Être dans une écoute active

★ Ce module est relié au répertoire spécifique "Adapter l'accompagnement à domicile d'une personne en fonction de son handicap moteur".



SERVICES PERSONNALISÉS AUX FAMILLES

AM

SPE

NEW	Définir et valoriser ses compétences professionnelles au service des familles	 IDCPSF24	 p.216
NEW	Proposer et adapter ses services aux spécificités de chaque famille	 IDSSF24	 p.217
	Accompagner le particulier employeur dans la découverte et l'utilisation des outils numériques	 PADUON21	p.218
	Aide à la gestion des tâches administratives et quotidiennes de la famille	 PAGTA21	p.219
	Entretien et réparation de biens	 IDERB21	p.220
	Soin des animaux et entretien des plantes	 IDSAP21	p.221
	Besoins de la personne âgée et maintien de l'autonomie	 PAMAPA21	p.222
	Maintien du lien social et activités de loisirs pour la personne âgée autonome	 PALSLPA21	p.223
	Accompagner l'enfant de plus de 3 ans dans ses actes quotidiens	 IDAEAP-P3-21	p.224
NEW	Accompagnement durant les temps périscolaires	 MIATP24	p.225
	Proposer un environnement favorable à la réalisation des devoirs	 MIEFRD21	p.226



DÉFINIR ET VALORISER SES COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES AU SERVICE DES FAMILLES

IDCPSF24



NEW



SPE

21^h

OBJECTIFS DE FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure de concevoir et de valoriser son offre personnalisée auprès des familles en fonction de ses propres compétences et de ses appétences. Il prendra en compte ses contraintes personnelles et respectera les limites professionnelles.

SAVOIRS

- Les outils de veille et d'information de son propre environnement et de celui des familles.
- Les techniques d'autoévaluation de ses pratiques professionnelles.
- Les différents supports de communication pour valoriser ses prestations.

SAVOIR-FAIRE

- Explorer et se familiariser avec l'environnement de la famille pour étoffer son offre de services personnalisée.
- Prendre conscience de ses savoir-faire et de ses compétences pour construire son offre de services.
- Identifier son champ d'intervention et respecter les limites d'intervention dans l'exercice de son métier.
- Développer sa créativité pour élargir son offre de services.
- Prendre en compte les contraintes inhérentes à son métier pour établir une offre de services cohérente et réaliste.
- Communiquer avec des supports adaptés sur sa propre offre de services personnalisée aux familles.
- Préparer un argumentaire pour promouvoir son offre et obtenir l'adhésion de son employeur.
- Valoriser son offre de services personnalisée aux familles.

SAVOIR-ÊTRE

Être dynamique

Être organisé

Être créatif



PROPOSER ET ADAPTER SES SERVICES AUX SPÉCIFICITÉS DE CHAQUE FAMILLE

IDSSF24



NEW



SPE

21^h

OBJECTIFS DE FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure de proposer une offre, personnalisée et adaptée, facilitant le quotidien de la famille.

SAVOIRS

- La déontologie et les limites de son intervention.
- Les techniques de gestion des priorités.
- Typologie et composition du foyer (personne célibataire, vie de couple, présence d'enfants, d'animaux de compagnie, etc.), les mutations de la structure familiale et ses différents modes de vie.
- La diversité culturelle : habitudes, rites, religions, idéologies.
- Le cadre de référence et ses représentations sociales.
- La notion de besoins visibles et de besoins cachés.
- Les techniques et la démarche de recueil d'informations.
- Les techniques d'argumentation et de reformulation.

SAVOIR-FAIRE

- Utiliser des techniques d'observation pour analyser le domicile et son environnement et proposer des services en conséquence.
- Utiliser des techniques d'informations pour identifier auprès de son employeur les besoins du foyer.
- Identifier la composition des membres de la famille pour s'adapter à leurs besoins.
- Proposer spontanément ou de manière réfléchie et avec professionnalisme des solutions aux besoins identifiés.
- Respecter les limites d'intervention dans l'exercice de son métier.
- Savoir réagir dans l'urgence avec sang-froid et efficacité pour s'adapter aux besoins de ses employeurs.
- Repérer les besoins non couverts de la famille en matière d'organisation.
- Intégrer la nouvelle activité au planning et ajuster son organisation en matière de priorité.
- Déterminer avec le particulier employeur les moyens logistiques et organisationnels permettant la bonne exécution de l'activité.
- Assurer sa sécurité et celle des habitants du domicile en toutes circonstances.
- S'assurer de la bonne transmission des informations auprès de son particulier employeur.

SAVOIR-ÊTRE

Être flexible

Être observateur et à l'écoute

Être organisé

Être respectueux des habitudes du particulier employeur

Être persuasif



ACCOMPAGNER LE PARTICULIER EMPLOYEUR DANS LA DÉCOUVERTE ET L'UTILISATION DES OUTILS NUMÉRIQUES

📌 PADUON21



14^h

OBJECTIFS DE FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure de développer une utilisation sécurisée et raisonnée des nouvelles technologies d'information et de communication. Il pourra ainsi accompagner le particulier employeur vers une utilisation autonome des outils numériques.

SAVOIRS

- Les principaux équipements informatiques.
- Les principaux navigateurs Internet.
- Les principaux moteurs de recherche.
- Les outils de communication numériques de base sur ordinateur et leurs fonctionnalités.
- Les applications de communication et de messagerie sur smartphone et tablette.
- Les sites d'informations et d'actualités.
- Les sites marchands et le paiement en ligne sécurisé.
- Les principaux réseaux sociaux et leur utilisation.
- Le cyberharcèlement et les dangers d'Internet.
- Le cadre légal en matière d'usages et de relations sur Internet.
- Le respect du règlement général sur la protection des données.

SAVOIR-FAIRE

- Recueillir les besoins et évaluer l'intérêt du particulier employeur pour les nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC).
- Définir conjointement et actualiser régulièrement les conditions et les modalités d'accompagnement.
- Argumenter et valoriser l'utilité et l'utilisation des outils numériques.
- Conseiller des équipements informatiques adaptés aux besoins et aux capacités de la personne accompagnée.
- Accompagner la personne dans la prise en main des différents supports informatiques et écrans tactiles.
- Proposer des outils de communication adaptés aux besoins et à l'utilisation de la personne accompagnée.
- Identifier les sources d'information fiables et vérifier l'authenticité d'une information.
- Guider la personne accompagnée pour des achats sécurisés en ligne.
- Créer un profil, publier et partager des photos et des vidéos sur un profil.
- Intégrer l'usage des outils numériques dans le quotidien et les habitudes de la personne accompagnée.
- Gérer son identité numérique et son e-réputation.
- Sécuriser l'utilisation des outils numériques et protéger les données personnelles.
- Adopter et maintenir une posture professionnelle en respectant ses limites.

SAVOIR-ÊTRE

Être curieux

Être respectueux

Être vigilant

Être patient



AIDE À LA GESTION DES TÂCHES ADMINISTRATIVES ET QUOTIDIENNES DE LA FAMILLE

PAGTA21

14^h

OBJECTIFS DE FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure de proposer une assistance à la gestion des tâches administratives et quotidiennes de la famille.

SAVOIRS

- Les différentes administrations françaises.
- Les obligations en matière d'archivage et de conservation des documents administratifs.
- Les techniques de tri et de classement de documents administratifs.
- Les règles déontologiques de discrétion.
- L'achat de biens de consommation et de services.

SAVOIR-FAIRE

- Définir le cadre de réalisation du service en accord avec le particulier employeur et dans le respect des limites professionnelles.
- Déterminer avec le particulier employeur les moyens logistiques et organisationnels permettant la bonne exécution de l'activité.
- Organiser le classement et le rangement papier et numérique des différents documents administratifs.
- Utiliser les sites Internet appropriés facilitant les démarches administratives ou les prises de rendez-vous.
- Répertorier les sites Internet utiles pour l'achat de biens de consommation ou la réservation de services en ligne et savoir les utiliser.
- Réaliser une course chez des commerçants, artisans, administrations ou en ligne pour le particulier employeur.

SAVOIR-ÊTRE

Être organisé

Être consciencieux

Être discret



ENTRETIEN ET RÉPARATION DE BIENS

IDERB21



14^h

OBJECTIFS DE FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure de réaliser de petits travaux d'entretien et de réparation de biens en toute sécurité et dans le respect de ses limites professionnelles.

SAVOIRS

- Les principaux outils de bricolage et leurs fonctions spécifiques.
- Les règles de sécurité : le port des équipements de protection et l'utilisation des outils de bricolage.

SAVOIR-FAIRE

- Définir le cadre de réalisation du service en accord avec le particulier employeur et dans le respect des limites professionnelles.
- Déterminer avec le particulier employeur les moyens logistiques et organisationnels permettant la bonne exécution de l'activité.
- Utiliser et entretenir les outils de bricolage et les outils électroportatifs en toute sécurité.
- Effectuer de petits travaux décoratifs en accord avec son particulier employeur, tels que la pose de cadre et la réalisation de petits travaux de peinture.
- Intervenir sur de petits travaux d'installation et d'équipement du domicile, comme la pose de tringles à rideaux et le montage de petits meubles.
- Identifier et proposer de contacter le professionnel adéquat.
- Rendre compte de la bonne exécution de la tâche et des éventuelles difficultés.
- Ajuster, le cas échéant, les modalités de réalisation de l'activité.

SAVOIR-ÊTRE

Être adroit

Être organisé

Être efficace

Être observateur



SOIN DES ANIMAUX ET ENTRETIEN DES PLANTES

IDSAP21

14^h

OBJECTIFS DE FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure d'assurer l'entretien des plantes et l'aménagement d'espaces végétaux et végétalisés à l'intérieur et à l'extérieur du domicile, de participer au bien-être des animaux dans le respect des limites professionnelles.

SAVOIRS

- Le matériel de jardinage et les équipements de protection.
- Les caractéristiques des sols et des végétaux.
- Les principes de base de rempotage, de bouturage, d'arrosage et d'ensemencement.
- Les différentes familles de plantes d'intérieur et d'extérieur et leurs caractéristiques.
- Les principales maladies et nuisances pour les végétaux.
- La permaculture, le compost et le biocontrôle.
- Les techniques écoresponsables de traitement et d'entretien des plantes.
- Les animaux domestiques : chats, chiens, lapins, oiseaux et les NAC (nouveaux animaux de compagnie).

SAVOIR-FAIRE

- Définir le cadre de réalisation du service en accord avec le particulier employeur et dans le respect des limites professionnelles.
- Déterminer avec le particulier employeur les moyens logistiques et organisationnels permettant la bonne exécution de l'activité.
- Sélectionner les équipements de protection adéquats et utiliser le matériel de jardinage selon les recommandations en vigueur.
- Proposer et réaliser des aménagements d'espaces végétalisés adaptés à l'environnement.
- Entretenir les plantes et maintenir un massif, ou une plantation propre.
- Mettre en application des principes respectueux de l'environnement pour la culture et l'entretien des plantes et des espaces végétalisés.
- Entretenir l'espace de vie d'un animal domestique en respectant les précautions d'hygiène.
- S'occuper d'un animal de compagnie en respectant ses habitudes et les exigences du particulier employeur.
- Nourrir les animaux en respectant les consignes et les recommandations du particulier employeur.
- Assurer le confort et la sécurité des animaux de la maisonnée.
- Rendre compte de la bonne exécution de la tâche et des éventuelles difficultés.
- Ajuster, le cas échéant, les modalités de réalisation de l'activité.

SAVOIR-ÊTRE

Être respectueux des habitudes et des consignes du particulier employeur

Être organisé

Être consciencieux



BESOINS DE LA PERSONNE ÂGÉE ET MAINTIEN DE L'AUTONOMIE

PAMAPA21



21^h

OBJECTIFS DE FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure d'identifier les spécificités et les particularités de la personne âgée autonome, d'établir une relation de confiance et de contribuer au maintien de son autonomie et de sa qualité de vie.

SAVOIRS

- Les représentations sociales du vieillissement.
- La notion du « bien vieillir » et le vieillissement normal.
- Les manifestations du vieillissement de la personne au niveau physiologique, moteur, psychologique et sanitaire.
- La méthodologie de recueil d'informations.
- Les techniques de questionnement.
- Les outils et les techniques de stimulation cognitive.
- Les outils de mesure d'une perte d'autonomie : la grille AGGIR.
- Les limites du rôle de l'employé familial auprès de la personne âgée et les différences avec le rôle et les limites de l'assistant de vie.
- Les acteurs de la prévention de perte d'autonomie.
- Les dispositifs d'aide pour les personnes âgées.

SAVOIR-FAIRE

- Communiquer avec la personne âgée de façon adaptée au regard de son autonomie et de ses choix.
- Recueillir les informations sur son parcours de vie, ses habitudes et son rythme de vie.
- Repérer les facteurs de stimulation et de motivation dans la planification de projets et d'activités.
- Définir, en accord avec la personne âgée autonome, les modalités d'intervention à partir des informations recueillies.
- Observer et repérer les signes précurseurs d'une perte d'autonomie : nutrition, activité physique, mobilité, énergie, fatigue, force, cognition, humeur, relations sociales et environnement, chute, dépendance, polypathologie, polymédication.
- Stimuler la personne âgée autonome et la solliciter dans toutes les activités du quotidien.
- Orienter la personne âgée autonome vers les structures-ressources si nécessaire.
- Mettre en place les relais nécessaires en cas de perte d'autonomie.

SAVOIR-ÊTRE

Être attentif

Être tolérant

Être à l'écoute

Être observateur



MAINTIEN DU LIEN SOCIAL ET ACTIVITÉS DE LOISIRS POUR LA PERSONNE ÂGÉE AUTONOME

PALSLPA21

21^h

OBJECTIFS DE FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure de proposer et d'organiser des activités sociales, physiques ou de loisirs adaptées à la personne âgée, ainsi que toute action visant à maintenir le lien social et à prévenir les risques d'isolement.

SAVOIRS

- Les lieux-ressources : structures et partenaires porteurs d'activités physiques, sociales et culturelles.
- Les limites professionnelles dans la mise en place d'activités.
- Les types d'activités ludiques, culturelles, sportives et associatives adaptées à une personne âgée autonome.
- Les activités de remobilisation cognitive et corporelle.
- Les facteurs d'isolement social et les conséquences sur la personne âgée.

SAVOIR-FAIRE

- Se constituer un répertoire de lieux et d'activités à proposer.
- Définir les modalités et les limites d'intervention avec le particulier employeur.
- Repérer les signes et les facteurs d'isolement en vue d'adapter son attitude et ses interventions aux attentes et à la situation de la personne.
- Proposer et convenir des lieux de sortie et des activités en tenant compte des envies, des capacités, des habitudes et du budget de la personne.
- Organiser la sortie et/ou l'activité et accompagner la personne.
- Adapter les activités à la mobilité de la personne âgée et à son évolution.
- Accompagner la personne âgée dans l'utilisation d'Internet et des réseaux sociaux.
- Favoriser le maintien du lien social, de voisinage et de solidarité.
- Impliquer la personne âgée dans les différentes activités du quotidien et les activités sociales et de loisirs.

SAVOIR-ÊTRE

Être inventif

Être créatif

Être dynamique

Être enthousiaste



ACCOMPAGNER L'ENFANT DE PLUS DE 3 ANS DANS SES ACTES QUOTIDIENS

IDAEAQ-P3-21



14^h

OBJECTIFS DE FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure d'accompagner l'enfant dans les actes quotidiens, en fonction de ses besoins, de ses rythmes et de ses habitudes.

SAVOIRS

- Les étapes du développement de l'enfant et sa communication avec le monde extérieur.
- Les besoins et manifestations de l'enfant.
- L'équilibre et l'hygiène alimentaires.
- L'hygiène corporelle de l'enfant.
- Les normes de sécurité et les règles d'hygiène dans l'accompagnement des actes quotidiens de l'enfant.

SAVOIR-FAIRE

- Utiliser les gestes et attitudes appropriés pour aider l'enfant à développer ses apprentissages dans la réalisation des actes quotidiens.
- Encourager l'enfant à participer aux actes quotidiens selon son degré d'autonomie.
- Utiliser ou mettre à disposition de l'enfant les produits appropriés et le matériel adapté.
- Guider l'enfant dans l'apprentissage des gestes quotidiens et des règles d'hygiène.
- Favoriser l'intégration progressive des règles d'hygiène et de sécurité dans les actes quotidiens en utilisant les mots et les supports ludiques adaptés à l'enfant.
- Expliquer à l'enfant ses gestes lors de la réalisation des actes quotidiens.
- Renforcer le lien de confiance avec la famille et harmoniser les pratiques en échangeant quotidiennement sur les évolutions de l'enfant.

SAVOIR-ÊTRE

Être attentif et observateur	Faire preuve de patience	Être respectueux de l'intimité et de la pudeur de l'enfant
Faire preuve de pédagogie	Être respectueux des consignes, des habitudes et du contexte socioculturel des familles	



ACCOMPAGNEMENT DURANT LES TEMPS PÉRISCOLAIRES

MIATP24



NEW



SPE

AM

14^h

OBJECTIFS DE FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure de proposer, d'organiser et d'animer des activités périscolaires adaptées aux besoins et aux centres d'intérêt de l'enfant, à l'intérieur et à l'extérieur du domicile.

SAVOIRS

- Les fonctions du jeu et des activités récréatives dans le développement et la socialisation de l'enfant.
- Les catégories de jeux, d'activités, de jouets et de loisirs pour les temps périscolaires.
- Les risques liés à une utilisation inadéquate des écrans, des médias et des réseaux sociaux.
- Les règles de sécurité dans les déplacements avec les enfants et dans un environnement de jeux.

SAVOIR-FAIRE

- Adapter son accompagnement aux éléments contextuels concernant l'enfant, plus particulièrement les besoins, les rythmes ou encore les relations entre frères et sœurs.
- Proposer des activités variées et adaptées aux besoins et aux centres d'intérêt de l'enfant et les mettre en lien avec les programmes et les découvertes scolaires.
- Planifier et organiser logistiquement les différentes activités intérieures et extérieures.
- Aménager des espaces de jeu qui répondent aux besoins spécifiques des enfants.
- Créer des espaces et des moments propices à la détente et au repos des enfants.
- Mettre en place un cadre et des conditions favorables au bon déroulement des devoirs.
- Faciliter et encourager les interactions entre enfants.
- Adapter sa communication en fonction du type d'activité et des besoins de l'enfant.
- Suivre les règles de sécurité dans les déplacements, dans la mise en place de jeux et d'activités, dans l'utilisation des écrans.
- Favoriser l'intégration progressive des codes sociaux.
- Renforcer le lien de confiance avec la famille et harmoniser les pratiques en échangeant quotidiennement sur les évolutions de l'enfant.

SAVOIR-ÊTRE

Être respectueux des consignes, des habitudes et du contexte socioculturel des familles

Être prudent

Être créatif

Être flexible

Être organisé



PROPOSER UN ENVIRONNEMENT FAVORABLE À LA RÉALISATION DES DEVOIRS

MIEFRD21



14^h

OBJECTIFS DE FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure de comprendre le système et les rythmes scolaires français et de mettre en place un environnement favorable à la bonne réalisation des devoirs. Il pourra également communiquer aux familles les informations relatives au suivi scolaire de l'enfant.

SAVOIRS

- Le système et les rythmes scolaires français.
- Les supports et les outils de communication et de suivi de la scolarité.
- Le rôle des équipes éducatives intervenant dans la scolarité de l'enfant.
- L'aménagement ergonomique de l'environnement de travail de l'enfant.
- Les différentes ressources éducatives, notamment numériques.

SAVOIR-FAIRE

- Établir les conditions favorables à la réalisation des devoirs.
- Proposer et réaliser de petits agencements.
- Proposer des activités éducatives à l'enfant en lien avec ses centres d'intérêt et son cycle scolaire.
- Utiliser les outils numériques comme supports éducatifs et pédagogiques.
- Sensibiliser l'enfant aux risques liés aux usages numériques.
- Réguler et modérer l'utilisation des écrans et l'accès aux médias.
- Adapter son accompagnement aux besoins et à la disponibilité de l'enfant.
- Construire une relation de confiance avec l'enfant et sa famille en échangeant au quotidien sur les évolutions de l'enfant.

SAVOIR-ÊTRE

Être attentif

Être respectueux des consignes des parents

Être patient

Être bienveillant



REPAS DE LA FAMILLE

SPE

NEW	Nutrition et consommation responsables	 MINCR24		p.230
NEW	Cuisiner au quotidien	 IDCAQ24		p.231
NEW	Adapter sa cuisine aux spécificités alimentaires et culturelles de chaque membre de la famille	 IDSAC24		p.232
Repas de fêtes et réceptions familiales		 IDFR21		p.233



NUTRITION ET CONSOMMATION RESPONSABLES

MINCR24



NEW



14^h

OBJECTIFS DE FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure d'aborder la nutrition et la consommation qui en découle de manière responsable grâce à des connaissances sur le mode de production, l'achat du produit, son mode de conservation et de cuisson ainsi qu'à ses apports nutritionnels.

SAVOIRS

- Les sept familles d'aliments et leurs qualités nutritionnelles.
- Les règles de base de l'alimentation et les recommandations en matière d'équilibre alimentaire (Plan National Nutrition Santé).
- Les différents modes d'approvisionnement : supermarchés, drive, livraison, marché, achat auprès du producteur.
- Les circuits courts, le locavorisme, la saisonnalité des aliments.
- L'achat en vrac et ses contenants.
- Le stockage des aliments : emplacements, règles de stockage et contenants écologiques.
- Les appellations et labels de référence.
- Les pratiques marketing de l'industrie agroalimentaire.
- Le Nutriscore et le développement des applications en ligne.
- Les différents types d'agriculture.
- La lutte contre le gaspillage et le zéro déchet.
- Les effets des divers modes de cuisson sur la qualité nutritionnelle de l'aliment.

SAVOIR-FAIRE

- Respecter un budget défini au préalable avec le particulier employeur pour faire des courses puis gérer les stocks.
- Faire les courses sur Internet et gérer la livraison / le retrait.
- Faire les courses grâce aux circuits courts.
- Se repérer à travers les nombreuses informations utilisées pour qualifier un produit (provenance, saisonnalité, label, packaging, nutri-score, slogans, etc.) et opérer les bons choix.
- Organiser le stockage des aliments.
- Conseiller un mode de cuisson selon les effets recherchés.

SAVOIR-ÊTRE

Être organisé	Être rigoureux	Être curieux	Être critique
---------------	----------------	--------------	---------------



CUISINER AU QUOTIDIEN

IDCAQ24



NEW



BC13.02



SPE

21^h

OBJECTIFS DE FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure de réaliser des plats répondant aux besoins nutritionnels de chacun, en utilisant le matériel approprié tout en veillant à son entretien et en privilégiant des pratiques écoresponsables.

SAVOIRS

- Les règles d'hygiène et de sécurité liées à la préparation des repas.
- Les équipements et les ustensiles de la cuisine.
- Les techniques culinaires et les recettes du quotidien.
- Les principaux modes de préparation et de cuisson des aliments.
- La lutte contre le gaspillage et le zéro déchet.
- Le « batch cooking ».

SAVOIR-FAIRE

- Mettre en place un menu journalier, hebdomadaire selon les saisons et les besoins du particulier employeur ou de l'enfant.
- Préparer les repas du particulier employeur ou de l'enfant selon les principes du « batch cooking ».
- Choisir et suivre une recette en respectant les recommandations du PNNS.
- Utiliser, nettoyer, ranger et entretenir le matériel et les équipements de la cuisine.
- Maîtriser les différents types de cuisson.
- Présenter un repas de façon agréable.
- Réaliser différents types de desserts.
- Trier ses déchets et utiliser un compost.
- Sensibiliser le particulier employeur, les parents et/ou les enfants aux pratiques écoresponsables autour du repas.
- Appliquer les principes d'économie d'effort et de prévention des troubles musculosquelettiques durant les courses et la préparation des repas.

SAVOIR-ÊTRE

Être organisé

Être force de proposition

Être respectueux du contexte socioculturel des familles, de leurs habitudes, de leurs attentes et de leurs consignes



ADAPTER SA CUISINE AUX SPÉCIFICITÉS ALIMENTAIRES ET CULTURELLES DE CHAQUE MEMBRE DE LA FAMILLE

IDSAC24



NEW



BC13.02

SPE

21^h

OBJECTIFS DE FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure d'adapter sa cuisine aux divers régimes alimentaires qu'ils soient liés à l'âge, à des problématiques de santé ou à des choix personnels ou culturels, ainsi qu'au contexte du repas et sera source de propositions pour varier les menus.

SAVOIRS

- Les besoins nutritionnels selon l'âge et le degré d'activité.
- Les allergies et les intolérances alimentaires.
- Les différents régimes alimentaires liés à des problématiques de santé.
- Les différents régimes alimentaires liés à des croyances et/ou choix personnels.
- Le végétarisme, le végétalisme, le véganisme et le flexitarisme : points communs et différences.
- Les éventuelles carences en nutriments et les alternatives recommandées.
- Les produits de substitution à même de remplacer le sel, le sucre et la matière grasse.
- Les enjeux sociétaux autour de l'alimentation (écologie, croyances, stéréotypes, culte du corps, interculturalité, traditions...).

SAVOIR-FAIRE

- Identifier et recueillir les choix et les spécificités alimentaires des membres de la famille afin de répondre aux attentes du particulier employeur en matière d'alimentation et d'ajuster ses propositions culinaires si nécessaire.
- Déterminer un menu selon un thème, une culture et/ou un événement en concertation avec le particulier employeur.
- Adapter une recette aux spécificités alimentaires de chacun en respectant leurs besoins nutritionnels.
- Substituer les aliments utilisés couramment comme les laitages, les œufs ou autres protéines animales ainsi que le gluten.
- Réaliser des plats en limitant l'apport en sucre et/ou en graisse et/ou en sel.
- Préparer un repas froid, un pique-nique à emporter.
- Être source de propositions pour faire découvrir les cuisines régionales et du monde.

SAVOIR-ÊTRE

Être respectueux de la culture et des habitudes alimentaires de la famille

Être à l'écoute

Être vigilant

Être force de proposition



REPAS DE FÊTES ET RÉCEPTIONS FAMILIALES

IDFR21

21^h

OBJECTIFS DE FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure de préparer un repas festif, de décorer une table selon les occasions et d'agrémenter les plats.

SAVOIRS

- La définition du FRAC (Fraîcheur Relief Abondance Couleur).
- Les techniques de dressage des plats, des assiettes et des plateaux.
- Les ustensiles spécifiques à la réalisation de plats créatifs.
- Les différentes ressources pour enrichir son savoir-faire en cuisine festive.

SAVOIR-FAIRE

- Identifier et recueillir les attentes du particulier employeur.
- Déterminer un menu selon un thème, une culture et/ou un événement en concertation avec le particulier employeur.
- Établir une liste de courses et évaluer les quantités nécessaires pour un repas festif à plusieurs convives.
- Intégrer des décorations alimentaires et non alimentaires.
- Utiliser les techniques de taillage des fruits et des légumes.
- Réaliser différents types de desserts.
- Proposer des préparations culinaires sous différentes formes, telles que les verrines.
- Préparer un apéritif dînatoire varié et équilibré.
- Préparer un goûter festif équilibré.
- Dresser une table pour une occasion particulière.
- Préparer et présenter un buffet.
- Organiser et anticiper l'évacuation des déchets dans le cadre de repas festifs.

SAVOIR-ÊTRE

Être organisé

Être méthodique

Être minutieux

Être respectueux des consignes du particulier employeur

Être créatif



INDEX DE L'OFFRE

CLASSEMENT ALPHABÉTIQUE

A

B

Accompagnement à la certification		MIAC2018	14 heures	p.20
Accompagnement à la VAE post-jury		MIVAEPOJ23	14 heures	p.34
Accompagnement à la VAE post-recevabilité - parcours 1	NEW	MIVAE124	20 heures	p.32
Accompagnement à la VAE post-recevabilité - parcours 2	NEW	MIVAE224	28 heures	p.32
Accompagnement à la VAE post-recevabilité - parcours 3	NEW	MIVAE324	38 heures	p.32
Accompagnement dans les actes du quotidien et autonomie de l'enfant		MIAAQ21	21 heures	p.92
Accompagnement de la fin de vie		PAAFV21	21 heures	p.171
Accompagnement des enfants en MAM		AMAEMAM22	21 heures	p.137
Accompagnement durant les temps périscolaires	NEW	MIATP24	14 heures	p.120 p.225
Accompagner aux usages numériques 1	NEW	MIAUN124	21 heures	p.38
Accompagner aux usages numériques 2	NEW	MIAUN224	14 heures	p.39
Accompagner aux usages numériques 3	NEW	MIAUN324	7 heures	p.40
Accompagner et prévenir les situations difficiles avec l'enfant ou sa famille		MIPSSEF21	21 heures	p.97
Accompagner et prévenir les situations difficiles avec une personne en situation de dépendance		PASDPD21	14 heures	p.170
Accompagner le particulier employeur dans la découverte et l'utilisation des outils numériques		PADUON21	14 heures	p.186 p.218
Accompagner les personnes adultes atteintes d'un cancer		IDPAC2018	21 heures	p.167
Accompagner les personnes atteintes de la maladie de Parkinson ou de maladies apparentées		IDSN2018	21 heures	p.168
Accompagner les personnes atteintes de sclérose en plaques		PAMI2018	21 heures	p.169
Accompagner l'enfant de plus de 3 ans dans ses actes quotidiens		IDAEAQ-P3-21	14 heures	p.95 p.224
Accompagner l'évolution motrice et sensorielle de l'enfant		MIEMSE21	14 heures	p.112
Accompagner un enfant avec un trouble déficit de l'attention / hyperactivité		MIAEH21	21 heures	p.100
Accompagner un enfant en situation de handicap dans les actes du quotidien		MIAEHAQ22	21 heures	p.150
Accompagner un enfant en situation de handicap dans les activités sociales et de loisirs		MIAEHL22	14 heures	p.151
Accompagner une personne avec une déficience auditive		MIDA21	14 heures	p.164
Accompagner une personne avec une déficience visuelle		MIDV20	14 heures	p.166
Accompagner une personne avec un trouble du spectre de l'autisme		MIAPTA21	21 heures	p.144
Accompagner une personne en situation de dépendance dans les actes d'hygiène et de confort		PAPDAH21	21 heures	p.176
Accompagner une personne en situation de dépendance dans ses loisirs et contribuer au maintien du lien social		PAAPDL21	21 heures	p.184
Accompagner une personne souffrant d'addictions		IDAPA21	14 heures	p.162
Accompagner une personne victime d'un accident cardio-vasculaire		IDACV21	21 heures	p.163
Accueils occasionnels		AMAO21	14 heures	p.85
Acquérir les compétences de base en français professionnel		MIACBFP22	56 heures	p.46
Adapter sa communication avec l'enfant		MIASCE21	14 heures	p.106
Adapter sa cuisine aux spécificités alimentaires et culturelles de chaque membre de la famille	NEW	IDSAC24	21 heures	p.232
Adapter son intervention au domicile d'une personne âgée atteinte de troubles cognitifs		PAIDTC22	21 heures	p.204
Affiner ses compétences en français professionnel		MIAFCFP22	49 heures	p.48
Aidant familial salarié auprès d'un adulte dépendant		IDAFAD21	14 heures	p.172
Aide à la gestion des tâches administratives et quotidiennes de la famille		PAGTA21	14 heures	p.219
Alimentation et prise de repas de l'enfant		MIAPRE21	21 heures	p.126
Améliorer la qualité de ses écrits professionnels		MIAQEP22	35 heures	p.56
Améliorer ses compétences en français professionnel		MIACFP22	49 heures	p.47
Améliorer son anglais pour mieux communiquer avec son particulier employeur		MIACEPE21	35 heures	p.62
Animer les activités sociales et de loisirs	NEW	PAASL24	14 heures	p.185
Animer une équipe de salariés du particulier employeur		IDAECD22	21 heures	p.200

Apprentissage de la langue des signes française	MILDS2018	35 heures	p.152 p.165
Approches pédagogiques plurielles : penser ses pratiques autrement	MIPAP21	14 heures	p.113
Assistance administrative d'une personne en situation de dépendance	IDAAPD21	14 heures	p.180
Assistant de vie auprès d'une personne atteinte de la maladie d'Alzheimer : accompagnement et communication	IDAVMA21	21 heures	p.161

B

Besoins de la personne âgée et maintien de l'autonomie	PAMAPA21	21 heures	p.222
Bien porter pour mieux accompagner, manipulations et déplacements	MIPMD21	21 heures	p.93

C

Collaborer avec les familles et les professionnels pour mieux accompagner un enfant avec un trouble du spectre de l'autisme	MIATSA22	14 heures	p.141
Collaborer avec les familles et les professionnels pour mieux accompagner un enfant en situation de handicap	MICFPAEH22	21 heures	p.149
Collaborer avec les proches aidants d'une personne âgée atteinte de troubles cognitifs	PAPATC22	14 heures	p.206
Communication et organisation en équipe en MAM	AMCOMAM21	21 heures	p.136
Communiquer avec un enfant présentant un trouble du spectre de l'autisme	MICETSA22	14 heures	p.142
Communiquer et favoriser le bien-être de la personne en situation de handicap moteur	IDCBHM22	21 heures	p.212
Communication interpersonnelle	MICIP21	14 heures	p.55
Comprendre le handicap pour mieux accompagner l'enfant	MICHA22	21 heures	p.148
Comprendre les émotions pour mieux accompagner l'enfant au quotidien	MICE21	14 heures	p.108
Comprendre l'impact du numérique pour mieux accompagner l'enfant et sa famille	MINEF24	14 heures	p.114
Comprendre pour mieux accompagner : les nouvelles connaissances sur le cerveau de l'enfant	MICDCE21	14 heures	p.107
Comprendre pour mieux accompagner : les nouvelles connaissances sur le développement global de l'enfant	MICDE21	14 heures	p.104
Connaissances des troubles moteurs pour un meilleur accompagnement	IDAHM22	14 heures	p.210
Construire son projet d'accueil	MIPA21	21 heures	p.82
Contes et histoires à raconter	MICHR2018	14 heures	p.115
Créer et entretenir de bonnes relations professionnelles : communiquer et s'organiser	MICEBR24	14 heures	p.53
Cuisiner au quotidien	IDCAQ24	21 heures	p.231

D

Découvrir et comprendre les principales pathologies liées au vieillissement et aux situations de handicap pour ajuster son accompagnement	PAPAVH24	21 heures	p.157
Découvrir la gérontechnologie	PABEPD21	14 heures	p.179
Définir et valoriser ses compétences professionnelles au service des familles	IDCPSF24	21 heures	p.216
Démarche d'étude de besoins à la création d'une MAM	AMEBMAM21	14 heures	p.133
Développement et rythme de l'enfant de plus de 3 ans et de l'adolescent	IDDREA21	14 heures	p.123
Développement et troubles du langage	MIDTL21	14 heures	p.109
Développer des pratiques bientraitantes auprès d'une personne en situation de dépendance	PAPBPD21	14 heures	p.160
Développer et pérenniser son activité professionnelle auprès de particuliers employeurs	MIDPAP24	21 heures	p.52
Développer ses compétences à l'écrit en français professionnel	MIDCFP22	35 heures	p.49
Droits et devoirs dans l'exercice de son métier	MIDDM2018	21 heures	p.54

E

Élaboration de menus spécifiques adaptés et aide à la prise de repas	IDEMS21	21 heures	p.191
Entretien du cadre de vie - approfondissement	IDECV21	14 heures	p.75

Entretien du cadre de vie et du linge	MIECVL21	14 heures	p.74
Entretien du cadre de vie et pratiques écoresponsables	MIECER21	21 heures	p.72
Entretien du linge et pratiques écoresponsables	MIELER21	21 heures	p.73
Entretien du linge et repassage - approfondissement	IDELR21	14 heures	p.76
Entretien et réparation de biens	IDERB21	14 heures	p.220
Équilibre alimentaire et cuisine du quotidien	MIEACQ21	21 heures	p.129 p.190
État de santé de l'enfant : les bonnes pratiques	MIESE21	14 heures	p.94
Éveil des enfants : le jeu sous toutes ses formes	MIEE21	21 heures	p.105
Éveil musical et artistique	MIEMA21	14 heures	p.116

F

Fabrication de produits ménagers écoresponsables	MIFPM21	14 heures	p.77
Faciliter la circulation des informations au domicile	IDFCICD22	21 heures	p.197
Favoriser la bientraitance envers les enfants, prévenir « les douces violences »	MIBEP21	21 heures	p.96
Favoriser la coopération au domicile	IDFCD22	14 heures	p.199
Favoriser l'autonomie et le bien-être d'un enfant avec un trouble du spectre de l'autisme	MIABETSA22	14 heures	p.143
Favoriser le bien-être et l'estime de soi d'une personne en situation de dépendance	PABEPD21	14 heures	p.178
Favoriser le jeu libre et aménager ses espaces	MIFJAE21	14 heures	p.117
Formation complémentaire Aide à La Mobilité Acteur PRAP 2S	IDALMRAP2S23	14 heures	/
Formation complémentaire Aide à La Mobilité « Acteur Prévention Secours »	MIALMAPS23	21 heures	/

G

Garde d'enfants en garde partagée	GEGP2018	14 heures	p.88
Gérer les démarches, le matériel et les équipements au domicile	IDGECD22	14 heures	p.201
Gérer son stress en situation professionnelle	MISSP21	14 heures	p.59
Gestion financière et plan de communication d'une MAM	AMGMFAM21	14 heures	p.134

I

Intégrer des pratiques professionnelles écoresponsables	MIPPER21	14 heures	p.78
Interculturalité et accueil de l'enfant	MIICAE21	14 heures	p.87

L

La communication et la relation d'aide avec une personne en situation de dépendance	PACRPD21	21 heures	p.159
La démarche d'observation auprès de l'enfant	MIDDE21	14 heures	p.86
La fonction de coordination au domicile : le cadre et les acteurs	IDCACD22	14 heures	p.196
L'analyse des pratiques professionnelles : démarche et séances	IDAPP21	14 heures	p.58
L'analyse des pratiques professionnelles : démarche et séances	MIAPP21	14 heures	p.57
Les réglementations d'une MAM	AMRMAM21	14 heures	p.135

M

Maintien du lien social et activités de loisirs pour la personne âgée autonome	PALSLPA21	21 heures	p.223
Maltraitance et enfance en danger	MIMED21	14 heures	p.98
Mieux comprendre les stéréotypes de genre pour renforcer l'égalité fille-garçon	MICSEFG21	14 heures	p.119

N

Nutrition et consommation responsables

NEW

MINCR24

14 heures

p.128
p.192
p.230

O

Organisation, aménagement et sécurisation de l'espace professionnel

MIOASEP21

21 heures

p.67

Organiser les interventions au domicile

IDOICD22

14 heures

p.198

P

Parler avec un mot et un signe - niveau 1

MIPMS121

21 heures

p.110

Parler avec un mot et un signe - niveau 2

MIPMS221

14 heures

p.111

Prendre soin de soi et prévenir l'épuisement professionnel

MIPSSE21

14 heures

p.60

Préparation du certificat « Acteur Prévention Secours » Aide et Soins à Domicile

MIAPS23

32 heures

/

Préparation du certificat « Sauveteur Secouriste du Travail » (SST)

MISST21

14 heures

/

Préparation du certificat Acteur « Prévention des Risques liés à l'Activité Physique » option 2S

IDPRAP2S23

28 heures

/

Préparation du certificat Acteur « Prévention des Risques liés à l'Activité Physique » option IBC

MIPRAPIBC23

14 heures

/

Préparer son entretien de renouvellement d'agrément avec la PMI

AMRPMI21

14 heures

p.63

Prévenir les risques professionnels et sécuriser son intervention

MIRPSI21

21 heures

p.66

Prévention et gestion des troubles alimentaires de l'enfant

NEW

MITAE24

21 heures

p.127

Projet et accompagnement personnalisés : cadre, méthode et principes

NEW

PAPAP24

21 heures

p.156

Proposer et adapter ses services aux spécificités de chaque famille

NEW

IDSSF24

21 heures

p.217

Proposer un environnement favorable à la réalisation des devoirs

MIEFRD21

14 heures

p.121
p.226

R

Recyclage « Acteur Prévention Secours » Aide et Soins à Domicile

MIRAPS23

14 heures

/

Recyclage « Sauveteur Secouriste du Travail » (SST)

MIRSST2018

7 heures

/

Recyclage Acteur « Prévention des Risques liés à l'Activité Physique » option 2S

IDPRAP2S23

14 heures

/

Recyclage Acteur « Prévention des Risques liés à l'Activité Physique » option IBC

MIRPRAPIBC23

7 heures

/

Relation et communication avec une personne âgée atteinte de troubles cognitifs

PARCTC22

21 heures

p.205

Repas de fêtes et réceptions familiales

IDFR21

21 heures

p.233

Réussir son parcours de formation vers la certification

MIRPFC22

14 heures

p.19

Risque et sécurité dans les déplacements avec les enfants

MIRSDE21

14 heures

p.68

S

Se préparer à sa fonction de tuteur

MITU2018

21 heures

p.61

Se repérer dans les troubles du spectre de l'autisme chez l'enfant

MIRTSAA22

14 heures

p.140

S'inscrire dans une démarche d'accompagnement personnalisé de l'enfant et travailler en collaboration

MIDAP21

21 heures

p.84

S'occuper d'un enfant né prématurément

MIENP19

21 heures

p.99

S'occuper d'un enfant de 0 à 3 ans

MISE0-3ANS2018

35 heures

p.122

S'organiser avec un tableur

MIOT21

14 heures

p.42

Sensibilisation à l'environnement et activités à moindre coût

MISE21

14 heures

p.118

Soins des animaux et entretien des plantes

IDSAP21

14 heures

p.221

Soutenir la parentalité au quotidien

NEW

MISPAQ24

14 heures

p.83

Spécificités et fondamentaux d'une MAM

NEW

AMMAM24

14 heures

p.132

T

Technique d'accompagnement aux actes du quotidien et équipements de compensation du handicap moteur		IDAAQHM22	21 heures	p.211
Transferts et déplacements d'une personne en situation de dépendance	NEW	PATDPD24	28 heures	p.177
Travailler en collaboration pour mieux accompagner la personne en situation de dépendance	NEW	PATCPD24	14 heures	p.158

U

Utiliser le traitement de texte dans son activité professionnelle	NEW	MITAP24	14 heures	p.41
---	-----	---------	-----------	------

